

LES CONDITIONS SUBJECTIVES
DE LA CULPABILITÉ

TOME I

PAR

N. HARBOE

SKRIFTER UTGITT AV DET NORSKE VIDENSKAPS-AKADEMI I OSLO
II. HIST.-FILOS. KLASSE. 1930. No. 4

UTGITT FOR FRIDTJOF NANSENS FOND

OSLO
I KOMMISJON HOS JACOB DYBWAD
1930

F7028-1

LES CONDITIONS SUBJECTIVES
DE LA CULPABILITÉ

TOME I

PAR

N. HARBOE



SKRIFTER UTGITT AV DET NORSKE VIDENSKAPS-AKADEMI I OSLO
II. HIST.-FILOS. KLASSE. 1930. No. 4

UTGITT FOR FRIDTJOF NANSENS FOND

OSLO
I KOMMISJON HOS JACOB DYBWAD
1930

Fremlagt i den hist.-filos. classes møte 23. november 1928 av Skeie.

A. W. BRØGGERS BOKTRYKKERI A/S

TABLE DES MATIÈRES DU TOME I

Introduction.	
Différents éléments du jugement de culpabilité.	
Chapitre 1 ^{er} .	
Connaissance de la nature et la doctrine de la volonté.	
Avant-propos.	
Connaissance de la nature et la doctrine de la volonté dans l'Antiquité et au Moyen-Age.	
	Page
1. Indéterministes de l'Antiquité	5
Socrate	6
Platon	6
Aristote	7
Protagoras	9
2. Les déterministes de l'Antiquité	9
Les Eleatiques et les Stoiciens	9
Les pères de l'Eglise	10
3. Les indéterministes du Moyen-Age	10
L'attitude de l'Eglise vis-à-vis du problème de la volonté.	
1. La Reforme et la Renaissance	10
2. La Reforme et l'ancienne Eglise	10
3. L'attitude ultérieure de l'Eglise vis-à-vis du problème de la volonté	11
La connaissance de la nature et la doctrine de la volonté au 17 et au 18 siècle.	
1. Les systèmes des grands philosophes	13
Descartes	13
Spinoza	15
Newton	16
Leibniz	18
Holberg	20
Kant	20
Fichte	23
2. La mécanique classique devient au 18 siècle la base des sciences naturelles et morales dites de l'esprit	24
La conception mécanique dans les sciences morales	24
La conception mécanique dans les sciences naturelles	25
La conception mécanique dans les mathématiques	26
La conception mécanique dans l'économie sociale	27

La connaissance de la nature et la doctrine
de la volonté au 19 siècle.

	Page
1. Propagation de l'idée de l'évolution	28
Linné	28
Philosophie empirique anglaise	29
La lutte des encyclopédistes contre le christianisme orthodoxe	29
Attitude de Leibniz vis-à-vis de l'idée de l'évolution	29
Les élèves de Leibniz (Robinet et Bonnet)	29
Erasmus Darwin	30
2. L'idée de l'évolution entièrement développée	30
Lamarck	30
Cuvier	51
St. Hilaire	32
Charles Lyell	32
Darwin	33
3. L'idée de l'évolution est généralement appliquée aux sciences naturelles	34
4. L'idée de l'évolution est aussi appliquée aux sciences morales dites de l'esprit	35
a. Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en France	37
Comte	37
b. Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en Angleterre	39
Mill	39
Spencer	40
c. Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en Allemagne	41
Hegel	41
L'école historique du droit	42
Marx	42
5. La conception pratique de la vie est impressionnée par la mécanique classique et l'idée de l'évolution	49
6. Réaction contre le darwinisme	51
a. Réaction contre la doctrine du darwinisme relative à l'hérédité	51
Mendel	51
Galton	53
Johannsen	54
b. Réaction contre la doctrine du darwinisme relative à l'évolution individuelle	56
Néo-Lamarckisme	56
Francé	57
Warming	57
Roux	57
Reincke	58
Pauly	58
7. La doctrine de la volonté empreinte du darwinisme	60
a. Les biologistes	61
Haeckel	61
Lombroso	61
Kurella	62
Gaupp	62
Kraepelin	63
Sommer	63
Forel	63
Hoche	64
Winge	65

	Page
b. Les théoriciens du droit	65
Liszt	65
Hippel	68
Merkel	69
Prins	70
Van Hamel	70
Aletrino	70
Varga	70
Appelius	71
Ferri	71
8. On fait de la mécanique classique et du darwinisme réunis la base de la statistique qui devient alors une arme puissante pour la doctrine déterministe de la volonté	72
a. La statistique classique	73
Quételet	73
Buckle	77
Engel	78
Wagner	79
b. Réaction contre la statistique classique	80
Knies	81
Vorländer	82
Drobisch	83
Windelband	84
Rehnisch	85
Ottingen	86

Chapitre II.

Faculté de culpabilité comme question de volonté.
Nature et lois de la nature.

1. La notion de la nature	87
2. La notion de loi de la nature	89
3. La loi causale	92

La connaissance.

1. La connaissance comparative concrète des sciences naturelles	98
2. La connaissance abstraite des mathématiques	99
3. La nouvelle notion de loi de la nature	112
4. La nouvelle notion de la nature	116

La doctrine de l'âme et de la volonté d'un point
de vue psychologique.

1. La construction et la fonction de l'âme	118
a. Les éléments subjectivement psychologiques de l'âme, la personnalité, la conscience	120
b. Les éléments objectivement psychologiques de l'âme, le caractère	127
2. La psychologie indéterministe opposée à la psychologie déterministe	128

La doctrine de l'âme et de la volonté au point de vue
des sciences naturelles.

1. Ressemblance et dissemblance	135
2. Théorie de la mutation	135
3. Le libre arbitre	140

Les indéterminites contemporains.

INTRODUCTION

Les éléments du jugement de culpabilité.

Imputer quelque chose à quelqu'un (attribuer quelque chose à quelqu'un) c'est placer une personne et un événement en rapport de causalité (de cause à effet). Quelque chose qui s'est produit, est à reporter, dans ses qualités de causalité, à une personne déterminée comme œuvre de celle-ci.

Peu à peu l'homme comprit que ce rapport de cause à effet entre personne et événement devait, pour être considéré comme imputable à quelqu'un, être limité. La production de l'événement et ses conséquences devaient pouvoir être déduites de la volonté de la personne à qui l'on impute l'événement.

On comprit que l'on ne peut rendre responsable de l'acte (direct ou indirect) et de ses conséquences que lorsqu'il sont voulus, et l'on fut ainsi amené à comprendre ensuite que toutes les ordonnances juridiques s'adressent à la volonté, et que ce n'est que par elle qu'elles peuvent être respectées ou enfreintes.

L'imputation se rattache toujours à un processus concret. On ne peut imputer à une personne que quelque chose de déterminé. Il n'existe pas d'imputation in abstracto.

Tandis que la simple imputation est un jugement d'après lequel l'action et ses conséquences, d'une part, et la volonté de l'auteur, de l'autre, sont mises en rapport causal, le jugement par lequel un acte est imputé à une personne comme coupable, établit non seulement le rapport causal entre la volonté de la personne et l'acte, mais l'on constate en outre la présence des motifs sur lesquels se fonde la culpabilité.

Imputer à crime contient donc deux jugements, à savoir outre le jugement d'imputation causal, aussi un jugement d'appréciation, jugement de culpabilité.

Ce dernier provient de ce que l'on applique une mesure d'appréciation aux actes humains; les appréciateurs les comparent à des normes.

Cette norme (cet acte-type) est positivement donnée par la loi.

L'appréciation normative de l'action humaine se porte sur ses deux côtés, sur l'action comme événement de fait, et sur l'action comme fonction de l'âme.

Dans le premier cas, il y a comparaison de l'acte à des normes objectives, dans le dernier cas, à des normes subjectives.

Les normes objectives de l'acte comme événement effectif sont créées par les jugements existant à toute époque dans une société et évaluant de tels actes. Ces normes varieront donc aux différentes époques, et, dans des conditions sociales différentes, elles donneront toutes l'expression plus ou moins claire de la conception fondamentale sur laquelle se trouve construite la société entière.

En comparant l'acte avec les normes objectives, il se trouve classé sous une notion objective de délit.

A l'aide du jugement de culpabilité on constate une disproportion entre la norme et l'acte, au détriment de l'acte. Autrement dit, le jugement contient une désapprobation.

Les normes subjectives de l'acte comme fonction de l'âme sont également fixées par la loi. Ces normes se sont, elles aussi, fortement modifiées dans le courant des années, leur formation ayant dépendu, d'une part, de l'état ordinaire de la civilisation et, d'autre part, des connaissances psychologiques de chaque époque. En faisant l'appréciation normative de la fonction de l'âme, on constate le degré de *faculté de culpabilité* de l'auteur par le fait que les facultés concrètes de son âme sont comparées aux normes subjectives établies dans la loi.

L'acte ayant ainsi été l'objet d'une appréciation normative judiciaire tant comme événement de fait que comme fonction de l'âme, ces deux côtés se trouveront en outre, par le jugement de culpabilité, mis en relation mutuelle.

L'acte comme événement de fait sera mis en rapport avec la fonction de l'âme de l'auteur. Ainsi sera constaté la *forme de représentation extérieure de l'acte* (préparation, tentative, mise à exécution).

De la même manière, l'acte sera, comme fonction de l'âme, mis en relation avec l'événement de fait. On constatera ainsi la *nature de la culpabilité* (délit, inadvertance, intention et but).

En appréciant l'acte tant comme événement de fait que comme fonction de l'âme et enfin comme une relation mutuelle entre les éléments effectifs et psychiques de l'acte, on constate le *degré de culpabilité*, et celui-ci comparé de nouveau avec les normes de la loi servira à déterminer la *peine*.

Les éléments du jugement de culpabilité appartiennent donc à deux groupes principaux, les éléments objectifs et les éléments subjectifs.

Les éléments de culpabilité tant objectifs que subjectifs se composent de deux parties.

Les éléments objectifs du jugement de culpabilité sont tout d'abord une appréciation normative de l'acte comme événement de fait, et ensuite

de la forme sous laquelle il se présente, comme préparation, tentative ou mise à exécution.

Les éléments subjectifs du jugement de culpabilité se composent, par analogie, en premier lieu d'une appréciation normative de la fonction de l'âme de l'auteur, de sa faculté de culpabilité, et en second lieu d'une détermination de la nature de la culpabilité, délit, inadvertance, intention, but.

Il ne sera traité dans ce qui suit que des éléments subjectifs du jugement de culpabilité.

CHAPITRE I

Connaissance de la nature et doctrine de la volonté.

Avant-propos.

Ce qui découle nécessairement et d'une manière logique du jugement de culpabilité c'est que l'on doit admettre que la personne qui agit aurait dû et pu agir autrement.

Le jugement de culpabilité contient un jugement sur le manquement à son devoir, et le terme culpabilité se trouve reporté au terme devoir, en admettant que l'homme a la faculté d'obéir à un ordre dicté par le devoir.

Le jugement de culpabilité devient de cette manière non seulement une détermination de la nature et de la forme effectives de l'acte, de la qualité et du genre de l'activité de l'âme, et une appréciation et de l'acte et de l'activité de l'âme suivant des normes objectives et subjectives et d'après leur rapport mutuel, mais également une appréciation de cette activité de l'âme en partant de ce point de vue qu'avec les facultés augmentent aussi les devoirs. Les dons en croissant donnent à l'homme de plus en plus de devoirs. Avec le développement de l'âme croît aussi la culpabilité.

Le fait d'être considéré comme coupable laisse supposer une responsabilité personnelle par rapport aux facultés, et elle implique la présence d'une nature propre, d'une indépendance et d'une liberté non seulement chez l'imputé, mais aussi chez celui qui impute. Chez l'un et chez l'autre on suppose qu'il existe une faculté spontanée de rendre leur conduite conforme au modèle-type.

La personne qui agit ne peut être rendue responsable comme coupable de ses actions qu'à la condition d'avoir été, par l'activité de sa volonté, la cause originelle de ces actes, parce qu'elle a créé, comme issue d'elle-même, la condition de la production de l'événement.

Ceci étant admis comme bien fondé, la question de culpabilité, comme question spéciale, se trouve dépendante d'une autre question générale plus étendue, la question du libre arbitre, et ainsi de nouveau de celle qui est la plus étendue, la question de la nature et des limites des connaissances humaines.

Le problème de la volonté, la grande question dont s'occupe Leibniz, a de tout temps été la plus discutée de toutes les questions scientifiques.

La lutte entre la liberté et la dépendance est la lutte entre les deux plus fortes puissances vitales. Le fait de déterminer leurs limites mutuelles a été pour l'homme, à toutes les époques, le problème central, et la solution différente de ce problème a mis, au cours des temps, son empreinte sur toute la civilisation.

Discuter le problème de la volonté, c'est arrêter sa manière de voir vis-à-vis des principes directeurs dans le domaine de la vie civilisatrice. La question est si vaste qu'elle tient de toutes les sciences, du droit, de la politique, de la religion et de la conception sociale. Elle s'engrène sur le principe qui assemble toute vie intellectuelle, la connaissance humaine. Le problème de la volonté se superpose au problème de la connaissance, et les formes modernes de l'un et de l'autre ne peuvent apparaître bien en relief que lorsqu'on les considère éclairées par l'histoire.

Le problème de la volonté, de même que le problème de la connaissance, a, depuis les temps anciens, formé un des principaux sujets de la réflexion humaine et a donné lieu à de longues et violentes controverses, le différend entre le déterminisme et l'indéterminisme. Et au sujet de la solution du problème, Kant dit que, puisqu'on y a travaillé pendant des milliers d'années, elle sera difficilement trouvée tout à la surface (Kritik d. prakt. Vernunft).

Il est impossible de traiter l'histoire entière du problème de la volonté et du problème de la connaissance. Car l'histoire de ces questions est en somme celle de la civilisation entière. Ne seront donc mentionnés ici que quelques points principaux au sujet desquels la discussion a été spécialement vive, et où l'on a pris plus clairement conscience de la portée des questions.

Le problème de la volonté et celui de la connaissance se trouvant intimement liés, on doit, à côté de l'exposé historique du problème de la volonté, tâcher autant que possible de faire mention des différentes voies principales par lesquelles les hommes ont cherché la connaissance de la nature, et l'on découvrira que les différentes méthodes à l'aide desquelles les hommes ont essayé d'acquérir cette connaissance ont en même temps été décisives pour toute leur conception de la vie et, par suite, aussi pour leur manière de considérer le problème de la volonté.

La connaissance de la nature et la doctrine de la volonté dans l'Antiquité et au Moyen-Âge.

1. Les indéterministes de l'Antiquité.

Les indéterministes de l'Antiquité pendant la période grecque classique voyaient dans le sens moral et dans la conscience avec sa manifestation comme repentir, contentement de soi-même, sentiment de responsabilité, une preuve indirecte de la liberté de la volonté.

Socrate.

Socrate appelle la conscience ou daimonion une voix qui approuve ou désapprouve et qui vient en aide aux hommes dans leurs actions, lorsque la connaissance n'est pas suffisante pour déterminer ce qui est juste.

Et à ce sujet HEGEL dit: « Socrate, en laissant à l'entendement et à la conviction le soin de décider les actes de l'homme, a placé le sujet comme ce qui est décisif en opposition à la patrie, aux mœurs et usages, et il s'est fait oracle, dans le sens grec ».

Le point de vue de Socrate est celui de la subjectivité, de l'intimité, qui réfléchit en elle-même. L'« aidos » qui, puissamment, mais secrètement, doit tenir l'individu à la lisière de l'Etat, était, selon Socrate, remplacé par la décision et l'assurance de la subjectivité.

Hegel, le champion de la toute puissance de l'Etat, est donc aussi d'avis que Socrate a bien mérité d'être condamné à mort. Car son crime était celui de ne pas vouloir reconnaître la souveraineté du peuple, mais de faire prévaloir sa conviction subjective aux dépens du jugement objectif de l'Etat.

Platon.

Selon Platon, l'homme est, outre qu'il appartient au monde matériel, aussi attaché à une réalité supramatérielle, dans laquelle l'âme est affranchie de la contrainte physique de l'enchaînement causale. Ici lui est insufflée la représentation de sa haute origine, et ainsi se trouve expliquée sa plus profonde nature.

Derrière le monde sensible se trouve le monde des idées, derrière la chose sensible, l'idée éternelle de la chose. Les choses sensibles n'ont pas une réalité complète, elles ne sont que les images des idées, et la réalité qu'elles ont, elles la doivent à leur participation à l'idée.

Il existe, suivant Platon, deux sortes d'objets de la connaissance humaine, les objets sensibles, oraton genos, et les intelligibles, noeton genos. Parmi les objets sensibles, il y a encore quelques-uns qui ne sont que les ombres ou images d'objets sensibles. Les autres sont les objets sensibles, eux-mêmes.

Les objets intelligibles se partagent en deux subdivisions, les objets mathématiques et les idées, parmi lesquelles la plus élevée est l'idée du bien.

Comme répondant aux différents objets de la connaissance, Platon pose aussi différentes méthodes de connaissance.

Le principe qui rend possible la connaissance de choses sensibles, il l'appelle doksa, le principe de la connaissance des objets intelligibles, noesis (dans un sens développé).

Aux deux subdivisions des objets sensibles répondent deux différentes méthodes de connaissance. La connaissance des ombres a lieu à l'aide d'eikasia, celle des objets sensibles à l'aide de pistis.

Aux deux subdivisions des objets intelligibles répondent aussi deux méthodes de connaissance. Les objets mathématiques se connaissent au moyen de dianoia, et les idées au moyen de noesis (dans un sens restreint), nus, episteme.

A l'opposé de la connaissance mathématique et sensorielle, la connaissance des idées n'a besoin, comme véhicule, de rien de physique. La connaissance des idées forme la base ultérieure de l'ascension jusqu'à un idéal franc d'hypothèses.

Plus l'homme est enclin à n'apprécier exclusivement que le monde extérieur et à n'accorder de valeur réelle qu'aux objets sensibles, moins il accordera d'importance aux phénomènes de la vie psychique.

Au contraire, les motifs venant du monde des idées deviennent aussi plus puissants et le libèrent de la toute puissance des réalités physiques, plus le monde psychique apparaît vivant à son sens moral et plus est éveillée sa vie de conscience.

Aristote.

Aristote fait remarquer, dans le 3^e livre de son éthique « nicomachique », l'importance qu'a la spontanéité (« kekusion ») pour l'imputation d'un acte, notamment au point de vue du droit pénal.

Il distingue d'abord entre ce qui est volontaire et involontaire. Les sources d'un acte involontaire sont la contrainte extérieure (p. ex. menace et danger) et l'ignorance. Les actes commis sous l'influence d'une contrainte extérieure sont d'une nature complexe, vu que la spontanéité tient le dessus, parce que la liberté de choix n'est pas encore supprimée. Ces actes doivent donc être caractérisés comme plus ou moins non-volontaires, et doivent être séparés des actes entièrement involontaires, qui non seulement ont pour conséquence un résultat non-visé, mais dont le résultat est directement contraire à l'intention. Ici sont compris les actes exécutés par ignorance. Ceux-ci peuvent en outre être divisés en actes commis *par* ignorance ou *dans* l'ignorance. Dans le premier cas l'ignorance concerne le but, dans le second les moyens d'exécution, comme lorsque l'ivresse ou un accès de colère forme le motif de l'acte et où l'intelligence affaiblie se trompe de moyen. Par contre il conteste que les actes affectifs, en eux-mêmes, soient involontaires.

Une décision volontaire naissant de la réflexion (prohairesis), plus exactement déterminée comme « une aspiration (reposant sur une délibération intérieure) à atteindre ce qu'il est en notre pouvoir d'obtenir », indique un plus haut degré de spontanéité.

Aristote a exposé sa théorie de la connaissance dans sa doctrine des catégories.

La première catégorie, la catégorie de la substance, forme opposition aux différentes catégories d'accidents.

Parmi ces dernières se trouvent quelques-unes qui ne se rattachent pas essentiellement aux choses comme p. ex. le lieu, c.-à-d. le rapport de l'objet à l'ambiance. Par contre il y en a d'autres, qui font partie essentielle de la chose et celles-ci forment deux groupes principaux, la quantité et la qualité.

La quantité est ce dont les parties sont extérieures l'une à l'autre. Par suite de cette propriété, on peut établir une comparaison entre diverses quantités de nature différente. Cette comparaison qui forme la base de tout mesurage, est la science des nombres, l'arithmétique.

La qualité, dit Aristote, est un de ces mots qui sont employés dans des sens très différents. La qualité est la forme d'une figure géométrique, qui en fait un cercle ou un triangle. La qualité est toutes les propriétés des choses produisant une sensation, telles que la chaleur, le froid, la couleur. Mais à côté des propriétés produisant des sensations, il y a aussi des qualités, qui ne se laissent pas percevoir directement par la sensation, mais qui forment la base de certains effets sensibles, tels que le poids, la légèreté, la force magnétique. Il appelle ces qualités occultes.

Il y a cette profonde différence entre la dimension d'une quantité et l'intensité d'une qualité, que le terme addition ne trouve aucune application à cette dernière.

Parmi les accidents qualitatifs occultes dont une substance est pourvue, quelques-uns — de même que les qualités sensibles — sont réellement présents au moment où l'on considère la substance; ils sont actuels. Les scolastiques traduisent en effet par « actus » l'expression d'Aristote « entelecheia ».

La présence de certains autres est par contre possible; ils sont potentiels d'après l'expression des scolastiques, qui emploient le terme « potentia » pour traduire le mot grec « dynamis ».

Les accidents actuels et potentiels n'épuisent pas tous les états de la substance. Il y a en effet un troisième état, dans lequel fusionnent la possibilité et la réalité. C'est l'état mouvementé, « kinesis ». Lorsque, p. ex., on doit saisir que la glace fond en eau, on doit saisir en même temps l'état eau d'une part, comme potentiel et d'autre part comme se produisant actuellement. Dans le mouvement s'unissent donc la possibilité et la réalité, association dont le langage humain ne peut rendre la nature qu'en faisant le cercle.

Le terme mouvement comprend, suivant Aristote, encore plus que le mouvement local, vu que l'on doit y faire entrer aussi tout « allaiosis », expression que les scolastiques traduisent par « alteratio ». Un mouvement d'altération est ainsi le changement de température ou la magnétisation d'un morceau de fer.

Outre le mouvement local et le mouvement d'altération, par lesquels ne se modifient que les accidents, il existe encore une troisième sorte de mouvement, qui modifie la substance elle-même. A ce genre de mouvement appartient la composition des combinaisons chimiques, ou la décomposition de ces combinaisons en éléments. Lorsqu'une combinaison se produit, l'élément perd son existence actuelle pour passer à une existence potentielle.

La doctrine d'Aristote concernant les qualités occultes et le mouvement fut, au Moyen-Age, adoptée par les scolastiques et devint de cette manière la doctrine de la nature qui domina toute cette époque.

Protagoras.

Avant Socrate, Platon et Aristote, Protagoras avait créé une nouvelle doctrine et donné un nouveau tour d'esprit à la philosophie grecque. Il est en effet le premier qui ne prenne pas, comme point de départ de la connaissance, l'objet, la nature extérieure, mais le sujet, l'essence psychique de l'homme. Il fut ainsi le premier membre de la série que l'on fait habituellement commencer par Socrate pour se terminer par Kant.

Pour Protagoras le simple et l'individuel est l'essentiel. De même il est aussi le premier théoricien de la relativité.

Les indéterministes romains

sont CICÉRON, LIVIUS et PLUTARQUE, qui enseignèrent tous que les hommes possèdent une persuasion naturelle de la liberté de la volonté.

2. Les déterministes de l'Antiquité.

Les éléatiques et les stoïciens

sont les déterministes de l'Antiquité.

Les premiers surtout ont joué un rôle pour le développement ultérieur, en enseignant qu'il n'existe d'une manière générale ni mouvement ni changement. Ce qui existe, existe, et ce qui n'existe pas, n'existe pas. Rien ne peut donc disparaître, rien ne peut être créé. Car ceci laisse supposer un passage de l'existence à la non-existence et vice-versa.

Comme expression de leur doctrine du mouvement ils se sont servis des exemples connus d'Achille et de la tortue et de la flèche volante.

Les stoïciens considéraient chaque action comme anneau d'une chaîne causale déterminée. Toutefois ils soutenaient en même temps que l'homme était responsable de ses actes.

Dans leur doctrine de la connaissance ils pratiquaient le principe de DÉMOCRITE de la nécessité de tout ce qui se produit, mais ils se trouvèrent

ainsi dans de grandes difficultés vis-à-vis de leur conception éthique de la responsabilité personnelle.

Leur doctrine fut sur ce point attaquée par EPICURE qui fit ressortir ces difficultés et qui, à l'opposé des stoïciens, soutint le manque absolu de causalité dans toutes les actions arbitraires de l'homme. Il posa aussi cet affranchissement absolu de causalité à la base de sa conception du monde physique, en reconnaissant aux atomes un mouvement de chute éternel de haut en bas dans le vide, et étant d'avis que leurs collisions pendant cette chute ne pouvaient produire de système mondial que si quelques-uns de ces atomes pouvaient, sans cause, s'écarter de la ligne droite.

Les Pères de l'Eglise.

Les Pères de l'Eglise ont continué la doctrine des stoïciens. Est surtout connue la lutte d'Augustin contre l'indéterministe Pélagie.

Selon Augustin, l'homme ne peut ni être perdu, quand il a obtenu la Grâce, ni être sauvé, quand il ne l'a pas reçue, doctrine qui, quoique concordant avec le Chap. 9 de l'Épître de Saint Paul aux Romains, fut condamnée par le Pape en 1642.

3. Les indéterministes du Moyen-Âge.

Comme il est dit, la doctrine d'Aristote fut continuée au Moyen-Âge par les scolastiques, et comme défenseurs scolastiques de la liberté de la volonté on doit citer entre autres Saint Thomas d'Aquin, Duus Scot, Occam, Locke, Ulrichi et Liebmann.

Attitude de l'Eglise et de la Renaissance vis-à-vis du problème de la volonté.

La Réforme et la Renaissance engagèrent, au sujet du problème de la volonté, la lutte célèbre entre les déterministes LUTHER et CALVIN, d'une part, et ERASME, LAURENT VALLA, PIC DE LA MIRANDOLE et POMPONACE, de l'autre.

Aussi par rapport à l'ancienne église, les réformateurs entrèrent, sur ce point, dans une lutte qui se termina provisoirement par la décision prise par les catholiques, au Concile de Trente, assemblé en partie dans le but de condamner la doctrine hétérodoxe protestante de la volonté non libre: « Si quelqu'un prétend que la volonté libre de l'homme est détruite et éteinte, qu'elle n'est qu'une phrase sans réalité, une fiction que Satan a introduite dans l'Eglise, qu'il soit maudit ».

Un siècle plus tard se ravive de nouveau, en dedans de l'Eglise, la lutte relative au libre arbitre, provoquée par le théologien néerlandais JANSEN (Jansenius), qui publia un ouvrage intitulé: « Augustin, ou la

doctrine de Saint Augustin concernant la santé, la maladie et la guérison de la nature humaine ».

Jansenius dirigea son attaque, d'une part, contre le Concile de Trente et, d'autre part, contre le jésuite espagnol MOLINA, qui avait en 1568 publié un livre intitulé: « De la compatibilité de la volonté libre avec le don de la Grâce ».

Dans la doctrine d'après laquelle tout homme décidait, lui-même, s'il voulait accepter l'offre de la grâce, Jansenius voyait un danger pour tout le christianisme, un nouveau pélagianisme et la résurrection de la doctrine païenne de Sénèque, d'après laquelle nous devons aux dieux de vivre, mais à la philosophie de vivre comme il faut.

Suivant Jansenius, l'homme est depuis sa chute dépouillé de sa liberté de volonté.

La doctrine de Jansenius, dont le plus célèbre disciple est PASCAL, fut interdite comme lecture par la bulle « In eminenti » du pape URBAIN VIII, et en 1713 le pape CLÉMENT IX lança la bulle « Unigenitus » contre la traduction par le janséniste QUESNEL du Nouveau Testament, dans laquelle était soutenue la doctrine de Jansenius concernant la non-liberté de la volonté.

La bulle provoqua une forte scission en dedans de l'Eglise de France et, pour s'affranchir de cette source de continuelles dissensions, le cardinal de FLEURY persuada l'archevêque de Paris, de NOAILLES, d'accepter la bulle et força ensuite par un lit de justice, en 1730, le Parlement, malgré ses protestations, à enregistrer un décret d'après lequel la bulle avait force de loi d'Etat.

Cette victoire, que les jésuites avaient ainsi obtenue avec l'aide du pape, ne fut toutefois que provisoire.

La lutte reprit de nouveau en 1749, quand l'archevêque de Paris eut donné aux prêtres l'ordre de refuser d'administrer les sacrements à toute personne, même à un mourant, ne pouvant présenter une déclaration écrite attestant qu'elle se soumettait entièrement à la bulle Unigenitus. C'était la coutume, à cette époque, de refuser l'inhumation en terre sainte à toute personne décédée sans avoir reçu le saint sacrement. Le Parlement se servit de cette circonstance comme prétexte pour intervenir. En effet, en 1757, un prêtre de Saint Etienne du Mont avait refusé à un mourant le saint sacrement; le Parlement donna alors l'ordre de procéder à l'arrestation du prêtre et à la confiscation de ses biens. Immédiatement après, un nouveau mandat d'arrêt fut délivré aussi contre l'archevêque.

Louis XV annula l'ordre d'arrestation du Parlement, pour lequel cependant les Parisiens prirent immédiatement parti.

Le conflit dura quatre années pendant lesquelles le Parlement délivra un grand nombre de mandats d'arrêt, tandis que le Roi protégeait tantôt le Parlement et tantôt l'archevêque.

Cet état de choses dura jusqu'à la fin de 1757, époque à laquelle un attentat vint semer la terreur parmi les membres du Parlement et les rendit pour quelque temps plus dociles.

Quelques années plus tard, l'occasion se présenta pour eux de prendre leur revanche contre les jésuites qu'ils considéraient comme les vrais auteurs de la guerre contre les jansénistes.

A l'occasion du procès dans lequel fut mêlé la Société de Jésus, le Parlement de Paris déclara la constitution de la Société contraire aux lois du Royaume et donna l'ordre de dissolution de la Société en France.

Sous l'influence de Madame de Pompadour et de Choiseul qui étaient, pour de bonnes raisons, tous deux hostiles aux jésuites, Louis XV ratifia, après avoir hésité pendant deux ans, l'arrêt du Parlement, et les jésuites furent obligés de quitter la France (1764).

Un peu plus d'un demi-siècle plus tard, l'Eglise Catholique devait, elle aussi, abandonner la doctrine traditionnelle catholique de la liberté individuelle, par la bulle lancée en 1832 par le pape Grégoire XVI contre le prélat français Lamennais, qui avait, dans un écrit, exigé la libération de l'enseignement scolaire.

Dans cette bulle, qui s'appuie sur ce même Augustin que la bulle *In eminenti* avait renié, il est dit: « De cette source impure de l'indifférence jaillit aussi cette thèse erronée et absurde ou plutôt cette folie que l'on doit soutenir et assurer à tous la liberté de conscience. Mais, comme dit Augustin, existe-t-il une mort plus affreuse que la liberté de s'égarer? Car si l'on enlève tous les freins qui maintiennent les hommes en dedans des limites de la vérité, leur nature, qui s'en tient au mal, se précipite dans l'abîme... A ceci vient s'ajouter la détestable liberté, pour laquelle on ne peut jamais avoir assez d'effroi et d'aversion, appelée la liberté à l'éditeur de publier n'importe quel écrit, liberté que quelques-uns osent défendre avec tant d'ardeur ».

Et la mesure fut entièrement prise par le successeur de Grégoire, Pie IX, qui, dans la célèbre « Syllabus », qualifie la pensée libre de délire de la liberté, réprovoque la liberté de religion, la liberté de la presse et la liberté de la parole et l'erreur d'après laquelle l'Eglise doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.

Pour se faire un jugement impartial de cet écrit, dont le contenu avait été élaboré de 1849 jusqu'en 1864, on dit avoir présent à l'esprit que, à côté de ce qu'il avait de malheureux au point de vue de la forme, cet écrit était une protestation, en réalité sensationnelle et essentiellement justifiée, contre la conception de l'existence dominant à l'époque contemporaine et contre les personnes dirigeantes qui, sur les terrains de la théorie et de la pratique, publiaient, au nom du libéralisme, leur propre doctrine ennemie de la liberté.

La connaissance de la nature et la doctrine de la volonté au 17^e et au 18^e siècle.

1. Les systèmes des grands philosophes.

Descartes.

La conception indéterministe de la vie trouva en Descartes, le pionnier de la renaissance philosophique française, un puissant propagateur.

Descartes repoussa l'autorité et la tradition du Moyen-Age comme base d'une conception quelconque de la vie, et l'expérience quotidienne montre que les sens humains aussi peuvent tromper. On pouvait même s'imaginer les hommes ainsi créés qu'ils s'égarèrent en suivant une série d'idées logique.

Dans son doute de tout, Descartes cherche un point solide pouvant servir de base à une connaissance sûre. Celui qui cherche ne peut en trouver un qu'en lui-même, que dans sa propre conscience de lui-même, la conscience d'être un sujet pensant. La proposition « cogito ergo sum » devient donc la pierre fondamentale de son édifice d'idées.

Non seulement en rejetant l'autorité et la tradition, mais aussi en prenant, comme Protagoras et Socrate, comme base de son raisonnement le sujet, la doctrine de Descartes signifie une profonde rupture avec la manière de penser du Moyen-Age.

Pour elle le point de départ ferme d'où l'on essayait d'arriver à la connaissance de l'homme, était l'ambiance. Pour Descartes le moi est le point de départ et le monde devient le problème.

Le moi ne peut acquérir l'assurance de la faculté du sujet de connaître le monde que s'il peut compter sur son intelligence. Que cela peut se faire, prétend Descartes, est motivé par la certitude immédiate qu'il doit exister un Créateur, une raison absolue, à la nature de laquelle il appartient aussi d'être le mainteneur de la vérité. L'intelligence infinie et toute puissante ne peut donc pas dérouter notre intelligence, lorsque celle-ci suit consciencieusement la loi de sa propre nature.

La recherche de la vérité par Descartes a principalement comme conséquence que la conception de l'homme et du rapport entre la vie de l'âme et la nature se modifie. Le mélange traditionnel du corps et de l'âme laissait très indéterminé l'élément psychique. Descartes ramène le physique et le moral, chacun à son principe fondamental, et ainsi ressort clairement l'impossibilité de les lier l'un à l'autre.

La nature de l'âme est l'activité consciente, la nature du corps est l'étendue et le mouvement dans l'espace. Tandis que l'activité de la pensée retourne toujours en elle-même, tout ce qui se passe dans le monde physique s'écoule dans les relations et les contacts mutuels des choses.

Le mode d'explication mécanique ne peut s'appliquer à la vie de l'âme, rien ne pouvant ici être mesuré ou pesé.

La vie de l'âme est une unité absolue, est « unitas essentialis », le corps peut comme étendue dans l'espace se diviser à l'infini, est « unitas compositionis ».

Le moral et le corporel réclament donc chacun son mode d'explication, le premier un mode psychologique, le second un mode physique.

La doctrine de Descartes donne donc naissance à un dualisme sévère; le contenu de la représentation de l'âme forme un monde entièrement séparé du monde matériel.

Même les représentations qui se rattachent à une nouvelle sensation, l'âme doit les créer d'elle-même.

Descartes trouva que les propriétés sensibles des choses, leurs qualités, qui jusqu'alors avaient été comprises comme leur appartenant à elles-mêmes, étaient créées par l'âme, étaient le résultat d'une activité par laquelle l'âme répond à l'excitation venant de l'extérieur, et par laquelle elle revêt d'un magnifique costume la nature inanimée, composée de masses et de mouvements.

A l'autonomie de la nature répond donc aussi une autonomie de l'âme. Mais lorsque la nature s'affranchit de tout élément moral, de toute qualité, elle devient en revanche aussi entièrement connaissable.

Aussi Descartes, dans sa connaissance de la nature, cherche-t-il à exclure complètement l'idée de qualité et ainsi de même la doctrine des scolastiques, fondée sur Aristote, relative aux qualités occultes.

La science de la nature est pour Descartes la doctrine de la quantité pure, elle est essentiellement mathématique.

Parmi toutes les branches de la science, l'arithmétique est la seule qui soit entièrement affranchie de la catégorie: qualité. Elle seule répond à l'idéal que Descartes pose comme but à toute la science naturelle.

Mais l'esprit humain rencontre déjà dans la géométrie des signes qualitatifs. En effet cette science est tellement liée à la considération de la forme, qu'on ne peut arriver à la comprendre sans faire de sérieux efforts d'imagination. (Discours de la méthode, 1^{ère} partie.) Les hésitations des anciens à se servir des expressions de l'arithmétique en géométrie, ce qui ne peut provenir que de leur connaissance défectueuse du rapport existant entre ces deux sciences, ont été cause de beaucoup d'obscurité et de difficulté dans leur manière de s'exprimer. (La Géométrie, Livre 1.) Cette difficulté disparaît, lorsqu'on élimine de la géométrie le terme qualitatif « forme » pour le remplacer par le terme quantitatif « distance » et par les équations qui relient mutuellement les distances réciproques de deux points considérés.

Même si les objets de notre connaissance sont différents d'apparence à cause des diverses qualités que l'âme humaine leur attribue, la mathématique de ces objets ne considère rien d'autre que les différents rapports et proportions existant entre eux.

Les qualités ainsi chassées de la géométrie doivent ensuite être également séparées de la physique et de toute autre science naturelle, et, pour que ce but soit atteint, il est nécessaire que la science naturelle soit ramenée à la mathématique.

D'après sa nature, la matière ne consiste ni en solidité (densité) ni en poids, ni en chaleur ni en autres qualités fondées sur la sensation, mais en étendue suivant la longueur, la largeur et la profondeur. Elle est la matière divisible, mobile, pourvue d'étendue, que la mathématique appelle quantité. La matière est la quantité, et un vase contient tout autant de matière, qu'il soit rempli de mercure ou d'air. « Ceux qui prétendent pouvoir établir une distinction entre la substance matérielle et l'étendue ou la quantité, n'ont ou aucune ou seulement une représentation trouble d'une substance immatérielle ».

Le mouvement aussi est quantité. On multiplie la quantité de matière que contient chaque corps d'un système avec la vitesse dont ces corps sont munis, et l'on obtient la quantité de mouvement du système. Selon Descartes le mouvement est le passage d'une partie de la matière d'un corps du voisinage d'un corps considéré comme au repos au voisinage d'un autre corps.

L'univers entier consiste en une seule matière homogène dont nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elle a de l'étendue, qu'elle peut se diviser en différents grands morceaux et que ces parties peuvent se déplacer les unes vers les autres en formant tourbillon. Toutes les qualités que nous montrent nos sens, doivent pouvoir se ramener à ces propriétés.

De même que la substance, de même le mouvement ne peut, lui non plus, disparaître. Tous deux sont donnés par l'œuvre créée par Dieu. Ici réapparaissent d'anciennes pensées philosophiques qui se trouvent exprimées p. ex. dans le fameux poème doctrinal du poète romain Lucrèce († 55 av. J. C.).

La distinction de Descartes entre le moral et le corporel devait avoir, pour le développement ultérieur de la civilisation, une immense importance; en effet on apprit ainsi à comprendre que l'on devait appliquer à l'exploration scientifique des deux domaines des principes et des méthodes leur étant particuliers. La connaissance de l'âme devait s'acquérir psychiquement et celle de la matière physiquement.

Il fut ainsi établi des limites bien déterminées à la physique exacte et à la psychologie exacte.

Spinoza.

Pour Spinoza la liberté ne revient qu'à l'absolu, et la liberté de l'absolu motive la nécessité pour toutes les choses limitées.

Rien ne peut se donner à soi-même une autre destination que celle qu'il a en vertu de son alliance avec l'absolu.

L'homme fait partie de l'enchaînement causal, et le sentiment intime de la liberté n'est qu'une illusion qui repose sur le défaut de faculté de découvrir les causes déterminantes. Une pierre lancée dans l'espace aurait, elle aussi, dit-il, si elle était consciente, le sentiment d'être libre, et croirait agir suivant sa propre volonté à cause du manque de connaissance des forces qui l'auront mise en mouvement.

Newton.

Jusque vers la fin du 17^e siècle, de grands esprits étaient, d'accord avec les méthodes cartésiennes, dans leur conception de la nature, enclins à n'accorder de validité qu'à l'étendue et au mouvement, et essayaient de poursuivre les qualités des scolastiques jusque dans leur dernier refuge, la fermeté des atomes crochus d'Epicure.

Mais à cette époque apparaît une nouvelle explication de la nature, qui emploie une idée étrangère en principe à l'arithmétique et à la géométrie, l'idée de force. Cette explication de la nature est celle de Newton.

En l'an 1687 parut « *Philosophiæ naturalis principia mathematica* ».

Dans les deux premiers livres de cette œuvre immortelle, la nouvelle explication de la nature atteint ses résultats définitifs à l'aide de calculs géométriques, et dans le troisième livre il est démontré comment la force d'attraction croissant en raison inverse du carré de la distance permet, avec une exactitude jusqu'alors inconnue de calculer les mouvements des planètes et de la marée.

Dans son optique, Newton exprime la présomption que l'électricité et le magnétisme suivent des lois analogues à celles des corps célestes, et comme explication aux phénomènes capillaires et aux réactions chimiques il présente la théorie d'une attraction moléculaire.

Newton plaça aussi des forces immédiates éloignées à la base de sa théorie de la lumière, qui, selon lui, est un phénomène mécanique consistant en un courant de corpuscules lancés avec grande vitesse d'une source de lumière, doctrine qui se trouvait en opposition à la théorie des contemporains de Newton, HUYGENS et DESCARTES, et d'après laquelle la lumière se composait de mouvements ondulatoires dans l'éther, se propageant de la même manière que les ondes sonores.

Newton, lui-même, laissa sans réponse la question de la cause de la gravitation. Jusqu'à présent, dit-il, j'ai expliqué les phénomènes que présentent le ciel et la mer à l'aide de la gravitation. Mais je n'ai pas encore indiqué la cause de la gravitation. Je n'ai jusqu'à présent pas pu déduire des phénomènes la cause des propriétés de la gravitation, et je ne formule aucune hypothèse. Et les hypothèses, qu'elles soient de l'ordre de la physique ou de la métaphysique, qu'on ait à les rapporter à des qualités occultes ou à un mécanisme, elles ne sont pas du domaine de la philosophie expérimentale.

Une telle hypothèse de la nature de la gravitation fut cependant, avec l'autorisation de Newton, énoncée par ses disciples, qui soutinrent que l'on devait considérer la gravitation comme une propriété originelle des corps, absolument comme l'étendue et la mobilité, doctrine qui se trouvait en vive opposition à la théorie de Descartes, d'après laquelle il n'existait que des forces immédiates éloignées.

Les Cartésiens virent dans la conception de Newton une résurrection de la doctrine des propriétés occultes. Contre cette assertion se retourna de nouveau le disciple de Newton, ROGER COTES, qui dit: « La gravitation n'est aucune propriété occulte. Car son existence est clairement prouvée par les phénomènes. Ceux-là par contre ont recours aux forces occultes, qui supposent l'existence de je ne sais quelle sorte de tourbillons dans une matière complètement hypothétique et tout à fait inconnue de nos sens ». Les efforts en vue de tout expliquer dans l'œuvre créée par Dieu, doivent, selon Cotes, être qualifiés d'athéisme.

Newton a de l'éther une théorie des plus intéressantes, où il le conçoit comme un principe actif qui, en quelque sorte, anime le monde.

Les mots qui, à ce sujet, terminent les « *Principia* » sont les suivants: « Il pourrait ici être nécessaire d'ajouter quelque chose concernant la substance immatérielle qui pénètre tous les corps solides et est contenue en eux. A l'aide de la force et de l'activité de cette substance immatérielle sont mutuellement attirées et fixées l'une à l'autre les plus petites parties des corps, lorsqu'elles entrent en contact. Au moyen d'elle, les corps électriques agissent, aux plus grandes distances tant pour attirer les corps que pour les repousser. A l'aide de cette essence immatérielle, la lumière s'échappe, est réfléchiée, déviée, réfractée et ainsi s'échauffent les corps. Tous les sentiments sont éveillés et les corps des animaux sont spontanément mis en mouvement par les vibrations de cette essence, et les vibrations se propagent des organes extérieurs des sens par l'entremise des fils solides des nerfs jusqu'au cerveau et de là de nouveau aux muscles. Mais ces choses ne se laissent pas expliquer en quelques mots, et l'on n'a pas non plus le nombre suffisant d'essais pour pouvoir déterminer d'une manière exacte et prouver les lois d'après lesquelles agit la substance essentielle ».

Ainsi qu'il ressortira plus clairement de ce qui suit, les forces actives présumées par Newton comme existant dans la nature restèrent, d'une manière fatale, absolument négligées par ceux qui, par la suite, basèrent leur doctrine sur le système de Newton.

Ce qu'il y a en outre de remarquable c'est que la représentation de la constance du mouvement, qui jouait, dans le système du monde de Descartes, un rôle important, a disparu du système de Newton. Rien d'analogue ne l'y remplace non plus; Newton s'oppose même expressément à cette représentation. Le principe de l'inertie, à lui seul, dit-il, ne créerait jamais le mouvement dans le monde. Il faut qu'il survienne

encore un nouveau principe pour mettre les corps en mouvement, et encore un autre pour maintenir le mouvement (31^e question de l'appendice à l'Optique). « A cause de la friction entre les parties d'un liquide et de la faible élasticité des corps solides, le mouvement disparaît plutôt qu'il ne se crée, et il se trouverait en décroissance continue, si l'on ne devait pas nécessairement supposer que les différents mouvements sont maintenus et complétés par des principes actifs, tels que p. ex. la cause de la gravitation, la cause que le cœur et le sang des animaux sont en mouvement continu et conservent la chaleur, que l'intérieur de la terre se maintient continuellement chaud, que les corps brûlent et éclairent, et que le soleil est toujours ardent et chauffe tout de sa lumière ».

Il ressort aussi clairement de ces remarques que Newton soutient expressément que l'explication mécanique des phénomènes naturels est incomplète, et qu'elle ne devient complète que lorsque les forces mécaniques passives se suppléent par des forces actives et créatrices. Les successeurs de Newton ne suivirent pas, sur ce point important, les traces du maître.

L'œuvre de Newton transplanta d'un seul coup une série de phénomènes cosmiques dans la claire lumière de l'intelligence. Les mouvements des corps célestes que, pendant des milliers d'années, les hommes avaient considérés avec dévotion, et qu'ils avaient tout autant été avides de connaître, devinrent alors compréhensibles dans tous les détails. Toutes les vieilles constructions théoriques infiniment compliquées et cependant insuffisantes furent mises de côté et remplacées par des lois simples permettant de poursuivre les phénomènes et de les prédire. Et les sortilèges qui produisent tout cela, ce sont, outre la loi de l'inertie et la loi qui, d'après Galilée, unit la force à l'accélération — la loi de la gravitation de Newton et l'art mathématique.

On comprend facilement que l'on ait alors cru avoir tiré de côté la voile qui cachait le secret de la nature. Et il est aussi bien compréhensible que l'on dût essayer, dans le développement ultérieur, de prendre pour base d'une explication des phénomènes du domaine de la vie intellectuelle, les idées newtoniennes, qui s'étaient montrées si propres à l'explication de la nature.

Leibniz.

Leibniz se place, par sa notion des monades, en vive opposition à Spinoza.

Pour ce dernier il n'existe, comme il a été dit, qu'une substance et tous les êtres particuliers sont à elle comme les vagues sont à la mer.

Leibniz reprit la doctrine de Protagoras. Pour lui la réalité vraie est une pluralité de forces individuelles, agissant chacune suivant sa loi innée et étant chacune déterminée par son propre caractère, sans être l'objet d'aucune influence extérieure.

La faculté de décider de soi-même, que Spinoza n'attribuait qu'à l'absolu, appartient, suivant Leibniz, à chaque monade, appelée aussi par lui-même un petit dieu, parce qu'elle a la vie en elle-même.

La monade ne possède « aucune fenêtre », et cependant elle est gouvernée non seulement par un principe immanent, mais aussi par le rapport de la monade à l'univers, rapport qu'il appelle « harmonie préétablie » et auquel on donna plus tard le nom de « parallélisme psycho-physique ».

Dans sa conception physique de l'univers, Leibniz s'écarte et de Descartes et de Newton.

Dans la nature, dit-il, il doit exister autre chose que ce qui est purement géométrique, c.-à-d. l'étendue et seulement sa modification. On est obligé d'y faire entrer d'autres notions que l'étendue pure et le mouvement relatif.

« Si je suis toutefois convaincu que tout dans le monde physique se passe mécaniquement, je ne puis cependant croire que les principes mêmes de la mécanique, c.-à-d. les lois fondamentales du mouvement aient une origine plus élevée que celle que la mathématique seule peut leur accorder. On se rend compte que l'on doit admettre une notion quelconque plus élevée ou métaphysique, savoir la substance, l'effet et la force, et l'admission de ces notions a pour conséquence que tout ce qui est exposé à une influence, doit aussi agir de son côté, et que tout ce qui agit est aussi l'objet d'une réaction . . . Je maintiens que tout corps est étendu, et qu'il n'existe pas d'étendue sans corps. Mais malgré cela, les notions de lieu et d'espace et l'étendue pure ne doivent pas être confondues avec la notion de substance, qui, outre l'étendue, contient aussi le signe caractéristique de résistance, c.-à-d. d'effet et d'action. J'avais pénétré bien avant dans le royaume de la scolastique, quand la mathématique et les auteurs modernes m'en firent sortir déjà dans ma jeunesse. Leur bel art d'expliquer mécaniquement la nature m'enthousiasma et je méprisai à juste titre leurs méthodes, qui n'emploient que formes et propriétés, notions dont on ne peut rien conclure. Mais puisque je pris à tâche d'approfondir, moi-même, les principes de la mécanique, afin de pouvoir expliquer les lois naturelles que l'expérience nous apprend à connaître, je me rendis compte que la considération d'une masse étendue seule n'était pas suffisante, et qu'il était nécessaire d'employer la notion de force, qui est très compréhensible, quoiqu'elle provienne de la métaphysique. Par force ou puissance je n'entends pas la propriété simple, qui n'est que la possibilité d'agir et qui — elle-même quelque chose de mort — ne produit jamais un effet sans qu'il soit déclenché du dehors. Mais j'entends par là une chose tenant le milieu entre propriété et action, une chose qui contient en elle un effort, un acte, une entéléchie, la force se transformant d'elle-même en effet, lorsque rien ne l'en empêche. Loin d'imiter la conception scolastique de la nature, qui prétendait avoir donné une explication,

alors qu'elle avait créé un nom, on doit comme Descartes et Huygens pousser l'analyse des phénomènes de la nature assez loin pour pouvoir les ramener aux phénomènes les plus simples. Mais dès que l'on est arrivé aux propriétés fondamentales de ces phénomènes, on trouvera qu'elles ne consistent pas seulement en étendue, c.-à-d. en grandeur et mouvement, mais que l'on doit nécessairement reconnaître en elles quelque chose qui rappelle les âmes, et que l'on appelle forme substansielle ou encore force ». (Philosophische Schriften v. Gerhardt, p. 465 et s.)

De même que Descartes, Leibniz part de la doctrine de la subsistance du mouvement et dirige à cette occasion une vive attaque contre Newton, qui, prétendait-il, professait cette opinion curieuse que Dieu devait de temps en temps monter le monde, comme une montre, ou même le réparer pour l'empêcher de s'arrêter. A cette attaque, les disciples de Newton répondirent que Dieu devait toujours être considéré comme mainteneur des forces motrices primitives du monde, si le matérialisme et le fatalisme ne devaient pas dominer.

Ludvig Holberg.

En Scandinavie la liberté de la volonté fut défendue par Ludvig Holberg. Dans son introduction au droit naturel il dit au sujet de la volonté (Chap. I): « La volonté est la faculté de l'âme raisonnable, par laquelle l'homme, comme par une impulsion intérieure, est amené à faire et à choisir ce qui semble le plus agréable, et rejette par contre ce qui paraît incommode. De sorte qu'un homme tire de sa volonté le pouvoir de faire une chose de lui-même et spontanément, du moins en ce qui concerne les actions extérieures qui sont soumises aux tribunaux et jugements humains, et qu'ainsi se trouve repoussée l'opinion qui conclut que le hasard et la prévoyance divine causent une nécessité absolue pour les actes de l'homme, et suivant laquelle Dieu est considéré comme la cause du péché et la vertu et la moralité sont anéanties. Car, si l'homme ne possède aucune volonté libre, on ne peut guère dire qu'il soit la cause de ce qui se fait, mais l'acte doit être imputé à celui qui apporte une telle nécessité ».

Kant.

Vers la fin du 18^e siècle, le problème de la volonté et aussi en même temps l'explication de la nature reçurent dans la philosophie de Kant une formulation tout-à-fait nouvelle.

Kant fonda sa doctrine sur la distinction entre l'âme humaine et le monde extérieur, d'une part, comme phénomènes subjectifs, étant objets de la connaissance, et d'autre part comme objectifs, mais inconnaissables « Dinge an sich ».

Pour Kant tout le monde sensible, la base elle-même de la haute science naturelle de Newton et aussi d'autres personnes, ne forme que

des images qui, dans la conscience, passent la revue devant le savant naturaliste qui en prend connaissance, mais qui, en ce faisant, est dans l'impossibilité absolue, derrière ces images, d'examiner à fond leur réalité objective.

Dans la préface de la seconde édition de « Kritik der reinen Vernunft » il exprime ceci de la façon suivante:

« Nun wollen wir annehmen, die durch unsere Kritik notwendig-gemachte Unterscheidung der Dinge als Gegenstände der Erfahrung, von eben denselben, als Dingen an sich selbst, wäre gar nicht gemacht, so müsste der Grundsatz der Kausalität und mithin der Naturmechanismus in Bestimmung derselben durchaus von allen Dingen überhaupt als wirkenden Ursachen gelten. Von eben demselben Wesen also, z. B. der menschlichen Seele, würde ich nicht sagen können, ihr Wille sei frei, und er sei doch zugleich der Naturnotwendigkeit unterworfen, d. i. nicht frei, ohne in einen offenbaren Widerspruch zu geraten; weil ich die Seele in beiden Sätzen in eben derselben Bedeutung, nämlich als Ding überhaupt (als Sache an sich selbst) genommen habe, und, ohne vorhergehende Kritik, auch nicht anders nehmen konnte. Wenn aber die Kritik nicht geirrt hat, da sie das Objekt in zweierlei Bedeutung nehmen lehrt, nämlich als Erscheinung, oder als Ding an sich selbst; wenn die Deduktion ihrer Verstandesbegriffe richtig ist, mithin auch der Gegensatz der Kausalität nur auf Dinge im ersten Sinne genommen, nämlich sofern sie Gegenstände der Erfahrung sind, geht, eben dieselben aber nach der zweiten Bedeutung ihm nicht unterworfen sind, so wird eben derselbe Wille in der Erscheinung (den sichtbaren Handlungen) als dem Naturgesetze notwendig gemäss und sofern nicht frei, und doch andererseits, als einem Dinge an sich selbst angehörig, jenem nicht unterworfen, mithin als frei gedacht, ohne dass hierbei ein Widerspruch vorgeht. Ob ich nun gleich meine Seele, von der letzten Seite betrachtet, durch keine spekulative Vernunft (noch weniger durch empirische Beobachtung), mithin auch nicht die Freiheit als Eigenschaft eines Wesens, dem ich Wirkungen in der Sinnenwelt zuschreibe, erkennen kann, darum weil ich solches seiner Existenz nach, und doch nicht in der Zeit, bestimmt erkennen müsste (welches, weil ich meinem Begriffe keine Anschauung unterlegen kann, unmöglich ist), so kann ich mir doch die Freiheit denken, d. i. die Vorstellung davon enthält wenigstens keinen Widerspruch in sich, wenn unsere kritische Unterscheidung beider (der sinnlichen und intellektuellen) Vorstellungsarten und die davon herrührende Einschränkung der reinen Verstandesbegriffe, mithin auch der aus ihnen fliessenden Grundsätze, statt hat. Gesetzt nun, die Moral setze notwendig Freiheit (im strengsten Sinne) als Eigenschaft unseres Willens voraus, indem sie praktische in unserer Vernunft liegende ursprüngliche Grundsätze als Data derselben a priori anführt, die ohne Voraussetzung der Freiheit schlechterdings unmöglich wären, die spekulative Vernunft aber hätte bewiesen, dass diese sich gar

nicht denken lasse, so muss notwendig jene Voraussetzung, nämlich die moralische, derjenigen weichen, deren Gegenteil einen offenbaren Widerspruch enthält, folglich Freiheit und mit ihr Sittlichkeit (denn deren Gegenteil enthält keinen Widerspruch, wenn nicht schon Freiheit vorausgesetzt wird) dem Naturmechanismus den Platz einräumen. So aber, da ich zur Moral nichts weiter brauche, als dass Freiheit sich nur nicht selbst widerspreche, und sich also doch wenigstens denken lasse, ohne nötig zu haben, sie weiter einzusehen, dass sie also dem Naturmechanismus eben derselben Handlung (in anderer Beziehung genommen) gar kein Hindernis in den Weg lege: so behauptet die Lehre der Sittlichkeit ihren Platz, und die Naturlehre auch den ihrigen, welches aber nicht stattgefunden hätte, wenn nicht Kritik uns zuvor von unserer unvermeidlichen Unwissenheit in Ansehung der Dinge an sich selbst belehrt, und alles, was wir theoretisch erkennen können, auf blosse Erscheinungen eingeschränkt hätte. Eben diese Erörterung des positiven Nutzens kritischer Grundsätze der reinen Vernunft lässt sich in Ansehung des Begriffs von Gott und der einfachen Natur unserer Seele zeigen, die ich der Kürze halber vorbeigehe. Ich kann also Gott, Freiheit und Unsterblichkeit zum Behuf des notwendigen praktischen Gebrauchs meiner Vernunft nicht einmal annehmen, wenn ich nicht der spekulativen Vernunft zugleich ihre Anmassung überschwinglicher Einsichten benehme, weil sie sich, um zu diesen zu gelangen, solcher Grundsätze bedienen muss, die, indem sie in der Tat bloss auf Gegenstände möglicher Erfahrung reichen, wenn sie gleichwohl auf das angewandt werden, was nicht ein Gegenstand der Erfahrung sein kann, wirklich dieses jederzeit in Erscheinung verwandeln, und so alle praktische Erweiterung der reinen Vernunft für unmöglich erklären ».

Suivant la doctrine de Kant, tout le monde sensible, c.-à-d. celui qui d'une manière générale est l'objet de la connaissance, n'est rien d'autre que des phénomènes conçus subjectivement qui sont régulièrement groupés par l'intelligence.

Cette conformité aux lois ne revient pas à ces phénomènes comme tels. Elle est créée par l'intelligence qui les enlace de son enchaînement causal. C'est ainsi seulement que le manque de liberté est introduit dans ce qui se passe. La nature elle-même est libre, c.-à-d. et chaque phénomène en particulier qui, chacun séparément, compose les parties de l'image mondiale dans sa totalité, et la nature comme « Ding an sich ».

Il en est aussi de même de l'intelligence, comprise comme phénomène et comme « Ding an sich ». Lorsque le temps et l'espace, lorsque les catégories sont les formes en lesquelles et à l'aide desquelles l'intelligence classe les phénomènes, l'intelligence elle-même n'est pas, comme « Ding an sich », soumise à cette formation, mais elle est, comme le reste de la nature, libre, placée au-dessus de l'espace et du temps, au-dessus de la catégorie cause-effet.

L'intelligence et la volonté de l'homme, comme phénomènes et objets de la connaissance, appartiennent au monde empirique et sont comme tels, dans leurs rapports aux autres phénomènes, soumises à la loi causale et non libres; mais, comme « Ding an sich », la volonté est du monde intelligible et elle est libre.

Il y a une seule preuve que la liberté existe, c'est l'action morale. Ce n'est qu'en un tel acte que la liberté est consciente.

Pour l'intelligence théorique, la liberté est une idée inconnaissable, ne peut être définie que comme affranchissement de la dépendance causale. Pour l'intelligence pratique, elle est quelque chose de réel, étant le principe actif dans les cas où l'on agit moralement.

L'intelligence théorique ne peut concevoir la liberté comme réelle, parce qu'elle est extérieure aux idées d'espace et de temps et à la catégorie cause-effet. L'intelligence pratique, par contre, ne peut exister sans l'idée de liberté, qui est pour elle un postulat nécessaire.

Comme phénomène connaissable, l'acte humain est incorporé dans le mécanisme de la nature, mais réellement, comme trait du caractère intelligible, il est entièrement libre.

Comme caractère « intelligible », l'homme est autonome.

Fichte.

Fichte, le contemporain de Kant, étudia, en 1790, pour la première fois, « Kritik der praktischen Vernunft », ce qui causa dans sa vie un revirement décisif.

« Je vis », dit-il, « dans un nouveau monde, après avoir lu le livre de Kant ».

De même que Kant, il pose le principe qu'il appelle l'idéalisme, d'après lequel les choses se déduisent de la pensée, en opposition au dogmatisme, qui déduit la pensée des choses; et il soutient que de la chose pure, du seul fait d'être, on ne pourra jamais déduire une pensée, un sentiment intime des choses et de l'existence. L'inconséquence de la dogmatique c'est qu'elle est une doctrine, un système de pensées et qu'elle ne peut cependant pas prouver qu'il existe des pensées.

La réflexion est l'origine, et d'elle seulement peut se déduire l'expérience, qui est l'idée que nous nous faisons des choses. Le problème de la science est de montrer comment nos idées des choses naissent de la méditation.

La philosophie est la doctrine du « moi créateur ».

Dans son remarquable écrit « Die Bestimmung des Menschen », il cherche, comme Kant, de concilier la croyance à la liberté de la volonté avec la connexité causale comme forme de notre connaissance.

2. La mécanique classique devient au 18^e siècle la base des sciences naturelles et morales dites de l'esprit.

La doctrine de Kant et de Fichte contenait une complète négation du fondement même de la conception naturaliste de la vie; elle restreignait en effet l'explication mécanique et par là aussi la connaissance au sensible, c.-à-d. au phénomène subjectif.

En opposition au naturalisme, ils posaient le spiritualisme. Suivant eux, la nature doit être comprise du point de vue de l'âme, d'où provient toute régularité, et l'âme du point de vue de la volonté.

La sentence socratique: « Connais-toi toi-même » avait ainsi reçu un nouveau contenu, un nouveau fondement.

Mais parallèlement à ce courant d'idées coulait le courant naturaliste-déterministe, et l'évolution suivante devait montrer entièrement que ce système était loin d'avoir disparu.

Bien au contraire, maintenant que le programme de ces systèmes est clairement formulé, la lutte commence sérieusement entre le réalisme et l'idéalisme, le combat de géants entre Newton et Kant. Et cette lutte devait, dans le courant du 19^e siècle, se terminer enfin par l'absolue victoire de Newton.

La mécanique de Newton achève sa victoire en mettant son empreinte non seulement sur les sciences de la nature, mais encore sur les sciences dites de l'esprit.

Le début de cette immense victoire eut lieu au 18^e siècle et datait de bien avant Kant.

Déjà vers le milieu du siècle, il se trouva que la mécanique classique avait marqué de son cachet les *sciences dites de l'esprit* et exerçait une influence déterminante sur leur direction.

Le système portant cette empreinte devint à cette époque prépondérant en France et était représenté par les dits Encyclopédistes, dont le plus remarquable propagateur est DIDEROT. Dans son livre « *Système de la nature* », dont la première partie comprend la doctrine de la nature, de l'âme et de la morale, il représente l'homme comme un produit de la nature. Toute distinction entre une partie matérielle et une partie morale de son être est insensée, vu que les expressions dites morales, sous forme de pensées, d'activité de la volonté et d'actions, ne sont que les effets nécessaires de l'essence que nous a donnée la nature. La matière, avec son enchaînement infini de causes et d'effets, de mouvement et d'activité, est en réalité ce que les hommes appellent Dieu, et en dedans d'elle tout se trouve en mouvement circulaire incessant d'après des lois indispensables et éternelles. La doctrine de la liberté de volonté de l'homme est une supposition créée par la vanité humaine, et elle s'écarte d'une manière insensée des lois éternelles de la nature, auxquelles l'homme, comme toute autre matière, est soumis avec une nécessité sans volonté.

Lorsque tout se produit avec nécessité naturelle, il n'existe aucune distinction entre le moral et l'immoral, entre les hommes bons et ceux qui sont mauvais, et le système de la nature est un précurseur de l'école criminaliste-anthropologique moderne, qui enseigne que le crime n'est qu'un symptôme de l'aliénation mentale et consiste en un vain effort pour se révolter contre l'ordre de la nature.

Les idées Newtoniennes gagnant du terrain, il se produit aussi en même temps de grands changements dans la *conception fondamentale des sciences naturelles*.

En 1775, CUVIER posa le grand principe d'après lequel l'étude des animaux devrait avoir lieu, non pas, comme jusqu'alors, suivant leurs propriétés extérieures, mais d'après leur organisation intérieure. Il démontra aussi que les propriétés du corps des animaux, tant au point de vue de la forme que des fonctions, se trouvent en rapport intérieur fixe, dicté par des lois, de façon que la modification d'une propriété a pour conséquence la modification de toutes les autres, rapport qui a reçu plus tard le nom technique de principe de la corrélation des formes.

BICHAT publia, en 1801, son grand ouvrage anatomique dans lequel il applique aussi à l'homme les idées de Cuvier.

En 1789, JUSSIEU publia un certain nombre de thèses botaniques devant servir de base à une anatomie végétale ultérieure. Il fonda ses travaux sur les mêmes principes que Cuvier et essaya de construire sur cette base un système végétal naturel.

Dans le domaine de la minéralogie, ROMÉ DE LISLE, en 1783, prend pour base de ses recherches une idée qui devait être le point de départ de recherches faites sur un tout autre terrain, savoir le système de Quételet. Toutes les soi-disant irrégularités dans les formes des cristaux sont en réalité des régularités, et la manière de se comporter de la nature reste toujours la même.

HAUG fit encore un pas en avant: il découvrit en effet que certaines déviations de la symétrie étaient soumises à des calculs mathématiques.

BUCKLE traite des travaux de ces savants dans son « *History of civilisation in England* » et il voit justement l'importance de la découverte de Haug en ce qu'elle semble indiquer un rapprochement de la brillante idée que tout ce qui se passe est soumis à des lois. En démontrant que les formes les plus étranges, de la nature la plus particulière chez les minéraux, sont les conséquences naturelles de leurs antécédents, Haug établit, dit Buckle, la base de la pathologie du monde inorganique; et il devient ainsi plus facile de saisir la vérité encore plus élevée qu'il en est aussi de même du règne animal, quoique cela doive prendre plus de temps à le reconnaître à cause de la plus grande complication des phénomènes. Mais que cela est possible, c'est là le postulat duquel dépend tout progrès ultérieur dans toute science. Et il est remarquable que ce fut cette même génération, qui démontra la régularité absolue existant dans les irrégu-

larités apparentes chez les minéraux, qui devait aussi faire le premier pas vers cette reconnaissance bien supérieure que les irrégularités de l'esprit humain étaient déterminées par des lois aussi infaillibles que celles qui décidaient de l'état de la nature morte. En faisant cette remarque, Buckle songeait à la célèbre thèse de PINEL sur l'aliénation mentale. Dans cette œuvre, en effet, il est fait un essai de considérer l'aliénation mentale comme un phénomène qui survient nécessairement dans certaines conditions données. Et Buckle voit là un nouvel élément de la série d'arguments en faveur de la théorie d'après laquelle les mondes matériel et immatériel sont intimement liés, et ainsi se prépare la voie qui mène à l'opinion général que ces deux mondes peuvent être considérés d'un même point de vue, qui permet de réunir de nouveau les deux membres séparés de la science. De l'aliéné mental au criminel il n'y a qu'un pas, et ainsi se trouvait bien préparé le terrain sur lequel QUÉTELET devait plus tard construire le superbe édifice de la régularité du crime.

De la même manière que la mécanique de Newton, dans le courant du 18^e siècle pénétra dans les sciences morales et naturelles, elle était, en troisième lieu et comme sa plus directe continuation, devenue le fondement de la *mathématique* en France.

Les grands événements du 17^e siècle se ranimèrent alors avec un éclat encore plus brillant.

A l'époque d'un PASCAL et d'un FERMAT succéda, avec LAGRANGE, MAUPERTUIS et D'ALEMBERT, la longue série des mathématiciens français, jusqu'au moment où enfin LAPLACE, en s'appuyant sur la célèbre sentence de Newton « hypothèses non fingo », fit le dernier pas, en évincant également l'hypothèse d'un créateur. Ce fut aussi Laplace qui sut revêtir ses idées d'une forme dont Quételet devait par la suite faire usage. Mais c'est surtout comme fondateur du calcul des probabilités que Laplace a eu de l'importance pour Quételet. Dans son écrit publié en 1814, « Essai philosophique sur les probabilités », Laplace résuma sa conception de l'univers dans sa célèbre formule du monde: « Tous les événements, ceux même qui par leur petitesse semblent ne pas tenir aux grandes lois de la nature, en sont une suite aussi nécessaire que les révolutions du soleil. Dans l'ignorance des liens qui les unissent au système entier de l'univers, on les a fait dépendre des causes finales, ou du hasard, suivant qu'ils arrivaient et se succédaient avec régularité, ou sans ordre apparent; mais ces causes imaginaires ont été successivement reculées avec les bornes de nos connaissances, et disparaissent entièrement devant la saine philosophie, qui ne voit en elles que l'expression de l'ignorance où nous sommes des véritables causes. Les événements actuels ont avec les précédents une liaison fondée sur le principe évident qu'une chose ne peut pas commencer d'être, sans une cause qui la produise. Cet axiome, connu sous le nom de principe de la raison suffisante, s'étend aux actions même que l'on juge indifférentes . . . Nous devons donc envisager l'état présent

de l'univers comme l'effet de son état antérieur, et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée, et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome . . . L'esprit humain offre dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie une faible esquisse de cette intelligence. Ses découvertes en mécanique et en géométrie, jointes à celle de la pesanteur universelle, l'ont mis à portée de comprendre dans les mêmes expressions analytiques, les états passés et futurs du système du monde. En appliquant la même méthode à quelques autres objets de ses connaissances, il est parvenu à ramener à des lois générales les phénomènes observés et à prévoir ceux que des circonstances données doivent faire éclore. Tous ses efforts dans la recherche de la vérité tendent à le rapprocher sans cesse de l'intelligence que nous venons de concevoir; mais dont il restera toujours infiniment éloigné. Cette tendance propre à l'espèce humaine est ce qui la rend supérieure aux animaux ».

Dans le domaine des mathématiques pratiques, celui de l'économie sociale, la conception Newtonienne se fait aussi valoir vers le commencement du 19^e siècle.

Ses représentants formèrent ensemble l'école *physiocratique*. Ceux-ci voyaient l'idéal social dans un « ordre naturel », un état dominé par les lois naturelles et le droit naturel. Les lois physiques qui, suivant eux, gouvernent la vie sociale, sont éternelles et immuables et sont absolument les meilleures lois. Leur clarté subjugué autoritairement toute intelligence et tout raisonnement humain avec une exactitude, qui se trouve être, dans les détails, arithmétique et géométrique, et qui ne permet aucune objection, aucun doute, aucune fraude ni aucune assertion. Le chef de l'école pouvait fièrement affirmer: « Les lois de la nature ont, dans le système des physiocrates, acquis de nouveau l'élévation et l'importance qu'elle possédaient dans l'édifice doctrinal des Stoïciens ».

Et MIRABEAU dit franchement: « Les lois naturelles sont les seules lois nécessaires à la société ».

En 1803, SAINT SIMON publie ses « Lettres d'un habitant de Genève » dans lesquelles il essaie de fournir une preuve que la loi de la gravitation, comme loi universelle, s'applique aussi à la vie sociale. Il tâche aussi de comprendre comme causales les métamorphoses de l'économie sociale, et, en se basant sur les lumières ainsi acquises, de se faire une idée de la manière dont l'avenir doit se développer.

La connaissance de la nature et la doctrine de la volonté au 19^e siècle.

1. Propagation de l'idée de l'évolution.

En dépit de tous les savants naturalistes, la vie civilisatrice du commencement du 19^e siècle se trouvait sous l'égide du Kantisme.

L'individu autonome symbolisait les considérations théoriques, et l'intelligence et la volonté de l'individu passaient pour les créatrices souveraines de la société et de l'Etat.

La philosophie de la fin du 18^e siècle forma sa doctrine du droit originel de la personnalité, de son égalité de droit avec l'Etat, et enseigna que la mission de l'Etat devait se restreindre à assurer à tous l'égalité extérieure (KANT, FICHTE, HUMBOLT et ADAM SMITH).

En France ce système avait, déjà avant Kant, eu son représentant en ROUSSEAU, dont le « Contrat Social » et l'« Emile » étaient une révolte contre l'école des Encyclopédistes. Le premier devint la bible de la révolution, la constitution de 1793 représentant une mise à exécution de ses idées, et dans l'« Emile » Rousseau se met absolument en opposition au naturalisme, soutient avec conviction l'existence immatérielle de l'âme, la liberté de la volonté et la conscience innée de la morale.

A la même époque la civilisation française reçut dans l'œuvre de MONTESQUIEU, « l'Esprit des Lois », dont un chapitre était spécialement consacré à la liberté, son œuvre à programme positif, œuvre de laquelle il fut dit qu'elle apprit aux Français à réfléchir sur les lois.

Après l'époque de la Restauration, ce système obtient son triomphe en construisant sur ses idées fondamentales l'Etat de droit libéral.

Mais, à ce moment commence à poindre une nouvelle idée, qui devait, dans le courant du 19^e siècle, couvrir de son ombre toutes les autres idées, former la base d'une nouvelle explication de la nature et enfin marquer de son empreinte toute la civilisation. Tout en étant une idée nouvelle et indépendante, cette pensée, telle qu'elle fut formée par la suite, devint en même temps un nouveau et important point d'appui pour la conception fondamentale Newtonienne, la croyance à une régularité objective et réelle dans tout ce qui a lieu.

Cette idée puissante est l'idée de l'évolution.

Au 18^e siècle et antérieurement régnait la persuasion qu'il ne pouvait survenir rien de nouveau dans le monde, conception qui fut, pour ce qui est du monde organique, nettement formulée par LINNÉ dans la sentence: « Tot sunt species, quod ab initio creavit infinitum Ens ».

Les penseurs ayant des dispositions plus philosophiques interprétèrent cette doctrine dans ce sens que tout n'existait certainement pas à l'avance d'une manière réelle; mais existaient par contre les lois et les conditions qui déterminaient la forme et la nature des êtres organiques, tandis que, d'un autre côté, la plupart des naturalistes, moins versés dans

la philosophie, prenaient cette doctrine plus à la lettre et lui donnaient ce sens que toutes les formes animales et végétales, dans leur état actuel, existaient depuis la création du monde.

La philosophie empirique anglaise et la doctrine de Leibniz firent les premières brèches à cette croyance à l'immutabilité du monde.

Ceci eut tout d'abord lieu dans le domaine psychologique: l'école anglaise (LOCKE) repoussa en effet la doctrine des idées innées et posa en revanche l'hypothèse d'après laquelle l'homme n'arrive que peu à peu à une connaissance individuelle du monde qu'à l'aide d'une cumulation d'expériences.

Un progrès considérable représentait la doctrine de HUME d'après laquelle l'homme était dans l'impossibilité de connaître les causes réelles. L'enchaînement causal est de nature subjective, non objective. L'homme ne peut donc connaître que subjectivement la raison et la conséquence des phénomènes, non pas la cause et l'effet du réel.

On tira de cette doctrine la conséquence que l'histoire est la seule science, et partant de cette conception fondamentale, l'encyclopédiste français, l'ABBÉ DE CONDILLAC essaya de démontrer que l'expérience acquise par perception à l'aide des sens, comme le langage, se forme par cumulation des divers impressions des sens.

Cette œuvre et d'autres travaux analogues furent la première impulsion à la formation de la conception plus générale suivant laquelle les objets biologiques de la nature pouvaient d'une manière générale prendre successivement naissance.

L'intérêt pour la philosophie génétique fut aussi éveillé en même temps par la glorification de l'état naturel des hommes par ROUSSEAU et par sa réprobation de l'influence de la civilisation.

La lutte des *encyclopédistes* contre le christianisme orthodoxe fit aussi avancer les choses dans le même sens, en favorisant les spéculations sur « une histoire naturelle de la création » permettant de faire de l'origine du monde organique l'objet d'une explication rationnelle.

Un autre facteur fondamental important de la formation de l'idée de l'évolution représente la *philosophie de LEIBNIZ*.

Il est vrai que Leibniz professait cette opinion que l'état du monde était stationnaire et invariable. Mais il était en même temps très occupé de l'idée d'évolution, par laquelle il entendait, en opposition à la doctrine anglaise d'une cumulation historique des cas, le développement des éléments, qui étaient, dans leur fondement, créés au commencement du monde, mais qui n'atteignirent leur complet développement qu'à une époque ultérieure.

Les disciples français de Leibniz, ROBINET et BONNET, appliquèrent cette doctrine de l'évolution d'une manière générale au monde organique tout entier et enseignèrent que les organismes existant actuellement étaient

nés de prédécesseurs plus simplement construits et qu'il existait des séries ascendantes (hiérarchie) de formes organiques.

Les travaux de Robinet et de Bonnet furent continués en Angleterre par le grand-père de Charles Darwin, Erasmus Darwin qui formula, en 1794, dans sa « Zoonomia », une doctrine de l'évolution, où il essayait d'expliquer l'origine naturelle des organismes.

En France, BUFFON émet, à la même époque, dans sa grande histoire naturelle, l'hypothèse que les animaux apparentés ont une origine commune, et que les conditions d'existence extérieures sont un facteur de transformation.

2. L'idée de l'évolution entièrement développée.

L a m a r c k.

Le savant qui devait faire de l'idée de l'évolution un principe général et directeur de l'explication de la nature fut le biologiste français Lamarck.

En 1809 parut sa « Philosophie zoologique », où il expose, dans des sentences claires, sa théorie de l'origine et du développement du monde organique et de la cause de cette évolution.

Il maintint les hypothèses de ses prédécesseurs admettant un monde organique construit suivant une hiérarchie ascendante.

Mais alors que les penseurs précédents professaient cette opinion que cette hiérarchie était l'expression d'une idée divine, Lamarck prétendait que cet ordre de choses était dû aux « efforts du sentiment intérieur », ce par quoi il entendait les forces intérieures n'étant pas l'objet de la connaissance.

Ces forces intérieures n'étaient pas seulement la cause de la génération primitive, *generatio aequivoca*, s. *spontana*, par laquelle, de la matière inorganique, se trouve créée la vie organique. Mais une telle génération continue encore à se produire avec le concours d'heureuses circonstances.

Comme causes de l'évolution, Lamarck ne reconnaissait toutefois pas seulement les causes intérieures, mais aussi les causes extérieures, et, comme facteur principal de la transformation des espèces, il comptait, entre autres, l'emploi ou le manque d'emploi de ces organes: dans le premier cas avait lieu une évolution progressive, dans le second, une évolution régressive.

Cependant, d'après Lamarck, ces modifications étaient aussi provoquées, en dernière instance, par des forces intérieures; il supposait en effet que l'usage accru ou diminué des organes, de même que les autres facteurs extérieurs de développement étaient dus aux conditions variantes de la vie, conditions qui, comme il l'exprime, créent des besoins ou des désirs. Et pour satisfaire à ceux-ci, les organes sont transformés par des forces spontanées, et les organes ainsi nouvellement développés, adaptés aux conditions modifiées de l'existence, deviennent ensuite héréditaires.

C u v i e r.

Contre la doctrine de Lamarck d'une évolution *successive*, son grand contemporain, Georges Cuvier, émit une autre théorie de l'évolution.

Cuvier est le créateur de la paléontologie. Les formations fossiles, qui étaient connues depuis longtemps, n'avaient pas pu être interprétées par la science antérieure d'autre manière que comme un jeu de la nature ou comme un essai manqué de la part du Créateur, qui, mécontent de son œuvre, les avait mises de côté.

L'imagination et la superstition se rattachaient aussi aux parties de squelettes d'animaux préhistoriques qui avaient été trouvées. Des os de mammoth furent ainsi vénérés par l'Eglise comme les restes terrestres de saints; et l'on trouva près du lac de Constance un squelette, qui fut considéré par SCHEUCHZER comme les ossements d'un homme qui avait péri lors du déluge.

Cuvier reconnut les pétrifications comme restes d'animaux et de plantes préhistoriques, et aussi les énormes os retrouvés comme les restes de mammifères ayant existé à des époques antérieures.

Il démontra également que le dit « *homo diluvii testis* » reconstruit par Scheuchzer était le squelette d'une salamandre géante disparue.

Dans son livre « Ossements fossiles », il déclare que « le temps n'est plus où l'ignorance pouvait soutenir que ces restes de corps organisés étaient de simples jeux de la nature, des produits conçus dans le sein de la terre par ses forces créatrices. Une comparaison scrupuleuse de leurs formes, de leur tissu, souvent même de leur composition chimique, ne montre pas la moindre différence entre ces coquilles et celles que la mer nourrit; elles ont donc vécu dans la mer; elles ont été déposées par la mer: la mer existait donc dans les lieux où elle les a laissées; le bassin des mers a donc éprouvé au moins un changement, soit en étendue, soit en situation ».

Cuvier enseigna, comme Lamarck et les prédécesseurs de celui-ci, qu'il se produisait dans le monde organique une force évolutive. Mais en opposition à ceux-ci, il soutenait que cette évolution n'avait pas eu lieu d'une manière continue et successivement, mais qu'elle avait été produite par d'immenses catastrophes qui, de temps en temps, avaient dévasté la terre et avaient, avec la puissance des éléments naturels, causé d'énormes ravages dans la nature animée et la nature inanimée.

Cette doctrine des catastrophes, appelée doctrine des cataclysmes, se trouve exposée dans le « Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changements qu'elles ont produit dans le règne animal ».

Contrairement à Lamarck, Cuvier ne reconnaissait en outre absolument aucune unité dans le règne animal.

Dans « Le règne animal » il divise celui-ci en quatre classes ou types, les vertébrés, les mollusques, les animaux articulés et les radiaires, et prétend que ces types n'ont aucun rapport l'un avec l'autre, vu qu'ils constituent quatre différents plans de construction suivis par le Créateur.

Geoffroy St. Hilaire.

Geoffroy St. Hilaire souleva une forte opposition contre la théorie des cataclysmes de Cuvier et sa croyance à une profonde différence dans la construction des classes des animaux: il maintenait l'évolution successive et le plan de construction uniforme pour tout le règne animal, tous les animaux s'étant développés des formes les plus simples aux plus compliquées.

Le 2 août 1830, les deux antagonistes se combattirent dans la mémorable séance de l'Académie Française, où Cuvier, en vertu de sa grande autorité, remporta la victoire.

Charles Lyell.

Cuvier fut toutefois attaqué, peu de temps après, dans son propre domaine, la paléontologie, par le savant anglais Charles Lyell, dans son ouvrage « Principles of geology ».

Lyell repoussa la doctrine des catastrophes et forma une nouvelle théorie d'après laquelle c'étaient les mêmes forces qui étaient depuis toujours en activité. Il était possible que les phénomènes volcaniques eussent été plus fréquents dans les périodes géologiques antérieures et plus fréquentes également les autres modifications de la croûte terrestre et de la répartition entre la terre et la mer. Mais ces modifications n'étaient pas produites, elles non plus, de la manière supposée par Cuvier, par des catastrophes ayant lieu subitement, mais se passaient dans le courant de longues périodes de temps.

Les lois naturelles dominantes de notre temps suffisent à expliquer toutes les modifications, sans qu'il soit pour cela nécessaire de recourir à l'hypothèse de cataclysmes comme explication auxiliaire.

« C'est une étude extrêmement intéressante, mais aussi très difficile que de rechercher les particularités de la formation de la surface de notre terre et seul le plus soigneux examen des formations peut ici nous mener pas à pas à des progrès. Mais le fondement de cette étude doit toujours être un examen exact des conditions actuelles et des forces qui sont de nos jours en activité sur notre terre ».

Ainsi se modifie sans cesse l'aspect du globe, mais pas partout en même temps et de la même manière. Les dépôts se trouvent être de nature différente dans les divers territoires, la nature des dépôts volcaniques et le terrain produit du désagrègement ne sont pas identiques. Mais les forces qui ont, depuis le début jusqu'à présent, provoqué les

destructions et les reconstructions sur la surface du globe et causé cet étrange changement de conditions dans la nature, sont restées les mêmes.

La doctrine de Lyell, qui était un coup énergique porté à la théorie des cataclysmes de Cuvier, eut par la suite de plus en plus d'adhérents et devint enfin le fondement reconnu de toutes recherches géologiques et d'autres sciences naturelles en ce qui concerne l'évolution de la nature.

Darwin.

Ainsi se trouvaient données les bases des travaux du naturaliste, au nom duquel se trouve lié de préférence — quoique à tort — l'explication génétique du monde organique.

Juste cinquante ans après Lamarck, Charles Darwin exposa sa célèbre théorie.

Darwin essaya, en se basant sur un immense matériel de faits, et non pas à l'aide d'expériences analytiques ou de déduction logique, de composer la doctrine de la transformation des organismes.

Il se représente la nature organique comme une société d'animaux et de plantes, qui, toutefois chacun en particulier, suivent et poursuivent des buts individuels. Par leur coexistence se créent les forces qui favorisent le développement de ce qui est utile, et qui forment la condition nécessaire à la continuation de l'existence des êtres vivants et à leurs progrès.

La vie organique s'est développée, dans le courant de nombre de millions d'années, de formes simples de la vie subissant des modifications successives à peine remarquables.

Les nouvelles formations surgissant continuellement se ramifient comme espèces, classes et familles et ainsi se compose le monde organique d'un seul grand arbre de la vie qui acquiert toujours de nouvelles branches.

De tout organisme vivant actuellement part un chemin continu qui remonte au commencement de la vie.

Il n'existe pas d'espèces et de classes naturelles étant l'expression d'un plan uniforme, mais seulement une série continue de formes, dont les délimitations plus ou moins distinctes ne sont causées que par les lacunes produites par la disparition de chaînons intermédiaires.

Dans le livre de Darwin « On the origins of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life », il y a deux choses que l'on doit tenir bien séparées, savoir d'une part, la doctrine de la relation des espèces ou doctrine de l'extraction, doctrine de la descendance, et, d'une autre part, la doctrine de la formation des espèces par choix naturel, théorie de la sélection.

La théorie darwinienne de la descendance ne contenait rien d'essentiellement nouveau, et lorsque, malgré cela, sa doctrine de la variabilité

des espèces et de l'extraction d'une espèce de l'autre fit à ce point sensation, et produisit l'effet d'une révélation, cela ne peut s'expliquer que parce qu'il appuie sa doctrine sur des faits palpables et qu'il la rendit ainsi plus évidente que n'avaient pu le faire ses devanciers à l'aide de leurs théories construites plutôt sur la spéculation.

Ce que le Darwinisme apportait de nouveau n'était pas le fait *que*, dans le monde organique, a lieu un développement, mais par contre la théorie indiquant *comment* et *pourquoi* cette évolution progresse.

Ce « comment » et ce « pourquoi », il essaya d'en donner les raisons dans sa théorie de la sélection.

Pour résoudre ces problèmes, Darwin ne s'engagea pas dans la voie de la philosophie et de la spéculation, mais dans celle de l'observation, et pour comprendre son point de départ, il est d'une importance essentielle d'avoir présent à l'esprit qu'il était Anglais.

A l'époque de Darwin, l'élevage des animaux domestiques s'était en Angleterre, plus que partout ailleurs, développé sous des points de vue déterminés dans des buts précis. Les éleveurs anglais avaient, grâce à un élevage rationnel, produit, en-dedans de la même famille, des variations d'une telle portée que la forme de la souche commune se laissait difficilement reconnaître.

Prenant ces faits comme point de départ, Darwin posa la question de savoir si la même sélection que les éleveurs entreprennent sciemment, n'a pas lieu aussi dans la nature, et trouvant qu'une telle hypothèse est fondée, il pose ensuite la théorie que la force dont la nature se sert est la lutte pour l'existence, le struggle for life.

La nature est prodigue. A toute époque, il se produit tant dans le règne animal que végétal un nombre infiniment plus grand de germes que ceux qui atteignent leur complet développement. Dès le premier moment, ces germes sont, de tous côtés, entourés de danger et d'ennemis, et seulement un petit nombre d'entre eux réussissent, en surmontant les dangers et en s'adaptant au milieu, à croître et à avoir une progéniture.

Dans le règne animal comme dans le règne végétal il existe une lutte continue pour l'existence, et dans cette lutte périt tout ce qui a peu de valeur.

3. L'idée de l'évolution est généralement appliquée aux sciences naturelles.

Avec Darwin commence une nouvelle époque dans l'histoire de la science naturelle, en somme absolument analogue à celle qui était née de la mécanique de Newton.

De même que la mécanique newtonienne, au 18^e siècle, de même, au 19^e siècle, l'idée d'évolution s'était introduite dans toutes les branches de la science naturelle.

Ce qui, d'après Darwin, détermine la structure des organismes étant leur mode d'existence, la morphologie, qui considérait la structure comme absolue, perdit beaucoup de son importance. Elle fut remplacée par l'eucologie, la doctrine du mode d'existence des animaux et des plantes.

Dans sa systématique, Darwin repoussait la doctrine des plans de construction et types et des catégories naturelles et la remplaçait par la doctrine de l'arbre généalogique, c.-à-d. une série d'êtres plus ou moins mutuellement identiques, se trouvant tous en connexité génétique.

Ce n'est pas le problème de la paléontologie de rechercher les idées générales qui se révèlent dans toute période de création, mais par contre de reconstruire les membres manquant à l'arbre généalogique à l'aide des formes éteintes de la vie.

La géographie biologique eut pour but d'étudier les causes et les effets des modifications subies par les organismes et d'expliquer la dissémination géographique actuelle de la vie organique, en partant de ses antécédents.

L'anthropologie eut, pour sa part, à démontrer la parenté de l'homme avec les animaux au point de vue anatomique, psychologique et paléontologique.

La doctrine de Darwin eut vite dans tous les pays civilisés une immense adhésion, mais surtout en Allemagne, où l'introduction du Darwinisme se rattache, en premier lieu, aux noms de C. VOGT, BÜCHNER, DUBOIS-REYMOND et avant tout à HAECKEL, qui, plein d'une persuasion enthousiaste de la vérité de la nouvelle doctrine, ne recula devant aucune de ses conséquences.

Haeckel créa aussi une annexe au Darwinisme en établissant la loi fondamentale dite biogénétique, d'après laquelle l'évolution ontogénétique est une courte récapitulation du développement phytogénétique, c.-à-d. que les stades particuliers de l'embryon dans leur forme schématique présentent l'image des ancêtres de l'animal développé.

4. L'idée de l'évolution est aussi appliquée aux sciences dites de l'esprit.

L'idée de l'évolution et la nouvelle explication de la nature basée sur elle devaient bientôt mettre son empreinte sur toute la vie intellectuelle.

L'idéalisme spéculatif avait vu en l'homme une « personne », dans le sens primitif de per se una, un être achevé en lui-même, caractérisé avant tout par ses facultés et propriétés morales, et dont le but indépendant et souverain était le développement par soi-même et l'auto-activité.

Chaque individu était lié par contrat au pouvoir public, contrat par lequel on essayait de délimiter distinctement les domaines de l'un et de

l'autre, et ce avec tendance marquée à vouloir rogner à l'état sa part au profit de l'individu libre.

L'autorité et la tradition furent aussi sacrifiées dans ce même but, et remplacées, comme principe de formation de l'état, par la raison infinie de l'individu, vis-à-vis de laquelle on ne devait jamais permettre à l'Etat de poursuivre des buts particuliers.

L'individu, ainsi libéré le plus possible de tous liens, était, d'une part, placé seulement d'une manière indirecte en rapport avec ses semblables, par le fait qu'ils avaient tous un point de contact dans l'Etat, mais d'autre part en rapport immédiat avec l'infini, avec les sources scientifiques, artistiques et religieuses, créatrices de la vie.

L'individu n'était pas seulement citoyen, mais avant tout citoyen du monde.

Tout ce bâtiment d'idées s'effondra quand progressa l'idée de l'évolution.

Au lieu de la notion d'Etat comme rapport juridique basé sur un contrat entre chaque individu en particulier et le pouvoir public, apparaît alors la notion de Société, fondée sur l'idée de l'origine commune des hommes, leur dépendance mutuelle, ayant comme conséquence leur union réelle et non juridique.

L'individu est caractérisé non pas avant tout par ses propriétés psychiques, mais par ses qualités physiques.

Il n'est plus imaginé comme un microcosme, mais comme membre d'une société.

Dans le domaine de la coopération commune, l'individu a à chercher une place dans le rang et la file. Il ne signifie rien et n'est capable de rien, lorsqu'il essaie d'aller son propre chemin.

L'individu est apprécié d'après ce qu'il peut faire pour la société, pas selon ce qu'il peut acquérir comme propre développement.

L'ancienne éthique individualiste, basée sur l'idée du devoir, est remplacée par une éthique sociale, qui exige tout d'abord que l'individu se laisse dicter sa conduite par des égards communs, et, à bien noter, par les égards considérés par la majorité comme utiles à la société.

Il s'ensuit aussi que l'on tâche de former des institutions éthiques, juridiques et religieuses d'après les égards sociaux, en négligeant d'une manière plus ou moins complète les égards individuels.

Tandis que Lamarck considérait encore le développement comme provoqué par la réaction des forces spontanées, innées, contre les influences extérieures, cette idée disparaît totalement chez Darwin, tout développement étant, suivant lui, dépendant du milieu, sans aucune activité personnelle de la part de l'individu.

Si l'on part de cette conception fondamentale, l'individu devient un être dans lequel sa nation, sa race et sa classe sociale pensent et éprouvent des sentiments.

L'individu, lui-même, n'a donc non plus aucune responsabilité. Tous les défauts humains ont leur racine dans l'organisation sociale. Ils sont tous envisagés sous le seul point de vue d'un déficit social dans les fonctions vitales du corps social, sont considérés comme maladies sociales.

a) Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en France.

Comte.

En France le nouveau système philosophique a pour chef Comte, le fondateur du dit positivisme, basé sur cette doctrine — d'ailleurs ancienne — que toute connaissance humaine se rattache exclusivement au monde sensible, et que toute spéculation philosophique et religieuse ne fait qu'égarer les hommes.

Dans tout ce qui se passe, la science a à démontrer l'homogénéité et la régularité qui rassemblent tous les faits. Elle n'a pas à expliquer, mais seulement à décrire ce qui se passe. Il s'agit de voir pour être à même de prévoir.

De ce point de départ ressortent clairement les idées newtoniennes chez Comte, qui combine celles-ci avec l'idée d'évolution en posant, pour l'organisme social, sa « loi d'évolution aux trois états ».

Le premier stade est l'état théologique, à la base duquel il n'existe que peu d'observations, et dans lequel l'imagination joue un rôle dominant. D'une manière enfantine, la nature environnante est revêtue d'une forme humaine ayant vie humaine, elle est personnifiée. Le monde est supposé rempli d'êtres divins, dont il s'agit d'obtenir les faveurs. Dans cet état, l'évolution passe par différentes phases, depuis le grossier fétichisme jusqu'au polythéisme artistique ennobli, qui forme, selon Comte, l'apogée de la vie religieuse, et ensuite au monothéisme, dans lequel ce qu'il y a de sensible et d'anthropomorphe dans la conception de la nature commence à pâlir et où se crée l'introduction au nouvel état.

A ce second degré de développement, l'état métaphysique, on recherche l'explication de la nature non pas dans des êtres personnels, mais dans des idées, des principes, des forces abstraites.

La troisième phase est enfin l'état positif, dans lequel l'imagination et l'argumentation sont remplacées par l'observation, et où le problème consistera à rechercher non pas des causes absolues, mais les lois qui régissent la société.

Comte établit nettement qu'il ne revient à la vie morale aucune activité spontanée, mais que les divers états d'âme répondent tout simplement à des états successifs du corps. Ces derniers sont soumis à la régularité, et la vie morale n'en donne qu'une image dérivée.

Tout développement se produit lentement et d'une manière continue; tout ce qui a lieu ultérieurement a son origine dans quelque chose de

précédent et même les cataclysmes, subits d'apparence, sont toujours causés par des modifications qui se sont succédé lentement.

Aucun redoublement d'effort ne peut donc hâter la marche du développement.

Tout ce que la science contient de notions abstraites et de théories absolues doit en être exclu.

Comme branches principales de la science, Comte nomme l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie, sciences qui forment une série ascendante dans la connaissance humaine.

Parmi ces branches, l'astronomie et la physique sont déjà, sous le régime des mathématiques, presque entièrement débarrassées des idées abstraites qu'elles contenaient, tandis que la chimie est encore pleine d'idées troubles et d'explications subjectives.

Ceci s'applique encore plus à la biologie et avant tout à la sociologie, où il règne un complet « désordre intellectuel », tout s'y dissolvant en opinions et intérêts tout particuliers. Dans ce désordre intellectuel, aucune science sociologique ne peut trouver de sol de germination ni se développer. Car cela ne peut se faire que lorsqu'une conviction commune met en contact ceux qui créent et ceux qui reçoivent.

Le véritable progrès dépend d'une « évolution intellectuelle » grâce à laquelle la vie humaine se perçoit complètement d'un point de vue sociologique.

Il s'agit avant tout de contre-carrer tout penchant humain à s'isoler, et le meilleur moyen d'y arriver est de faire bien ressortir l'idée d'organisme comme exemple donné par la nature.

Un organisme est un ensemble d'éléments mutuellement liés entre eux d'une manière indissoluble et dépendant les uns des autres, et l'organisme le plus élevé est la société humaine.

Toute vie humaine ne s'épanouit qu'en réunion avec des semblables et en dedans du cadre de la société. De l'état de la Société dépend aussi le bonheur ou le malheur de tous ses membres. Ceux-ci sont entièrement liés au milieu social.

Le membre de la société n'a nullement le droit de se considérer comme une personne privée, mais doit tout au contraire agir, dans sa conduite, comme agent public, et l'homme riche, comme gérant d'une communauté.

Le but de la société est d'indiquer à chacun de ses membres une activité de la vie qui réponde à ses dispositions et à ses facultés.

La religion traditionnelle doit être supprimée et remplacée par une nouvelle croyance, d'après laquelle l'idée de divinité doit faire place à l'idée d'humanité.

L'idée d'une évolution infinie dans l'humanité entière donne aussi à l'individu sa part dans cette éternité, vu que son travail pour le progrès de la civilisation subsistera.

b) Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en Angleterre.

La base du positivisme français fut, en partie, créée en Angleterre par la philosophie empirique anglaise, notamment telle qu'elle se présente nettement dans la doctrine de HUME, et par l'utilitarisme anglais (BENTHAM).

Dans ce terrain ainsi bien préparé, le positivisme prit facilement et vite racine, en recevant toutefois ici une empreinte modifiée sur un certain point essentiel, à cause du respect pour la liberté et l'individualité, qui a toujours caractérisé l'instinct anglo-saxon.

Newton et Darwin n'ont pas complètement réussi à former la vie intellectuelle sur leur propre base.

Mill.

Le positivisme anglais eut en Stuart Mill son premier représentant.

Son point de départ est toutefois la liberté individuelle et le propre développement, et est ainsi diamétralement opposé à celui de Comte.

« Une fois les moyens de maintenir la vie assurés, le besoin de liberté est le plus puissant de toutes les nécessités personnelles des hommes, et il croît en force au lieu de diminuer, à mesure que se développent les facultés intellectuelles et morales. Une éducation qui *apprendrait* aux hommes, ou aux institutions sociales, à renoncer à leur liberté d'agir à leur gré pour obtenir le confort et l'abondance, même à un assez haut degré, ou à se désister de la liberté au profit de l'égalité, ou qui le leur *commanderait*, les priverait d'une des plus sublimes qualités de la nature humaine » (Principles of Politic. Economy II, 1, 3).

Mais la liberté individuelle ne se trouve pas assurée par la liberté politique, qui ne libère que de la contrainte physique. Ce qui est pire que le manque de liberté politique, c'est la tyrannie exercée par l'opinion publique, la police morale, qui fait de l'âme un esclave et force les hommes à suivre le courant, et non leur propre jugement.

La domination des masses contient un grand danger; elle est en effet la domination de la médiocrité, parce que la masse désigne de préférence comme ses chefs ceux qui ne lui sont pas trop supérieurs au point de vue des facultés et de l'éducation. Mais tout progrès est dû aux quelques esprits originaux. Ceux-ci sont le sel de la terre.

Mill était un partisan enthousiaste des idées d'Adam Smith et de Bentham concernant la liberté économique et l'utilitarisme; il étend en effet la notion d'utilité au point de lui faire même comprendre l'aspiration à la vérité seulement pour la vérité elle-même.

La question sociale est pour Mill un problème d'affranchissement de toutes les classes de la société. Il réclame l'application de puissantes mesures de la part de l'Etat pour soulager les conditions d'existence de la classe ouvrière, et sympathisait avec le mouvement chartiste.

De même le droit des femmes n'est qu'une partie de la question de l'affranchissement.

Mill reconnaît qu'il n'est pas à même d'indiquer le procédé qui mène à la suppression des imperfections sociales. Il déclare franchement que l'on peut prendre comme point de départ deux idées fondamentales, qui sont diamétralement opposées et qui, dans leurs conséquences mènent à des buts extrêmement différents, l'idée de l'individualisme et celle du socialisme.

Il laisse à l'avenir le soin de réunir ces deux points de vue, ou de faire triompher l'un d'eux.

Spencer.

Pour Mill l'idée de l'évolution a avant tout de l'importance comme évolution de la liberté individuelle et, quoique un peu indécis et incertain, il se rapproche donc davantage, au point de vue du principe fondamental, du classicisme allemand que du positivisme français, qui n'eut que pour la première fois en Spencer un représentant typique anglais.

Spencer essaie de faire dériver toute connaissance humaine d'une seule idée, celle de l'évolution, et, pour atteindre ce but, il formule cette idée d'une manière spéciale.

Tandis que l'évolution, comme il a été dit, était comprise, jusqu'à Lamarck et par lui, comme un mouvement produit de l'intérieur par des forces spontanées, Spencer recherche, de même que Comte et Darwin, la cause de l'évolution dans une influence extérieure.

La forme la plus simple de l'évolution est une cohérence de matière, une « intégration », une simple accumulation. Ceci s'applique également à l'évolution sociale, qui consiste avant tout en une réunion d'individus et de groupes d'individus.

Au second degré de l'évolution, il se produira en dedans de la masse ainsi agglomérée, une nouvelle désunion, à l'aide de laquelle se différencie ce qui est accumulé. De cette manière s'explique l'origine des organismes provenant de formes primitives communes. Dans le domaine social, cette évolution mène à la division du travail.

Puis vient enfin une période de dissolution par absorption du mouvement et par désintégration de la matière.

Pendant tout ce mode d'évolution, la force, dont les formes sont la matière et le mouvement, reste la même, et sa nature n'est pas l'objet de la connaissance.

La vie consiste en l'adaptation des relations intérieures aux relations extérieures, et cette adaptation est due à deux qualités dans toute matière organique. En effet, celle-ci possède tout d'abord la plasticité, au moyen de laquelle les impressions venant du dehors doivent influencer toute la masse organique, et en second lieu la polarité, organisation déterminée

des moindres particules organiques, dites unités physiologiques, qui font que l'effet des impressions se produit d'une manière déterminée.

Toute vie organique, dans ses différentes formes, se produit ainsi successivement sous l'influence des relations extérieures sur les relations intérieures. La théorie de la sélection de Darwin trouve donc en Spencer un partisan enthousiaste.

Spencer suppose que la connaissance de l'individu est dépendante des facultés morales primitives; mais ces qualités primitives sont toutefois également dues, en dernière instance, à des causes venant du dehors, vu qu'elles représentent l'expérience de la famille dans son ascendance.

La base du caractère individuel est donc déterminée par l'histoire de la famille, et le développement de la vie sociale ne pourra en conséquence pas être subitement modifié au moyen de réformes.

La société et la constitution ne peuvent être créées. Elles doivent croître successivement.

Cependant, de même que Mill, Spencer soutient également que la société existe pour l'individu, et non pas comme dans le cas d'un organisme où, au contraire, les parties existent pour le tout.

Il faut donc que la société réduise au minimum possible sa tutelle en donnant le plus de place possible au libre épanouissement des forces individuelles.

c) Influence de l'idée de l'évolution sur la vie intellectuelle en Allemagne.

C'est en Allemagne que le darwinisme prit vraiment racine, non seulement dans le domaine des sciences naturelles, mais encore des sciences dites de l'esprit.

L'instinct collectif fortement développé, qui apparaît toujours si clairement chez les Germains dans leurs institutions et leur conception de la société, trouva dans la théorie de Darwin son affranchissement et son explication théorique.

Aussi différentes sciences et différentes écoles se rencontrèrent-elles, en Allemagne, sur le terrain de l'évolution.

Il en fut avant tout ainsi de la philosophie du droit de Hegel et de l'école historique du droit qui se rencontrèrent avec le socialisme de la chaire, vu que tous considéraient les buts de la société comme étant les créateurs de tout l'éthos.

Hegel.

Hegel convertit l'idée de l'évolution, la croyance au développement de la nature et au progrès, en un développement des idées.

Comme moyen de connaître ce développement, il emploie sa méthode dialectique, qu'il fonde sur ce principe que toutes les idées contiennent une contradiction, une négation qui, pour pouvoir être écartée (sup-

primée), mène à la synthèse d'idées nouvelles et plus vastes. Le système des idées sera de cette manière un système en éternelle évolution, dans lequel chaque degré n'indique qu'un stade de transition.

Il s'agit partout de ramener les idées complexes à une idée qui les concilie. Les idées forment le noyau de l'histoire et les forces motrices de l'évolution. La nature sensible perd ainsi toute importance indépendante et de même la vie morale individuelle.

Toute individualité doit se subordonner à la généralité, et l'état se trouve élevé bien au-dessus de l'individu.

Le droit et la morale sont pour Hegel le droit de la société et la morale de la société, tels que, dans la vie, ils se présentent dans la famille et la société, tandis que le droit individuel et la morale individuelle, comme expression de la conscience subjective dans son isolation des pouvoirs sociaux objectifs, devient le pur arbitraire, le mal.

L'Ecole historique du droit.

Le centre de gravité du système de Hegel se trouve sur le terrain historique et social, et sa doctrine dans ces domaines devient le fondement de l'école dite école historique du droit, qui conçoit le rapport entre l'individu et l'état d'une manière absolument conforme au système de Hegel.

Cette école partage en outre avec Hegel cette opinion que sur les hommes domine un être sur-individuel, le peuple, qui est représenté comme un sujet réel, moral et pensant librement, un phénomène total psychique, qui n'est pas, il est vrai, l'objet d'une connaissance scientifique, mais qui exprime toutefois sa réalité dans le monde de l'expérience, en éveillant chez les individus particuliers certaines convictions communes relatives à différentes questions.

Lorsque cette conviction concerne des objets de droit, elle est déjà, de ce fait, devenue le droit. Le législateur n'a alors qu'à formuler le droit déjà existant.

« Le peuple », dit Savigny, « est une unité naturelle qui se continue à travers les générations successives » ; « c'est l'esprit populaire et actif, commun à tous les individus, qui forme le droit positif et celui-ci est donc aux yeux de chaque individu particulier, non pas par hasard, mais nécessairement un seul et même droit ».

L'organisation judiciaire devient donc une conviction commune créée de force par l'esprit du peuple et n'est donc pas l'objet de la critique individuelle.

M a r x.

Pour le fondateur du socialisme moderne, Karl Marx, la doctrine de Hegel n'eut pas moins d'importance, et ce autant par son dédain pour l'individu et la morale individuelle que par sa tendance à eriger des

systèmes d'idées en puissances indépendantes dictant la destinée.

Pour Marx toute organisation sociale et toute civilisation est basée sur un seul principe, l'économie.

Tous les problèmes de la société et de la vie sont épuisés dans le problème de la production économique et de la répartition des biens économiques.

Dans son œuvre principale « Das Kapital », Marx essaie de démontrer que la production économique parcourt une série de phases d'évolution.

Le premier degré d'évolution est le degré individuel, le droit de propriété privé basé sur le propre travail.

Par « négation » de cette idée survient le second degré, auquel se trouve la société contemporaine.

Mais Marx est d'avis qu'on arrivera de là au troisième degré, le plus élevé, lorsque le système capitaliste actuel sera « nié » par le prolétariat organisé.

Ce dernier degré de l'évolution économique est ensuite dépeint avec des couleurs toutes aussi claires que sont sombres celles qui dépeignent l'organisation sociale du capitalisme.

A ce degré d'évolution futur, toute différence sociale et tous contrastes sociaux disparaîtront, tous les hommes étant sondés ensemble en vue d'un travail commun vers un but commun.

Dans cette société tous les biens économiques seront également partagés, non pas d'après le mérite, mais suivant le besoin. La plus grande habileté personnelle, le plus d'ardeur au travail et le plus grand apport d'un individu en particulier, ne donnera à personne un droit plus considérable de satisfaire les besoins qui lui sont personnels.

Tous les crimes cesseront, de même toute concurrence entre les individus séparément et entre les différentes nations. Partout la lutte actuelle sera remplacée par la paix éternelle.

Ainsi la liberté de l'individu est considérée comme suffisamment assurée par le droit égal de tous au point de vue économique et politique.

Dans l'exposition de Marx, on remarque clairement une tendance à idéaliser la classe dite « inférieure » comme étant le meilleur élément social. L'homme est bon de nature, et les hommes de la « classe inférieure » se rapprochent le plus du bon état naturel.

Marx fait ressortir d'autre part l'irritation que doit produire dans le prolétariat l'idée que le capital ne s'acquiert pas par des moyens « légaux », mais est volé, par une fraude cachée, à la classe ouvrière, qui, selon lui, est le seul facteur productif de la société, et sur lequel les autres classes de la société vivent en parasites.

Pour réaliser la société à venir, le plus important problème de la « classe inférieure » est d'entrer en possession des soi-disants moyens de production et dons de la nature.

Pour Marx ceux-ci sont un don de la nature, ils ne sont pas créés par l'activité humaine, et c'est seulement parce qu'elle les a accaparés et gardés ensuite passivement en sa possession, mais sans produire activement, que la classe des capitalistes maintient sa supériorité économique.

En établissant cette théorie, Marx ne remarque pas que ces moyens de production et ces richesses de la nature ne sont devenus ce qu'ils sont que par l'intelligence humaine, et qu'ils ne sont donc pas des moyens de production passifs, mais des facteurs actifs de production, voire même les facteurs productifs les plus importants, ils sont de la nature mise en activité.

Une chute d'eau a existé de tout temps sans représenter aucune richesse naturelle et sans être moyen de production, jusqu'au moment où les hommes apprirent à se rendre son énergie utile et à la transformer ainsi, non pas en moyen de production, mais en facteur de production.

La chute d'eau cessera donc d'être et une richesse de la nature, et un moyen de production, et un facteur de production dès le moment où un cerveau encore plus intelligent trouvera une manière plus facile et plus économique de produire la même quantité d'énergie d'une source naturelle autre et peut être aujourd'hui sans valeur, qui deviendra ainsi une nouvelle richesse naturelle ou qui, exprimé d'une manière plus précise, sera transformée de moyen de production passif en facteur actif de production.

La confiscation d'une richesse de la nature n'est donc pas en premier lieu une confiscation de la nature, mais d'une richesse, pas d'une source de richesse donnée par la nature, mais de résultats créés par l'intelligence humaine, résultats qui ont de ce qui est sans valeur créé une valeur.

Tandis que, dans d'autres domaines, la doctrine de l'évolution successive fut victorieuse, Marx et ses successeurs professent, sur le terrain social, la théorie des catastrophes de Cuvier, en rejetant comme insuffisantes toutes les réformes, et en soutenant que seule une révolution économique complète peut créer les fondements de la nouvelle société. De même se trouve repoussé, comme un mythe et comme une erreur, tout essai de réformer les hommes par le côté moral en leur assignant comme but de créer, par leur propre force, leurs propres moyens de production.

De même que Comte, Marx publie, lui aussi, sa doctrine comme une vérité essentiellement achevée et indubitable qui réclame une soumission absolue, et, en ce faisant, ils ne remarquent ni l'un ni l'autre qu'ils créent ainsi un obstacle à toute évolution ultérieure.

Pour Marx l'évolution économique consiste à répartir les valeurs créées, pas à créer des valeurs, et hors de son calcul se trouve en outre l'idée qu'un Etat marxiste basé, sur la théorie des cataclysmes peut, lui aussi, être atteint par de nouvelles catastrophes pouvant déplacer complètement ses fondements.

Comme beaucoup d'autres réformateurs de la société, Marx n'a pas, lui non plus, remarqué que toute révolution peut certainement faire disparaître certains défauts qui s'attachent à l'organisation existante, mais que cela n'empêche en rien qu'ils soient remplacés par d'autres défauts nouveaux et plus grands. Il ne songe pas non plus à discuter cette possibilité.

Marx a le mérite d'avoir, avec plus de pénétration que jamais auparavant, fait ressortir l'importance des facteurs économiques. Mais il fait en même temps de ceux-ci les seuls qui soient décisifs et ne vise exclusivement qu'à satisfaire les besoins élémentaires de l'homme.

Au lieu de ne considérer les biens économiques que comme un moyen de satisfaire les besoins humains proprement dits, un moyen parmi beaucoup d'autres, il fait de ces biens non seulement l'unique moyen, il en fait des besoins indépendants et même les plus importants de l'humanité.

Marx voit le comble d'une existence heureuse dans une vie économique rendue convenablement lourde par le travail désigné par la société, et d'ailleurs commode et exempte de soucis. Mais il n'observe pas qu'il existe aussi dans le travail d'autres valeurs que celle qui est seulement un moyen d'obtenir un profit économique.

Les défauts de la doctrine de Marx apparaissent le plus distinctement en ceci qu'elle ne prête aucune attention à l'activité spontanée de l'âme humaine. Que la base de la satisfaction et du bonheur humains est avant tout attenante à ce que l'homme se crée, lui-même, sa position sans l'aide de personnes étrangères, que c'est seulement en agissant ainsi que les facultés de l'homme parfaitement digne s'aiguisent et le caractère se développe, que toute forme de soutien pendant ce travail vers le but — même sous forme d'aide à s'aider soi-même — n'est pas un encouragement, mais une humiliation ou en tout cas une entaille au bonheur que procure le travail, à la joie de réussir sans avoir recours à l'assistance sociale, qu'enfin le travail créateur n'est jamais désigné par la société — tout cela se trouve loin de sa pensée.

La manière négative de considérer la vie, propre au déterminisme, a d'une façon générale vu éclore, dans la doctrine de Marx, sa plus belle fleur.

Marx est absolument aveugle en ce qui concerne toutes les valeurs positives de la vie, et se montre franchement hostile à toute production vraiment créatrice.

Produire signifie pour Marx exécuter machinalement un travail mécanique.

Cette pensée que l'emploi de l'homme comme source de force mécanique est un pis-aller, que l'homme est la plus chère, la plus faible, la plus incertaine de toutes les machines, que le domaine naturel d'emploi de cette source de force se trouve continuellement restreint par le développement de la technique mécanique, que cela a été un malheur que cette

technique n'ait pu marcher du même pas que les idées productives elles-mêmes (celles-ci ayant, pour leur réalisation, eu considérablement besoin de l'aide de muscles, ce qui fit que le rendement fut moindre et en outre plus difficile à calculer), et qu'enfin la solution du problème social doit se chercher, et non pour le moins, dans le sens de la suppression aussi grande que possible de l'emploi de l'homme seulement comme machine — toute cette manière de penser est absolument étrangère à Marx, qui ne remarque pas que le but de l'homme parfaitement digne n'est pas de concourir avec les machines, mais de les construire et de les conduire.

Marx ne remarque pas non plus que le seul véritable facteur productif dans toute exploitation est l'idée qui se trouve à la base de l'entreprise, l'idée, qui ne se crée pas collectivement, de la puissance de laquelle de concourir avec d'autres idées dépend en tout premier lieu tout l'avenir de l'entreprise et comparativement à laquelle les trois autres facteurs productifs, la direction de l'exploitation, le capital et le travail mécanique ne jouent de rôle que comme facteurs auxiliaires de moins en moins importants.

Ce n'est que lorsque la production, à côté du travail mécanique, exige également un ajustement individuel, une forme spéciale ou même artistique, que lorsque le métier devient une œuvre de l'esprit, ce n'est qu'alors que la force vive des muscles de l'homme pourront, d'une manière croissante, soutenir la concurrence avec la machine morte.

Le marxisme était, par sa forme dogmatique, bien propre à se procurer de fidèles partisans pouvant se mesurer avec les fanatiques religieux les plus exaltés.

Mais, avec ses défauts qui sautent aux yeux, cette doctrine n'aurait guère réussi à jouer de rôle important, si elle n'avait pas en même temps été un essai de faire ressortir les revers de l'autonomie individuelle sous la forme sous laquelle ce principe était appliqué dans l'état de droit libéral.

En faisant de la liberté et de la responsabilité personnelle les piliers fondamentaux, celui-ci était entré en forte opposition à l'état policier antérieur.

Cependant le libéralisme détruisit non seulement l'état policier mais aussi son précieux élément de politique sociale, la protection des faibles au point de vue social, ce dont l'état policier avait fait un but principal.

Il fut remplacé par la funeste doctrine d'après laquelle la force active était une marchandise qui était vendue sur le marché. L'ouvrier, qui devait vendre sa force active immédiatement pour ne pas mourir de faim, fut placé sur le pied d'égalité avec le marchand qui cherche activement un gain sur le marché.

Et tandis que les principes libéraux étaient maintenus en faisant admettre la liberté du commerce et de l'industrie, en supprimant l'ancienne législation relative à l'usure, en supprimant ou en abaissant les droits

de douane protecteurs, etc., on refusa en même temps à la population ouvrière le droit d'association et de réunion.

Il existait aussi une tendance nette à vouloir considérer la classe ouvrière comme « l'ennemi intérieur » et comme placée en somme hors de la société.

Contrairement au principe libéral fondamental, l'égalité des droits politiques ne fut pas non plus admis.

Aussi Marx trouva-t-il, dans le domaine politique, un champ de travail présentant de nombreux problèmes importants.

Avec leurs principes exclusifs, Marx et aussi ses successeurs n'ont réussi qu'en partie à remplacer ce qui était défectueux par quelque chose de mieux.

Le marxisme a, par sa lutte, fait reconnaître le principe de la liberté d'association et de réunion. Mais il a en même temps transformé cette liberté en contrainte d'association et de réunion. Les décisions prises par l'association ne doivent pas engager seulement les personnes qui s'en sont librement fait membres, mais aussi ceux qui n'en font pas partie.

Ces derniers sont considérés ou comme n'existant pas, l'association portant la parole au nom de tous, ou comme les ennemis de l'association, vu que, par leur existence, ils affaiblissent la puissance de l'association et de ses décisions.

Il s'agit donc de forcer les personnes qui restent hors de l'association à en devenir membres. Au point de vue du droit, on considère la décision d'association comme un acte juridique engageant les tiers.

Cet arrangement coercitif n'est pas la liberté d'association, mais la caricature de cette liberté.

Dans le droit d'être d'accord, d'agir en bande, existe la possibilité pour l'individu dépendant et faible de défendre ses intérêts, notamment économiques; dans le droit de ne pas être d'accord, existe par contre une possibilité, pour l'indépendant, de créer, à l'aide de nouvelles manières de voir, de nouvelles valeurs et de nouveaux progrès.

Tous les vrais progrès sont dus à une pensée en désaccord avec l'opinion qui domine, créée dans un cerveau indépendant, et, pour l'historien actuel, l'étendue du progrès devient la mesure concrète du degré de désaccord.

Le droit d'être membre d'une association, d'en approuver les décisions et de voir ainsi ses intérêts sauvegardés, n'est donc pas d'une nature supérieure à celle du droit de désapprouver, de ne pas être membre et de considérer la décision d'association comme vous étant étrangère. Là se trouve aussi la soupape de sûreté de la Société vis-à-vis des exigences exagérées de l'association.

Le Marxisme a en outre réussi à faire reconnaître le principe de l'égalité des droits politiques.

Pour pouvoir admettre cette participation de chaque individu au gouvernement public, il faut, entre autres, reconnaître que la politique, d'une manière générale, doit être maintenue en dedans de ses domaines naturels et, d'une manière relative, étroitement limités.

Comme il sera dit avec plus de détails dans le prochain volume, toutes les questions sont loin d'être des questions publiques, toutes les questions publiques loin d'être des questions politiques et toutes les questions politiques seulement des questions politiques.

La solution et la décision de toutes les questions non-politiques suivant un point de vue politique et par une décision politique sont si loin de contribuer au progrès de la Société, qu'elles sont bien au contraire le plus grand danger et le pire ennemi de ce progrès.

Le suffrage universel, institution en elle-même bien justifiée, est, au tout premier rang, créé par un ordre d'idées qui considère le domaine politique comme comprenant toutes les questions, et partant de ce point de vue la vie politique contient en elle, notamment lorsqu'elle est basée sur le suffrage universel, un grand danger pour tout gouvernement d'état organisé.

Un des meilleurs exemples montrant combien le rôle de la politique dans des questions publiques importantes peut en réalité être modeste, est la place qu'elle tient par rapport au droit pénal.

Il sera démontré, dans le deuxième et le troisième volume, que toutes les questions de droit pénal, lorsqu'elles sont considérées d'un point de vue politique, se trouvent complètement bouleversées, et que le rôle de la politique, sur ce terrain important, loin d'embrasser — comme on l'a souvent admis — toutes les questions, est bien plutôt d'une nature rudimentaire.

On doit toutefois reconnaître que la politique sociale du libéralisme classique était trop étroite. Il considérait essentiellement la politique par son côté positif, comme politique ayant pour but le progrès de la production. Par contre il en distinguait moins bien le côté négatif, la politique d'assistance. Celle-ci n'avait pour but que d'empêcher, à l'aide du service de l'assistance publique, les citoyens de mourir directement de faim, alors que le chômage était, en même temps et sans distinction, puni comme supposé volontaire.

Quand alors le prolétariat, dans ses grands et sanglants soulèvements (le mouvement chartiste, la révolution de juillet, la révolution de février, la commune de Paris), se révolta contre ces dispositions, on finit par mieux comprendre que le rôle de l'état ne consistait pas seulement à faire progresser la production, mais aussi à mener une politique sociale visant à l'amélioration des conditions d'existence de la classe ouvrière.

En peignant, à l'aide de couleurs criardes, l'état opprimé dans lequel vivait le prolétariat, Marx réalisa une œuvre d'une grande importance

pour l'avenir. La politique d'assistance (aussi appelée, d'un nom peu approprié, politique sociale) qui eut, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, son développement — tant utile que nuisible —, doit être ramenée, pour une assez grande part, au programme du Marxisme.

5. La conception pratique de la vie est impressionnée par la mécanique classique et l'idée de l'évolution.

Sur le terrain des sciences naturelles, l'idée de l'évolution était éclosée et y avait créé une science toute nouvelle, la biologie, la principale œuvre scientifique du 19^e siècle.

La conception fondamentale biologique devint ensuite la base aussi des sciences dites de l'esprit, et elle obtint ainsi ce qu'avait obtenu cent ans auparavant la mécanique classique, savoir, au lieu d'être considérée comme un terrain partiel de la connaissance humaine, d'être cultivée comme la pensée maîtresse du monde des idées tout entier.

La connaissance de la nature nouvellement créée par l'idée de l'évolution, monta à la tête non seulement des hommes de science s'occupant des sciences naturelles, mais aussi de tous les gardiens de la civilisation. On se flattait d'avoir ainsi découvert le fond de la nature de l'homme, et l'on prétendait, d'un point de vue biologique, pouvoir maîtriser les problèmes de tous les domaines de la vie, témoignage imposant, dit Nagler, d'une fière conscience de force et en même temps dépréciation fatale des sciences de même rang.

Les grandes découvertes techniques qui mettent leur empreinte sur la dernière moitié du siècle précédent, contribuèrent aussi au développement de la conception naturaliste du monde.

Ces découvertes créèrent la possibilité d'accroître considérablement la production à l'aide de la grande industrie et des gros capitaux, mais elles menèrent aussi en même temps à une concurrence beaucoup plus considérable.

En croissant rapidement, la grande industrie attira à elle un nombre toujours plus grand d'ouvriers, la technique des machines étant incapable de se développer avec la même rapidité que les idées productives.

Ceci eut de nouveau pour conséquence que les ouvriers industriels s'unirent dans une opposition hostile au capital concernant le rendement de la production, et ce n'était qu'en s'associant qu'ils pouvaient ici soutenir leur puissance.

Ceci impressionna également la conception de la vie. A une « époque de l'industrie », le monde devait être conçu comme une fabrique et, comme cent ans auparavant, l'homme devint de nouveau « l'homme machine ». Rien ne pouvait conserver son indépendance, sa propre qualité. On n'avait pas le temps d'apprécier les individus comme tels, on ne voyait en eux que des moyens de production et des produits. Rien ne s'appartenait plus.

Tout n'était plus que destination à autre chose, que moyen pour quelque chose d'autre. Le bien-être matériel et notamment économique devient le but à atteindre pour acquérir la félicité. Toutes les valeurs morales sont brutalement élaguées avec tout ce qui d'ailleurs ne promet pas un résultat palpable.

Par contre, toutes les valeurs qui peuvent se féliciter d'être en possession d'un certain degré d'utilité, sont fort appréciées.

L'esprit de l'époque reprend la philosophie utilitaire du 18^e siècle. Comme droit est donné l'utile.

La volonté de l'homme, ou le fantôme qui porte ce nom, est conçue ou comme la somme ou comme la résultante des idées dominantes à toute époque, et ces dernières ont de nouveau nécessairement pour conditions des facteurs biologiques et sociaux.

L'individu devient ainsi une balle que poussent des forces données. Il ne peut pas s'interposer d'une manière décisive dans la lutte entre la représentation et l'objection, mais a le devoir d'accepter le motif qui par association se trouve être le plus fort.

Il n'est que l'exécuteur mécanique mis en activité par les irritations nerveuses qui naissent en lui.

L'individu, de même que la société, doit donc renoncer à l'approbation et à la colère.

Ainsi se trouve annulée la base logique de l'éthique, de la religion et du droit. Car tous trois réclament ce « tu le feras », qu'il est impossible d'exiger.

Les doctrines du devoir, du repentir, de la culpabilité, de la responsabilité, de la conscience, dans ces théories se trouvent réduites à des fantômes de l'imagination métaphysiques ou à des représentations qui sont le résultat d'un dressage social.

Dans le monde psychique naturalisé, il n'existe ni bien ni mal et même, d'après Czolbe, les besoins dits moraux proviennent seulement de ce que l'on est mécontent de la vie terrestre, aussi pourraient-ils tout aussi bien être appelés immoraux.

Mais une telle dégradation de la vie est contraire à ce qui est notre vie intérieure et qui est bien le plus sûr de tout ce que nous savons.

« Si l'on ne fait de la vérité », dit Eucken, « qu'un arrangement pratique de nos représentations, on en fait peut-être alors tout ce qu'on voudra d'ailleurs mais pas la vérité ».

Et déjà dès le milieu du 19^e siècle, des voix se font entendre contre la manière de l'époque de concevoir la vie, quoique le naturalisme, alors dominant, continuât sa marche triomphale sous les bannières de Darwin, de Haeckel et de Quételet.

6. Réaction contre le Darwinisme.

a) Réaction contre la doctrine du Darwinisme relative à l'hérédité.

M e n d e l.

Dans la doctrine de Darwin, l'idée de l'évolution avait reçu la forme reconnue sous laquelle elle mit aussi son empreinte sur la vie intellectuelle.

Mais de même que ce système était éclos sur le terrain des sciences naturelles, la réaction devait aussi apparaître dans ce domaine.

Comme il a été dit, l'idée de l'évolution ne fut pas créée par Darwin. Par contre sa doctrine représentait un essai d'expliquer la cause du processus de développement sous la forme d'influences extérieures et mutuelles, et son mode d'apparition comme une succession continue. Le premier mouvement, il est vrai peu considéré dès le début, contre cette théorie de Darwin eut déjà lieu peu d'années après, quand, en 1866, le père Augustin Mendel publia ses expériences et les conclusions qu'il en tira et qui devaient devenir le fondement de la doctrine moderne de l'hérédité.

Après Darwin on considérait que toutes les variations d'un type d'espèce ou de race pouvaient être le point de départ d'une modification constante de ce type dès seulement que se produisait une sélection convenable des individus ayant varié. Et les effets de cette sélection devaient, à mesure que croissait le nombre des générations soumises à la sélection, devenir toujours de plus en plus prononcés.

Mendel prit, comme point de départ de ses recherches, deux organismes d'essai appartenant à une même « ligne pure », ne présentant que sur un seul point des signes distinctifs différents.

On entend par « ligne pure » l'ensemble de tous les descendants d'un individu absolument fécondé par lui-même, qui n'est pas lui-même hybride de nature.

En croisant ces deux organismes d'essai, Mendel tâcha, à l'aide de chiffres, c.-à-d. d'une manière statistique, de déterminer, chez le descendant hybride, les conditions de variation; en effet, en tenant séparées l'une de l'autre les différentes générations, il constata l'existence des deux « signes distinctifs » chez chaque individu appartenant aux différentes générations.

Il croisa deux lignes pures de fèves, dont l'une avait des fleurs violettes et l'autre des fleurs blanches, mais qui étaient d'ailleurs pareilles, et il obtint ainsi une première génération d'hybrides dont les fleurs étaient violettes claires, toutes à peu près pareilles.

Dans la génération suivante, la seconde, les individus étaient différents; les plantes avaient des fleurs violettes, violettes claires et blanches dans la proportion de 1 : 2 : 1.

Mendel expliquait cette proportion numérique en supposant qu'il s'était formé, dans les cellules de plante de la première génération hybride,

un « couple à signes distinctifs de nature différente », dont les deux individus renferment en eux les deux signes distinctifs différents des fondateurs (père et mère) de la race. Ceci ne concerne toutefois pas les gamètes de ces plantes, celles-ci (gamètes femelles ou mâles) ne contenant que l'un ou l'autre des deux éléments qui forment ensemble, dans les autres cellules de cette génération, le couple à signes distinctifs de nature différente.

Il existera donc dans la première génération deux sortes différentes de gamètes femelles et deux sortes différentes de gamètes mâles, savoir des cellules ayant un signe distinctif blanc et un signe distinctif violet.

Ces gamètes croisées donnent donc à la génération suivante, la seconde, les quatre combinaisons suivantes: 1) violet avec violet, 2) violet avec blanc, 3) blanc avec violet et 4) blanc avec blanc. Ceci donne comme total: un individu violet, deux violets clairs et un blanc, sur quatre individus, soit d'une manière générale 25 %, 50 % et 25 % de toute la génération.

Si l'hypothèse sus-mentionnée de Mendel était juste, on devait s'attendre à ce que les descendants provenant de la seconde génération, tant des 25 % d'individus violets que des 25 % d'individus blancs, soit par fécondation par eux-mêmes soit par des individus de même nature, dussent devenir respectivement violet pure et blanc pure, sans présenter de phénomènes de différenciation, tandis que par contre, dans les 50 % de la classe intermédiaire, dussent se produire les mêmes différenciations que dans toute la génération précédente. C'est ce qui se trouva aussi être le cas.

Dans d'autres essais, Mendel trouva une proportion un peu différente: tous les individus de la première génération hybride semblaient être identiques ou presque identiques à l'un des producteurs, et il n'obtint, dans de tels cas, qu'à la seconde génération une différenciation dans la proportion de 3 à 1.

Quoiqu'à un degré moins prononcé, la même chose se produisait en somme, à la deuxième génération, aussi dans le premier cas, vu qu'ici aussi il obtenait comme résultat 3 plantes à fleurs plus ou moins violettes et une plante à fleurs blanches.

Mendel opérant ainsi avec des « signes distinctifs » et des « couples à signes distinctifs », appela « dominant » celui des deux signes distinctifs des parents qui apparaissait exclusivement ou le plus distinctement à la première génération hybride, et « dominé » ou « recessif » l'autre caractère.

Mendel trouva chez les plantes de fèves à fleurs qu'il examina, sept couples à caractères différents pouvant de cette manière se combiner dans le produit.

Les expériences mendéliennes portaient à croire qu'il ne se produisait aucune évolution par hérédité dans les lignes pures, dans tous les cas pas de la manière supposée par Darwin, par succession régulière.

Mais Mendel publia les résultats de ses travaux dans une petite revue peu répandue; aussi fut-elle peu remarquée et bientôt complètement oubliée.

Les recherches scientifiques suivantes relatives à l'hérédité devaient au contraire confirmer, pour commencer, la théorie de Darwin.

Galton.

Comme il a été dit, Darwin considérait que les individus qui, au point de vue d'une certaine propriété, avaient varié positivement ou négativement, obtenaient des descendants qui présentaient de nouveau, dans leur génération, des variations positives et négatives qui les différenciaient des parents, et que, de cette manière, en choisissant continuellement comme reproducteurs les individus ayant varié positivement, on pouvait peu à peu améliorer la race par évolution, supposition qui, soit dit entre parenthèses, formait aussi le fondement de la croyance populaire que l'on pouvait, à l'aide de différentes autres influences extérieures, améliorer l'humanité.

Galton, le savant anglais qui fit des recherches sur l'hérédité, essaya, vers 1880, par expériences et à l'aide de la statistique, de démontrer l'exactitude de cette théorie.

Ses travaux d'expérience furent entrepris sur des graines de la plante de pois de senteur (*Lathyrus odoratus*).

Il fit des semences de graines choisies dans différentes classes de grandeur et mesura ensuite de nouveau les descendants d'après chacune de ces classes. Le résultat ne laissa aucun doute. Les graines variant dans le sens positif produisirent une génération en moyenne plus grande que la génération provenant des graines de taille moyenne, et il obtint, d'une manière absolument correspondante, des graines variant dans le sens négatif, des produits dont les graines étaient généralement plus petites que la grandeur moyenne.

Galton obtint en principe des résultats analogues en opérant des recherches statistiques sur les différents degrés de propriétés et sur les caractères d'une petite partie de la population anglaise, ainsi p. ex. des recherches sur la taille des individus. Les qualités personnelles des parents semblaient avoir, aussi dans ce cas, une « influence héréditaire ».

Galton croyait pouvoir, en ce qui concerne son matériel humain, tant pour la taille que pour les autres qualités, établir un « degré d'hérédité » des $\frac{2}{3}$.

Galton et ses successeurs essayèrent alors, en partant de ce point de vue, de calculer, chez les hommes, les chevaux et les chiens, d'une manière statistique, la moyenne de l'influence « ancestrale » sur la nature personnelle des individus en établissant les qualités des générations ascendantes.

Les régularités statistiques constatées à l'aide de ces recherches historiques ont reçu le nom de « lois de régression de Galton », et furent, notamment en Angleterre, comprises comme lois fondamentales du développement héréditaire.

Elles servirent aussi d'appui à la doctrine de la sélection de Darwin; en effet elles n'établissaient pas seulement la réalité et l'étendue de la sélection, mais elles étaient également comprises comme preuve expérimentale et statistique de la théorie d'après laquelle l'évolution s'effectuait d'une manière continue, comme processus de transmission, par déplacements graduels, sans modifications par bonds, les modifications produites par le milieu, pendant le développement individuel, étant héréditaires.

De même que la théorie de la sélection de Darwin, les « lois de Galton » restèrent inébranlées jusque vers la fin du siècle dernier.

Johannsen.

Les essais de Galton conservèrent, sans nouvelles épreuves, leur validité reconnue parmi tous les biologistes qui admettaient également de la même manière la doctrine de la sélection.

Le germe d'une nouvelle conception se trouvait cependant présent: Le savant français, LOUIS DE VILMORIN, avait déjà avant Mendel fait des travaux d'étude concernant des individus isolés et leur descendance et avait ainsi été le premier à effectuer des recherches sur l'hérédité suivant le principe des lignes pures.

Le principe d'isolation de Vilmorin, comme celui de Mendel, resta toutefois méconnu jusqu'au moment où il fut repris de nouveau par le physiologiste des végétaux danois Wilhelm Johannsen, qui entreprit des essais parallèles tant d'après la méthode de Galton que d'après celle de Vilmorin.

Aux recherches d'après le modèle de Galton, il employa un lot de fèves princesses brunes, et il en obtint un résultat qui concordait entièrement avec celui de Galton.

Il opéra également, en se servant de cette même sorte de fèves, suivant la méthode de Vilmorin, en isolant de son matériel une série de lignes pures. Et en dedans de ces lignes pures, un choix de variétés positives et négatives ne produisit aucun déplacement dans la valeur moyenne.

La sélection n'avait donc aucune influence sur la ligne pure.

Il était impossible de démontrer l'hérédité de la nature personnelle de l'individu, le produit tout entier appartenant, au même degré, au type moyen.

Johannsen tira de ce résultat la conclusion que l'influence sélective démontrée par Galton ne s'était produite que parce qu'il opérait avec des matériaux d'une nature uniforme seulement apparente, qui formaient

en réalité une complexité de « biotypes » élémentaires, ayant chacun sa courbe de variations caractéristique, et qui se maintiennent constants en culture pure.

Les « lois » de Galton furent ainsi réduites en règles statistiques obtenues par l'examen de « populations » (collection) d'hommes, d'animaux et de plantes n'ayant pas un caractère uniforme, mais composant un mélange accidentel d'individus ayant des dispositions héréditaires très différentes.

De même qu'en chimie on doit opérer avec des matières pures pour arriver à connaître exactement leurs réactions, de même, lorsqu'on fait des recherches scientifiques relativement à l'hérédité, le matériel pure doit former le point de départ de toute expérience.

Les expériences de Johannsen, qui furent entreprises au commencement de ce siècle, furent rapidement confirmées par de nombreux essais de contrôle, et de même l'on adhéra généralement à son explication.

On doit, suivant Johannsen, tenir rigoureusement séparées l'une de l'autre deux choses, savoir d'une part les qualités personnellement réalisées de chaque individu en particulier, et d'autre part la constitution intérieure de ces individus.

Johannsen nomme le type de caractère réalisé chez l'individu « faenotypus », type d'apparition, qui n'est ainsi qu'une réaction de la constitution intérieure, dont il comprend tous les éléments sous la dénomination de « genotypus », type de dispositions, et dont chaque élément en particulier est nommé « gen ».

Il est ainsi établi, grâce aux travaux de Johannsen, que la sélection ne provoque jamais un déplacement dans la complexion génotypique dans le sens de la sélection, et la sélection n'est ainsi jamais un facteur créateur dans l'évolution organique.

Darwin et Galton se servaient, pour leurs travaux, de caractères réalisés (nature de l'organe et autres qualités individuelles) et ils considéraient ceux-ci comme héréditaires en eux-mêmes, c.-à-d. comme transmissibles par hérédité.

D'après Johannsen, une transmission d'une génération à l'autre, ne se produit jamais. Tous les caractères sont considérés comme symptômes d'une constitution intérieure. C'est de celle-ci que dépend le norme de réaction de l'individu et c'est par conséquent la détermination de celle-ci qui constitue le but des recherches sur l'hérédité.

Hérédité signifie la présence des mêmes éléments génotypiques (« gens ») chez la génération précédente et la génération suivante. L'évolution individuelle, l'ontogénèse de Haeckel, provoquée par l'action réciproque de l'individu et du milieu, n'a rien à faire avec la phyllogénèse produite par les changements dans la constitution génotypique.

L'explication de Darwin et de Haeckel de l'évolution organique par la sélection était donc entièrement mise à l'écart.

Les variations de Darwin se trouvaient en réalité ne pas être des variations proprement dites, contenant un élément nouveau ou plus développé, mais seulement une image de caléidoscope, un nouvel ensemble des mêmes éléments génotypiques.

Loin d'être un facteur évolutionnaire, l'hérédité constitue, au contraire, l'élément le plus conservateur du monde organique.

Les travaux de Johanssen ont finalement donné aux recherches sur l'hérédité une forme statistique pure et correcte.

Il sera montré dans ce qui suit qu'il faut aller encore plus loin, la méthode statistique devant être abandonnée comme base de recherches des sciences naturelles, et que par conséquent la notion même d'hérédité, pierre fondamentale de l'édifice biologique, ne peut pas être maintenue en tant que notion de sciences naturelles, et en outre que, comme notion statistique, elle doit être interprétée d'une autre façon.

En somme, la biologie de Darwin et de Mendel n'est pas une science naturelle, mais de la mathématique classique — celle de Darwin dans une forme incorrecte et celle de Mendel dans une forme exacte.

Finalement il sera montré que même la mathématique classique ne peut pas être maintenue et que par conséquent sa ramification, la biologie, même après être dévêtue de ses draperies de sciences naturelles et présentée dans sa nudité statistique, doit subir encore une opération.

b) Réaction contre la doctrine du Darwinisme relative à l'évolution individuelle.

N é o - L a m a r c k i s m e .

Il ne restait plus de la doctrine darwinienne que son explication de l'évolution individuelle comme dépendante de la lutte de l'individu pour l'existence.

L'idée que les individus se développent en surmontant dans leur activité vitale les obstacles naturelles — cette idée avait été exprimée avant Darwin par Lamarck.

Mais tandis que Lamarck, comme il est mentionné plus haut, expliquait cette évolution comme étant provoquée par « les efforts du sentiment intérieur », par la réaction de forces individuelles actives contre la nature extérieure passive, donc — ainsi que l'indique le mot développement lui-même — comme un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, Darwin conçoit d'une manière inverse ces rapports entre l'homme et son milieu, l'évolution étant au contraire complètement dépendante des forces de la nature extérieure, qui agissent sur l'individu passif et le forment. Il considère en effet cette évolution du point de vue de l'éleveur de bestiaux.

Mais la théorie darwinienne ne devait pas non plus à ce point de vue rester incontestée. Dans ce domaine ce fut un français, le botaniste FRANCÉ qui commença les attaques contre le Darwinisme.

Botaniste, Francé prit comme point de départ la cellule de la plante et le fait que toute masse de protoplasme réagit sur les impressions venant de l'extérieur pour ainsi dire d'une manière utile.

Cette faculté de la plante d'évaluer le monde qui l'entoure et de se conformer à lui, Francé l'interpréta comme une forme d'âme primitive et il formula sa thèse de la façon suivante:

Toute cellule animée des corps des animaux et des plantes possède ce pouvoir de s'informer de ce qui se passe autour d'elle et nous en déduisons, nous autres Lamarckistes ou psychologues biologistes (quelque soit le nom qu'on nous donne) la conviction que toute cellule est aussi un petit être psychique simple en lui-même, qui produit, suivant son sentiment de besoin et conformément à son modeste discernement et à ses forces mécaniques restreintes, des moyens de satisfaire à ses besoins, mais qui a, outre cette existence limitée et isolée, aussi des intérêts en commun avec des cellules connexes et corporellement attachées à elle et ceci se manifeste dans des sentiments généraux et dans des actions générales, de sorte que, au point de vue moral, nous sommes donc des êtres doubles et que nous menons deux vies, à savoir d'abord comme cellule dans les intérêts égoïstes et particuliers de nos cellules corporelles (ce que j'appelle l'âme corporelle) et deuxièmement comme organisme dans les réunions altruistes des cellules en organes et en actions de ces organes.

Il est vrai que l'âme corporelle est une chose restreinte et peu développée qui ne peut jamais s'élever à des associations et à des émotions supérieures, mais qui agit plutôt par ce qu'on appelle aujourd'hui, d'un point de vue psychologique, réflexes, tropismes et automatismes — un domaine où elle agit, cependant, avec une précision de tir et avec un jugement sans doute faible, mais qui ne se trompe que très rarement.

Le Néo-Lamarckisme introduit par Francé gagna des partisans surtout parmi les botanistes. Mais les zoologistes aussi s'engagèrent sur le même chemin.

E. WARMING, auteur des travaux importants sur la géographie écologique des plantes, a indiqué l'importance de l'auto-régularisation et de l'autonomie dans le règne végétal. Il y voit la cause de « l'effet immédiat », c'est-à-dire du fait que les plantes sont, d'une manière étonnante, à même de tirer profit de toutes les circonstances extérieures. La faculté d'accommodement, connue depuis longtemps, Warming l'explique par le fait que les cellules des plantes font suivre les irritations extérieures d'effets utiles.

PFEFFER et WETTSTEIN se sont ralliés, eux aussi, à cette explication et s'appuient en cela sur ROUX d'après qui un être vivant n'est viable

que si tous les organes, tous les tissus et toutes les cellules se trouvent adaptés réciproquement d'une manière harmonieuse. Roux considère cette harmonie intérieure comme un effet de « l'adaptation fonctionnelle » chez tous les éléments du corps et comme étant la réponse du corps à l'irritation exercée sur certaines cellules et sur certains organes.

Dans le même ordre d'idées se place le botaniste REINCKE de Kiel, l'un des plus éminents antagonistes du monisme Darwinien en Allemagne. Il fait, premièrement la distinction entre les forces actives ou énergies et les forces de forme. Ces deux espèces de forces se trouvent représentées dans la machine. Les forces de forme dans une machine sont l'expression de la structure de celle-ci et pour pouvoir entrer en activité elles ont besoin d'être complétées par des forces actives ou par de l'énergie motrice.

« Exactement de la même manière », dit-il, « les organismes ne peuvent subsister que grâce à l'énergie motrice qui leur est apportée par la nourriture. Mais d'autre part, cette énergie ou cette force active ne peut se faire valoir dans les organismes qu'en coopération avec les « forces de forme » dont la quantité dépend de la structure du protoplasme et du corps animal ou végétal tout entier. Car pour pouvoir fournir du travail, l'énergie introduite doit subir maintes transformations et celles-ci s'achèvent par la structure du protoplasme.

On doit très certainement reconnaître dans cette structure, même si elle n'est pas encore l'objet de la connaissance, le transmetteur d'énergie nécessaire au maintien de la vie.

La différence fondamentale entre les forces actives et les « forces de forme » se manifeste également dans le fait que les quantités de celles-là sont susceptibles d'être mesurées et qu'elles peuvent se transformer mutuellement, ce qui n'est pas le cas pour les « forces de forme ». En outre, l'énergie ne peut pas disparaître, ce qui est au contraire le cas pour les « forces de forme ».

Lorsqu'une montre est cassée, les forces de forme propres à son mécanisme sont détruites, exactement comme une masse de protoplasme écrasée dans un mortier n'est plus du protoplasme ».

Cependant, comme il ressort de l'évolution des êtres vivants — des animaux et des plantes — il doit y avoir en eux des forces en activité qui ne sont ni forces actives, ni forces de forme telles que celles-ci se déploient dans la machine achevée. « Ce sont là les forces créatrices de formes qui fonctionnent dans les organismes et s'y transmettent de génération en génération et dont la structure et l'activité ne saurait être comparée qu'avec celles du technicien et de l'artiste ». De même qu'un technicien en construisant une machine, produit des forces de forme et leur apporte des forces actives, les forces actives et les forces de forme des êtres vivants sont réglées par une force supérieure qui nous est encore inconnue. Reincke adopte, au lieu des mots « forces de forme » et

« forces actives » l'expression « dominant » comme nom de ce principe actif et particulier et il y voit un facteur se trouvant en dehors des forces connaissables.

Le Néo-Lamarckisme trouva également dans le zoologiste PAULY un représentant, qui à l'aide d'une méditation très fine, fit dans tous les sens, une étude approfondie du problème. Lui aussi attribue au protoplasme des forces psychiques et voit dans celles-ci l'origine de l'activité utile qui se manifeste chez les animaux et les plantes.

L'élément psychique active se répand — suppose-t-il — dans le corps comme un courant électrique par un conduit.

Sa tension est augmentée par l'irritation extérieure, mais au contraire déchargée par l'activité de la volonté.

PAULY considère l'acte d'utilité physiologique comme un acte de pensée, étant donné que même dans les éléments non-nerveux se produisent des processus analogues à ceux qui se produisent dans le système nerveux et qui, mettant en rapport les différentes cellules, donne lieu à une échange d'états psychiques d'où naissent des besoins.

Le Néo-Lamarckisme ne représente pas seulement une résurrection de l'idée fondamentale de Lamarck, mais par là aussi une renaissance de l'ancienne doctrine grecque, d'après laquelle la substance est vivante et animée — la doctrine que l'on appelait hylozoïsme et qui plus tard, au Moyen-Age, reparaitra dans la doctrine de la force vitale.

La conception vitaliste de la vie, basée sur ces idées et représentée par Newton et Leibniz, se servit, pour expliquer les phénomènes de la vie, d'une force indépendante des processus matériels, en activité libre, mais inconnue, vu que l'on considérait comme impossible d'expliquer les processus de la nature comme un simple effet de forces physiques et chimiques.

Déjà Cicéron fit ainsi remarquer qu'il est aussi impossible de s'imaginer le monde comme né d'une combinaison accidentelle d'atômes, que de se figurer les annales d'Ennius comme provenant d'une poignée de lettres jetées sur la terre.

Le vitalisme soutenait encore, que la substance organique créée par la force active était de nature, tout à fait différente de la substance inorganique avec les éléments de laquelle elle ne se laissait pas construire.

Cette dernière partie de la doctrine vitaliste reçut, en 1828, le coup mortel que lui donna WÖHLER dans son exposé synthétique de la substance urique, une découverte qui devait être complétée dans beaucoup d'autres domaines par la chimie organique postérieure.

La défaite décisive ainsi essuyée par le vitalisme sur un point important, discrédita la doctrine toute entière, et contribua sans doute à ce que l'explication faite par Lamarck de l'évolution individuelle ne fut pas, tout d'abord, approuvée.

7. La doctrine de la volonté empreinte du Darwinisme.

Les savants s'occupant des sciences naturelles arrivèrent donc successivement à comprendre que le Darwinisme qui avait gagné, pendant toute une génération, tant de partisans enthousiastes n'était en réalité qu'une erreur fatale et déplorable.

Mais l'influence que le Darwinisme, comme philosophie, avait exercée indirectement sur la vie intellectuelle fut encore plus fatale et encore plus regrettable.

C'est au Darwinisme que revient — dit EUCKEN — la responsabilité principale de cette conception fondamentale que les rapports extérieurs de l'homme — ses rapports à la nature et à la société — sont l'essentiel et que son éducation et son perfectionnement sont surtout le résultat de dispositions sociales. Connaître la nature et la soumettre aux buts de l'homme, libérer la société de tous ses défauts et en mener les membres à la fortune la plus grande possible — voilà donc le but principal et exclusif du travail humain.

Le réalisme, dit-il, fit facilement et rapidement des prosélytes de cette conception, en prenant comme point de départ pour ses efforts une conception basée sur les sciences naturelles et en apparence inébranlable, ne présentant des complications d'aucun genre et se servant exclusivement de quantités reconnues et faciles à comprendre. Et ceci pouvait plus facilement se produire à une époque où — suivant les termes de Hegel — « les foules avancent » et se considèrent comme compétentes pour résoudre immédiatement les problèmes les plus difficiles.

Dans de telles conditions, la lutte du réalisme contre l'idéalisme peut facilement se présenter comme un combat entre le présent vivant et le passé mort et par conséquent, comme une lutte dont le résultat est donné d'avance.

Mais la manière du Darwinisme de concevoir la vie se reflète avant tout et sous une forme concentrée dans sa doctrine de la volonté.

D'après celle-ci la réalité est une action réciproque d'éléments dont elle ignore la nature propre et indépendante. La philosophie basée sur cette doctrine considère la vie psychique — ainsi que la nature toute entière — comme le résultat d'une telle action réciproque et elle lui refuse donc toute force créatrice.

La conscience devient la résultante de forces naturelles et a donc un caractère accessoire et non pas indépendant, menant son existence comme élément d'un processus de la nature auquel elle est entièrement liée. Il n'existe donc aucun acte, et même aucun processus de volonté dont l'origine réside exclusivement dans la vie morale. Celle-ci est jusqu'au bout un processus naturel.

Toute initiative psychique, toute décision de la volonté et toute liberté se trouvent donc exclus.

Des biologistes, des théoriciens du droit et d'autres représentants des sciences morales dites de l'esprit se rencontrèrent sur le terrain du Darwinisme et pour ainsi dire dans son centre, contestant unanimement l'existence de la volonté en tant que facteur psychique indépendant et créateur.

a) Les biologistes.

H a e c k e l.

Chez nos ancêtres vertébrés le libre arbitre n'existait pas. Quelqu'un peut-il dire où, au cours de l'évolution animale-humaine il a, tout à coup, commencé à se manifester?

La volonté humaine n'est pas plus libre que la volonté des animaux supérieurs, et elle se distingue de celle-ci par une différence de degré et non pas d'espèce.

Tandis qu'au 18^e siècle encore, le dogme du libre arbitre fut attaqué principalement par des arguments philosophiques et cosmologiques, le 19^e siècle, par contre, nous a fourni des armes toutes différentes pour la réfutation définitive de ce dogme, à savoir les armes empruntées à l'arsenal de la psychologie comparée et de l'histoire de l'évolution de cette psychologie.

On se rend maintenant compte que tout acte de volonté dépend, aussi bien que toute autre activité psychique, de l'organisation de l'individu voulant et des conditions extérieures existant à tout moment.

Toute recherche détaillée et objective sur les actes de volonté libre chez l'homme et chez les autres animaux nous montre que la volonté n'est pas libre, mais qu'au contraire tout acte de volonté, même celui qui nous semble le plus libre, est la conséquence nécessaire d'une longue série compliquée de causes créatrices qui, elles-mêmes, ne sont jamais libres, mais causalement dépendantes, en dernier ressort, des conditions extérieures de l'existence ou de conditions inhérentes à la substance individuelle organique.

La lutte formidable entre le déterminisme et l'indéterminisme — entre les adversaires et les partisans du libre arbitre — est maintenant terminée, après deux mille ans de lutte, par la victoire de ceux-là.

L o m b r o s o.

Lombroso soutient que l'observation doit remplacer le syllogisme; l'anthropologie anatomique et la psychologie basée sur les sciences naturelles doivent se substituer à la métaphysique.

Il remplace la doctrine hypothétique du libre arbitre, contraire à la loi causale, par la nécessité psychologique, resp. organique des manifestations de la volonté des hommes en général et du criminel en particulier.

L'école criminalo-anthropologique nous montre le criminel comme une anomalie et la criminalité comme une quantité constante qui se manifeste physiquement par l'hérédité de la disposition criminelle et par les anomalies du crâne.

La vertu et le vice sont, en dernier ressort, les effets d'une modification moléculaire dans le cerveau.

De même que la nature des génies et des aliénés, de même celle du criminel est un état des nerfs et plus particulièrement un état atavique.

Même 30 pour cent de tous les criminels sont « nés » criminels, c'est-à-dire nés avec des propriétés qui les rendent nécessairement criminels.

En conséquence de cette doctrine, il recommande l'abolition du principe de publicité dans la procédure criminelle, et l'abolition de la liberté d'association et de réunion. Il désire le rétablissement du système des punitions corporelles et recommande que l'immoralité soit mise au service de la société, que les filles débauchées soient mises au service de la prostitution, les coureurs de nuit enrôlés comme gardes de nuit etc.

Quant aux hommes sanguinaires et aux meurtriers — il veut en faire des bouchers, des chirurgiens et des soldats.

Kurella.

Kurella, le plus grand défenseur de la doctrine du Lombrosianism en Allemagne, a formulé cette doctrine de la façon suivante:

« Le type criminel représente, au point de vue anthropométrique les valeurs extrêmes, au point de vue zoologique les symptômes primitifs et au point de vue de l'histoire de l'évolution les développements inachevés qui existent sporadiquement chez tout peuple ».

Gaupp.

Par leurs constitutions physiques la plupart des criminels laissent voir qu'ils se distinguent de l'homme sain et honnête — ce qui est profondément dû à ses dispositions intérieures.

La faiblesse morale est identique à la nature criminelle; celle-ci signifie, au point de vue criminalo-anthropologique, la même chose que celle-là au point de vue psychiatrique.

Le libre arbitre est une illusion et il est regrettable qu'on se refuse toujours à accepter la doctrine déterministe. On se moquerait de qui-conque dirait que tout homme peut devenir par assiduité et par éducation un Mozart ou un Böcklin. Mais celui qui se refuse à croire que tout homme peut devenir, par éducation, par enseignement et par discipline volontaire, un caractère moral, s'expose à une lutte ardente et à des insultes personnelles.

Kraepelin.

« Das Verbrechen als soziale Krankheit »: « Il est parfaitement vrai que la punition au sens actuel du mot disparaît dès le moment où elle devient un moyen de protection. Mais c'est en cela précisément qu'on voit les plus grands résultats des conceptions nouvelles ».

Kraepelin refuse donc de s'appuyer sur le sentiment de la justice du peuple, basée sur le libre arbitre et il proteste contre l'emprisonnement inutile des criminels d'occasion.

Il réclame l'abolition de la fixation judiciaire des peines et combat l'éthique transcendente qui, dans la doctrine de la culpabilité, prend comme point de départ le libre arbitre.

Le péril général est le critérium de la justice criminelle. Il voit, en la réforme proposée au sujet des individus de peu de valeur, un signe de la victoire définitive de l'idée soutenue depuis longtemps que le criminel ne se distingue pas de l'aliéné.

La nature criminelle est une des variétés morbides de l'humanité.

Sommer.

Sommer (Kriminal-Psychiatrie und strafrechtliche Psychopathologie) distingue entre les criminels et les aliénés. Mais il reconnaît, lui aussi, qu'une partie de ceux-là sont menés, nécessairement, par des dispositions innées, au crime.

Il combat le déterminisme passif et reconnaît la volonté comme une force motrice, mais seulement de la même manière que la force de la vapeur qui, elle aussi se produit et agit dans des conditions déterminées.

Contrairement au maintien dogmatique du libre arbitre comme base de la psychologie criminelle scientifique, il est donc nécessaire de poser la thèse que tout acte de l'homme est le produit nécessaire de la nature psycho-physique toute entière de l'auteur dans des conditions et sous des influences extérieures déterminées.

La psychiatrie ne comprend qu'une petite partie de tout le domaine des états anormaux innés. Les actes dans lesquels des instincts innés ne se manifestent pas distinctement, doivent eux aussi être considérés comme faisant partie du monde des phénomènes généralement déterminés.

On ne saurait éliminer le déterminisme en lui opposant l'assertion du libre arbitre. On doit, au contraire, faire du déterminisme la base scientifique sur laquelle la psychologie et la justice criminelles se trouvent en plus grande sûreté que sur l'hypothèse du libre arbitre.

La punition est un moyen de réprimer des actes présentant un danger général — elle est un instrument de pédagogie sociale.

Forel

demande, au lieu de punitions basées sur le libre arbitre, un droit pour la société de se protéger contre les individus dangereux.

Il veut remplacer le principe du libre arbitre, comme base de la responsabilité, par la notion de faculté d'acomodation sociale.

L'expérience hypnotique est une démonstration *ad oculos* établissant que la volonté n'est pas libre. Et les phénomènes de la suggestion sont inexplicables, si la volonté est libre.

Hoche.

Hoche, dans son livre « Die Freiheit des Willens » déclare: « Une volonté comme dernière instance centrale, faisant passer en revue les motifs et faisant son choix de l'un d'eux, comme Paris devant les déesses — n'existe pas.

Le sentiment de la liberté ne porte pas au delà de la conscience et, pour cette raison déjà, il est impropre à servir de base à notre savoir des choses au delà de la connaissance, la nature de nos sentiments et de nos idées.

Ce sentiment aussi est donc impropre à prouver quoi que ce soit de notre liberté de choix.

L'expérience nous apprend en effet que le sentiment de la liberté ne se nourrit pas essentiellement de l'observation de soi-même au moment du choix, mais de la reproduction postérieure de la situation de choix antérieure.

Il est évident que le champ est ici ouvert aux illusions. Au fond nous sommes, à vrai dire, incapables de nous observer nous-mêmes au moment où la volonté se détermine. Et après, nous confondons la seule possibilité imaginable de pouvoir avec la véritable faculté de vouloir autrement.

On trouve chez les aliénés mélancoliques un sentiment prononcé de dépendance et en même temps on peut constater objectivement que l'activité intellectuelle est chez eux plus lente que chez les individus normaux. C'est le contraire dans le cas de la manie. Cela prouve que la dépendance psychologique réelle peut être accompagnée de sentiments et de liberté et de manque de liberté; et en même temps cela indique les processus psychologiques auxquels se rattache le sentiment de liberté, à savoir le lieu central de dégagement des processus moteurs.

Le sentiment de liberté est un phénomène de conscience qui est lié aussi étroitement à la manière dont se passent des processus de mouvement déterminés que p. ex. les sentiments de plaisir sont liés à telle ou telle catégorie d'idées, et comme d'autres sentiments, il présente, dans des conditions anormales, des changements spontanés.

Le sentiment de liberté est tout simplement un phénomène qui accompagne régulièrement le dégagement des processus de volonté, et il ne prouve que le dégagement sans obstacles du processus de volonté et non pas l'origine libre de celui-ci. Il montre seulement le « comment » et non pas le « pourquoi ».

Le parallélisme existant entre les processus matériels et psychiques, qui est généralement connaissable et qui peut se démontrer d'une manière spécialement claire dans la psychologie, ne permet pas d'établir une distinction entre la partie matérielle et la partie psychique du processus, telle que le principe de la causalité ne doive s'appliquer qu'à la partie matérielle et pas à la partie psychique du processus.

Il semble que les principes généraux, y compris celui de la causalité doivent s'appliquer tout aussi bien à la vie consciente qu'aux processus matériels.

Si l'on admet que les phénomènes anormaux chez les aliénés ont leur cause normale dans le cerveau, il doit en être exactement de même de toute activité morale.

Winge

dans son livre: « Den sindssyge lovovertræder » (L'aliéné infracteur aux lois) déclare: « Il est de fait que les observations biologiques n'ont pas prouvé la nécessité de supposer la présence d'une âme ayant une volonté libre. Au contraire, elles nous ont montré une série de phénomènes qui ne sont que peu compatibles avec cette doctrine.

D'un point de vue biologique on ne saurait admettre qu'il est juste de baser notre système judiciaire sur la supposition d'une volonté absolument libre, mais bien sur la supposition d'une liberté de choisir (volonté relativement libre). Aussi, d'un point de vue juridique, faut-il se contenter de reconnaître que les représentations de contraste éthiques chez l'homme normal (typique) sont suffisamment fortes pour avoir un effet régulateur sur les instincts, et que ces représentations sont, chez l'homme normal, susceptibles d'évolution.

b) Les théoriciens du droit.

Liszt.

On se rend compte de plus en plus que la lutte relative au problème du libre arbitre est sans importance pour le droit pénal. Celui-ci n'a pas besoin, pour lui servir de fondement, de la supposition d'un libre arbitre soustrait à la loi causale; il n'a besoin que de la reconnaissance incontestée d'une détermination régulière de la volonté humaine.

L'autonomie, soustraite à la loi causale, est une notion métaphysique qui n'appartient pas au monde des phénomènes empiriques.

A notre connaissance, rien n'existe qui ne soit soumis à la loi causale. Celle-ci règne sans limites dans le monde des phénomènes qui, seul, compte devant le droit.

Seul l'homme « empirique » peut-être traduit devant un tribunal criminel et jugé, emprisonné ou exécuté, mais jamais le caractère « intelligible ».



S'il est libre ou non, nous ne le savons pas et nous ne le saurons jamais, quoique nos suppositions puissent prendre telle ou telle direction.

Pour nous autres hommes, le criminel que nous voyons devant nous inculpé ou condamné n'est absolument pas libre, et son crime est la conséquence inévitable de conditions déterminées.

Pour le droit pénal il n'existe pas d'autre base que le déterminisme, tandis que la notion traditionnelle de culpabilité se trouve absolument dépendante de l'indéterminisme. A moins qu'on ne change, comme le savant de cabinet souverain et arbitraire, toutes les valeurs afin de les adapter au but, la notion de culpabilité comprend nécessairement à côté de l'évaluation, le jugement: Tu aurais pu agir autrement.

Personne « n'y pourra rien » qu'il soit un grand artiste, mais tout le monde « y pourra quelque chose » qu'il ait un mauvais caractère.

Si l'on supprime cette idée « d'y pouvoir quelque chose », c'est jouer avec les mots que de parler de la faute du méchant.

L'abandon de la notion de culpabilité entraîne celui de la notion de représailles. A moins qu'on ne veuille de nouveau jouer avec les mots et leur attribuer un sens qu'ils n'ont jamais eu nulle part, à moins qu'on ne veuille parler une langue qui ne soit intelligible que pour les professionnels, mais qui pour les autres — cultivés ou non — ne sert qu'à dissimuler les idées, il faut alors s'en tenir à l'idée que seul l'acte qui aurait pu être évité peut-être l'objet de représailles.

La notion de représailles implique que l'auteur aurait pu agir autrement. Sans liberté de choix il n'existe ni culpabilité ni représailles.

Vouloir se venger d'un accident involontaire n'est pas seulement une cruauté brutale, c'est abominable.

Les représailles fondées sur le déterminisme ne sont pas seulement un péché du cœur, mais aussi une aberration de l'esprit.

Le déterminisme conséquent conduit nécessairement à la réprobation complète et sans limites de la punition à titre de représailles; aussi la notion traditionnelle de culpabilité est-elle insoutenable.

Les notions de culpabilité et d'expiation peuvent continuer à vivre, comme jusqu'à présent, dans les œuvres de nos écrivains. Mais elles ne peuvent pas se soutenir devant la critique rigoureuse de la science éclairée.

La conception déterministe ne supprime pas tout jugement d'évaluation. Toutes choses pareilles, nous préférons toujours l'homme de talent à celui sans talent, quoique la bêtise soit un don de la nature dont le possesseur n'est pas responsable.

Le déterminisme doit se comporter précisément de la même manière vis-à-vis du criminel. On ne doit pas avoir pour lui plus de mépris que pour le lépreux.

Si l'on prend le déterminisme au sérieux, il y a une chose à laquelle on doit renoncer sans réserve: c'est de s'élever d'une manière pharisenne au-dessus du criminel.

Ce n'est pas de notre mérite à nous de ne pas avoir été traduit depuis longtemps devant le tribunal criminel, et ce n'est pas la faute du criminel d'être entraîné par les circonstances dans la carrière du crime.

Tout crime est le produit d'une part de la nature du criminel et de l'autre des conditions sociales qui l'entouraient au moment du crime. Il est donc le produit d'un facteur individuel et de maints facteurs sociaux, auxquels il faut par conséquent reconnaître une importance infiniment plus grande que celle du seul facteur individuel. Il ne réside, dans le facteur individuel, aucun reste de liberté ou de culpabilité. Car les aliénés eux aussi, agissent conformément à leur nature. L'individu né-idiot présente dans chacun de ses actes l'image la plus fidèle de sa nature. Il subit lui moins que tout autre l'influence des conditions sociales et il serait donc l'homme le plus libre, l'idéal de l'indéterminisme.

Le caractère spécial du malfaiteur — même s'il lui est innée — dépend des conditions sociales.

La lutte contre le crime, nous la continuerons avec plus d'énergie, d'une manière plus consciente du but et dans une étendue plus vaste qu'auparavant. Nous le frapperons dans ses racines les plus profondes, dans les conditions sociales, d'où il provient.

Nous saisissons également le criminel lui-même et agissons sur lui sans fausse faiblesse, par l'intimidation, la correction et la mise hors d'état de nuire, ainsi qu'il le faut.

Nous ne voulons pas nous abstenir de porter notre jugement de désapprobation sociale sur l'homme et sur son acte. Mais nous ne voulons plus le stigmatiser.

Inexorables, nous rendons une sentence ôtant la vie, l'honneur, et la liberté à l'accusé. Mais l'orgueil borné de l'homme moyen rassasié, fier de sa propre vertu, n'est pas ici à sa place.

Nous ne voulons pas refuser notre pitié même à l'incorrigible. Mais nous voulons, pour protéger les intérêts sociaux communs, le soustraire à la société de ses semblables.

Pour les déterministes, la punition ne doit être qu'un moyen de protection de la société. La notion de punition actuellement dominante, doit céder la place à la correction curative et à la réclusion préventive.

La distinction entre les notions de crime et d'aliénation disparaît et avec elle la domination rigide de la notion juridique de culpabilité au point de vue de droit pénal.

D'autre part, l'importance éducative et correctionnelle de l'hygiène pénale a été toujours de plus en plus reconnue ces derniers temps surtout dans les pénitenciers pour jeunes gens et en même temps, dans l'art médical, la thérapeutique de suggestions, c'est-à-dire l'implantation d'idées motivantes a eu le même succès.

J'affirme que nous prononçons des jugements d'évaluation sur les aliénés de la même façon que sur les individus sains d'esprit. De même

que mon appréciation d'un tableau n'est pas influencée de la connaissance que j'ai du daltonisme du peintre, de même mon jugement de désapprobation sociale sur un meurtre ne se modifiera pas si j'apprends que l'auteur du crime est un aliéné.

Le criminel incorrigible est irresponsable. 92 pourcent des forçats sont incorrigibles. Le crime et l'aliénation proviennent de la même origine, suivent le même cours et s'entrelacent de sorte qu'il est difficile de les distinguer l'un de l'autre. Entre la santé mentale évidente et l'aliénation prononcée se trouve toute une série d'états transitoires.

La distinction stricte entre la maison de force et l'asile d'aliénés est fautive et doit céder la place à une conception plus correcte.

Liszt sait pourtant que le jugement d'évaluation du peuple ne dépend pas en première ligne de l'importance antisociale du crime, mais des conceptions éthiques individuelles et traditionnelles. Et, comme il est d'une très grande importance que le sentiment de justice du peuple soit fort, profond et clair, il faut bien se garder de le détruire d'une main brutale, avant de pouvoir le remplacer par autre chose.

Les conceptions morales et juridiques actuellement répandues dans le peuple réclament, sans doute, une distinction entre le crime et l'aliénation, entre la maison de force et l'asile d'aliénés. Et le législateur doit en tenir compte. Il doit, par égard pour les conceptions morales et juridiques du peuple, sacrifier sa propre conviction scientifique.

Au fond, tout homme devrait être responsable de ses actes. Mais tant que le déterminisme n'a pas encore pénétré le sentiment de justice du peuple, le législateur doit s'arranger avec la notion de responsabilité, comme il le pourra, et Liszt propose donc une notion provisoire de responsabilité qui tout au moins n'est pas basée sur le libre arbitre :

Est responsable celui qui résiste normalement à l'action des motifs, c'est-à-dire qui est susceptible de la formation de motifs visée par la punition.

Hippel.

Les notions fondamentales du droit pénal, telles que les notions de responsabilité, de culpabilité et d'imputabilité sont reconnues par les déterministes. Ceux-ci précisément prétendent pouvoir expliquer ces notions d'une manière satisfaisante.

Tout partisan du libre arbitre doit aussi admettre que le sentiment de responsabilité n'est pas la cause juridique de l'application de la loi pénale dans chaque cas. Car ce sentiment peut manquer *in concreto*, quoique la peine, néanmoins, soit infligée, et, au contraire, il peut être présent chez les aliénés, donc dans les cas où, malgré sa présence, aucune peine n'est imposée.

La responsabilité au point de vue du droit pénal ne dépend pas, dans chaque cas, du fait qu'on se sent responsable, mais du fait qu'on est rendu responsable.

Le jugement de désapprobation du déterminisme est basé sur le fait que l'acte commis était le produit inévitable de la nature de l'homme atteint, dans des conditions extérieures déterminées.

Vis-à-vis de lui, l'acte commis n'est pas accidentel — il est l'expression de son état d'esprit. Tu es une personne mauvaise ou inconsidérée parce que tu l'as fait. Et tu seras puni, parce que tu as agi mal ou inconsidérément, mais non pas parce que tu aurais pu agir autrement.

Ainsi, le déterminisme ne repousse pas la notion de culpabilité du droit en vigueur — mais il la sanctionne et l'explique. Il expose précisément les motifs de la culpabilité parce qu'elle réalise la causalité. Culpabilité ne signifie pas autre chose que provocation — donc causalité avec le sens d'infraction aux devoirs.

Il est impossible de comprendre pourquoi l'exigence de la conscience : « Tu dois » doit prouver nécessairement que « tu peux ». La conscience est la somme de conceptions éthiques apprises, et elle peut donc former des idéals et des buts qui ne correspondent à aucune faculté.

Le sentiment de liberté paraissant spontanément chez l'auteur de l'acte n'a rien à faire avec la liberté de choix et ne peut, même sans égard à cela, former la base de la responsabilité. Car ce sentiment est très prononcé chez les maniaques qui, pourtant, manquent de responsabilité.

L'indéterminisme ne tire aucun profit de cette thèse que c'est la liberté du choix qui forme le criterium de l'imputabilité. Car cette thèse est une formule pratique sans contenu pratique. A quoi reconnaîtrait-on d'une manière pratique que la volonté de l'auteur du crime était libre ?

Les indéterministes, dans leurs recherches sur l'imputabilité, procèdent en réalité, d'une manière parfaitement déterministe. Car ils ne prennent pas comme point de départ le libre arbitre, mais au contraire des déficiences morales déterminées que l'on peut constater et ils affirment seulement que, lorsque celles-ci sont présentes il n'existe pas de libre arbitre.

La conscience, la santé morale, le développement de l'intelligence et en somme la faculté d'agir au point de vue du droit pénal constituent la notion de culpabilité. Mais pour bien comprendre ces qualités, on n'a pas besoin d'indéterminisme.

Merkel.

L'indéterminisme supprime la liaison entre l'acte et le caractère. La résolution sans cause constitue un abîme entre l'auteur et l'acte. Pour lui, l'acte sera accidentel et, de son point de vue, inexplicable.

Du moment que le même individu pourrait aussi bien agir autrement, il devient absolument impossible de mettre les valeurs négative et positive sur le compte de l'auteur, de le rendre responsable, de lui attribuer la faute et de le punir.

Seul le déterminisme, rattachant l'auteur à l'action par un lien de causalité, peut rendre responsable, condamner et user de représailles.

Merkel a donc un point de vue tout à fait spécial, étant, quoique déterministe, partisan de la responsabilité et de la peine par représailles.

Prins.

Prins, professeur de droit pénal en Belgique et inspecteur général des prisons, repousse la doctrine de la liberté du choix, parce que celle-ci, en déchirant le seul lien qui existe entre l'auteur et l'action, renverse le principe de responsabilité au point de vue du droit pénal.

Il considère l'imputabilité et la culpabilité de la même manière que Liszt et il veut supprimer l'ancien contraste rigoureux entre l'imputabilité conservée et perdue. Car entre celles-ci se trouve la grande classe moyenne d'anormaux d'esprit, de défectueux psychiques, qui non seulement doivent être moins punis, mais qui, dans l'intérêt de la société, doivent être mis hors d'état de nuire.

Van Hamel.

Van Hamel, d'Amsterdam, va plus loin. Il recommande de retirer la notion d'imputabilité de tout système de traitement pratique des criminels ainsi qu'on l'a déjà fait vis-à-vis des jeunes gens.

Il réclame la fondation d'une « étiologie criminelle », c'est-à-dire d'une doctrine de la détermination criminelle.

Aletrino.

Aletrino, d'Amsterdam, va encore plus loin. Il croit que nous nous trouvons en présence d'une modification générale de la conception du crime, des criminels, de la punition et du libre arbitre, et il prévoit que la négation de la liberté de la volonté va entraîner l'écroulement de tout le système pénal.

Il veut réaliser la conception de la vie basée sur les sciences naturelles — conception qui, appliquée à la vie morale des hommes conduit au déterminisme.

Il est bien clair à l'avance et il est incontestablement prouvé par des faits scientifiques que l'individu est complètement irresponsable. Car toute action est un effet, et de même que le malade ne peut-être rendu responsable des symptômes de sa maladie, le bon ne peut non plus l'être de ses bonnes actions, ni le mauvais de ses mauvais actes. L'idée de la responsabilité est née d'un instinct de propre défense.

Varga.

« Die Abschaffung der Strafknechtschaft » : Nos punitions sont indignes de l'homme. Car l'homme n'est tout de même que l'exécution mécanique de ses irritations nerveuses et impulsives. La victoire remportée

sur le principe de représailles sera le triomphe de la raison sur les sens, de la compassion et du sentiment de la justice sur l'égoïsme, et de l'amour sur la haine.

L'affirmation de l'existence du libre arbitre est un héritage barbare, une faiblesse d'esprit primitive.

La punition vengeresse est une école systématique de mépris pour la personnalité humaine et complice des violences anarchiques.

Appelius.

L'homme est le produit de son extraction, de son éducation, du milieu varié et du genre de vie variable, et cela à tel point que ces influences agissent sur ses actes avec une force coercitive, sans qu'il lui soit possible de résister à cette puissance par une propre résolution libre et indépendante.

Il s'en suit que la culpabilité du criminel au sens actuel du mot n'existe pas, et le droit pénal tout entier, étant basé sur l'idée de culpabilité, doit ainsi s'écrouler.

Ferri.

Ferri, le chef de l'école positiviste italienne, déclare, comme principe fondamental de cette école, que l'existence du libre arbitre est contredite par la psycho-physiologie scientifique.

Il est nécessaire et correct de commencer à réformer le libre arbitre. Ce problème se trouve au fond de toute recherche sociologique. On ne peut pas s'en détourner sans être mené à des erreurs — surtout dans le domaine du droit pénal si intimement lié à la psychologie.

Le positivisme combat l'indéterminisme non seulement comme théoriquement faux, mais aussi comme dangereux à un point de vue pratique, parce qu'il conduit à la punition inutilement sévère des petits criminels d'occasion, et donne aux grands criminels d'habitude une sorte de rabais sur la peine.

La punition est indispensable à la protection de la société. La défensive juridique n'est, à la rigueur, qu'une défensive sociale et comme celle-ci ne peut-être appelée droit pénal qu'improprement, il vaut mieux ne plus parler de crime et punition, mais plutôt de dommage et de défense contre un tel dommage.

Qui parle du droit, parle de la société. Car il n'existe pas plus de droit sans société, que de société sans droit.

Avec le libre arbitre disparaît toute responsabilité morale. Sans doute, à la lumière de la science positive, le droit mystique de châtement est insoutenable. Mais le droit qu'a l'Etat de se défendre subsistera.

La punition primitive n'est qu'une défensive vengeresse sans pensée de faute ou de perversité chez l'agresseur.

Le critérium de culpabilité comme condition de punition, provient du caractère militaire-ecclesiastique du chef et plus tard de la magistrature.

La vengeance primitive individuelle ou collective du tribu prit dans leurs mains le caractère d'une vengeance divine et elle fut transformée d'une fonction purement défensive en une fonction morale et religieuse. Il s'en suivit qu'un formalisme rigoureux et une idée mystique d'expiation se firent valoir — comme dans toutes les institutions ecclésiastiques.

Il s'agit d'éloigner du droit pénal le dernier reste de tradition éthique-religieuse, cette tradition ayant encore des conséquences funestes dans la fausse idée que la liberté morale d'un meurtrier constitue la condition d'une défense sociale contre lui.

La théorie de notre école exclut cette condition de culpabilité morale du domaine du droit pénal.

La désignation de punition ne convient pas, parce que ce mot contient un reste d'expiation et de châtement:

La négation du libre arbitre n'est pas, comme le prétendent les spiritualistes, l'origine de tous les malheurs, mais la condition nécessaire à toute théorie et toute pratique sociologique.

Et cette négation est pour la vie de l'individu particulier un grand bienfait, parce qu'elle conduit à une tolérance mutuelle et à une « diététique de l'esprit » au lieu de mener à une oppression de la vie sentimentale.

En réalité, toutes les lois écrites n'ont, comme on le sait, d'autre but que de déterminer la volonté humaine par des motifs psychologiques.

Il faut que la punition soit d'abord transformée d'une manière utilitaire, pour qu'elle puisse devenir un moyen de protection efficace au service de la société.

8. On fait de la mécanique classique et du Darwinisme réunis la base de la statistique qui devient alors une arme puissante pour la doctrine déterministe de la volonté.

Il est expliqué plus haut comment la statistique devint, surtout par l'intermédiaire du calcul des probabilités de Laplace, une ramification de la mécanique newtonienne.

Au moyen de la statistique, les divers phénomènes vitaux sur la terre pouvaient être représentés sous la même forme mathématique que celle dont Newton s'était servi pour la description et l'explication des phénomènes célestes.

De même que Newton prétendit avoir donné par ses nombres, une explication objective et réelle de ces phénomènes célestes — tout à fait indépendamment du savant chercheur — de même on eut ensuite également l'idée que les mêmes nombres objectifs et incontestables pouvaient servir de base à une explication tout aussi objective et réelle des phénomènes de la vie sur la terre.

Le but de la science fut de déterminer numériquement les phénomènes vitaux. Ce n'était que lorsque les phénomènes vitaux étaient déterminés,

à l'aide de nombres que pouvaient l'être leurs rapports réels aux autres phénomènes et finalement la régularité de ces rapports.

L'une des causes du succès accablant qu'eut le Darwinisme est sans doute le fait que Darwin, à l'opposé de Lamarck, représentait le principe de l'évolution sous une forme statistique, et en outre avec la fausse conception contemporaine de la statistique et aussi avec une explication statistique inexacte du résultat.

Sous cette forme erronée, les savants s'occupant de la statistique sociale adoptèrent d'autre part, dans leur système, le principe de l'évolution et contribuèrent ainsi à la victoire de Darwin sur Lamarck.

Après Laplace, la statistique basée sur son calcul des probabilités se développa ainsi par deux voies principales.

Par la première, l'application de la statistique aux sciences naturelles conduisit à la biologie, basée sur la notion statistique de race, celle-ci étant conçue comme l'affinité réelle, véritable et *verticale* entre des individus concrets et leurs ancêtres.

Par l'autre voie, la même statistique mena, dans le domaine des sciences morales, à la sociologie, basée sur la notion statistique de société, qui par analogie à la notion de race, fut comprise comme l'affinité réelle, véritable et *horizontale* entre des individus concrets et leurs semblables.

La civilisation du siècle dernier bâtit ainsi sur les deux notions statistiques de race et de société, et le but de la statistique devint de chercher à démontrer que la régularité céleste newtonienne se faisait valoir au même degré sur la terre dans la vie des races et dans la vie sociale et qu'elle déterminait donc aussi l'individu particulier concret considéré comme unité élémentaire et réelle de la race et de la société.

Ainsi, l'on peut dire que la conception de la vie de tout le siècle dernier fut basée sur la statistique, dans laquelle toutes les idées directrices du temps pouvaient être exprimées sous une forme claire.

La statistique était de son côté, déduite de la supposition de lois objectives de la nature et cette dernière supposition reposait comme il sera démontré dans la suite, sur une théorie erronée des nombres.

a) La statistique classique.

Quételet.

L'homme qui devait faire descendre la lumière céleste newtonienne sur la terre et ainsi fonder la statistique criminelle sociale, fut l'astronome belge Quételet, né en 1796 à Gand, qui appartenait alors à la France.

Quételet désigna un domaine tout à fait nouveau pour la mécanique classique et pour l'explication mécanique.

D'après lui, les lois de la nature ne sont pas uniquement des lois pour la nature, mais aussi des lois pour la société et pour le monde moral

et intellectuel. La physique n'a pas seulement un côté tourné vers la nature, mais aussi un côté social.

Suivant Quételet, la société est un organisme qui, comme la nature, est soumis à des lois; et comme un organisme vivant elle renferme en elle des germes de maladies secrètes, parmi lesquels aussi le germe du crime.

C'est en quelque sorte la société qui prépare le crime, le coupable n'étant que l'instrument par lequel la société l'exécute.

Tout état social suppose un certain nombre et un certain ordre de crimes, qui résultent comme conséquence nécessaire de son organisation.

Le crime est un phénomène social-pathologique.

Dans la régularité qui domine la société, il se produit, cependant, des anomalies, tout à fait comme les perturbations dans les orbites des planètes.

Les forces qui produisent ces anomalies, il les appelle « forces perturbatrices » ou bien « causes accidentelles ».

Pourtant, c'est la régularité qui domine sur la terre comme dans le ciel. « Dans les lois qui gouvernent l'homme, tout est arrangé avec une telle sagesse que l'homme croit obéir à sa propre volonté tout en obéissant à ces lois ».

Mariages, naissances, décès, crimes et même les conditions de croissance du corps humain — tout se passe avec une régularité si étonnante que l'on pourrait, avec un matériel de nombres suffisamment grand, prédire leur cours.

Mais malgré cette régularité dont la vie et les manifestations vitales de l'individu particulier sont généralement empreintes, Quételet est pourtant d'avis qu'elle n'absorbe pas complètement l'homme. Il en reste une partie qui n'est pas comprise dans la régularité.

La somme de ces restes individuels forme les susdites « forces perturbatrices ». Sont forces perturbatrices tout ce qui trouble l'observation de la régularité de la vie sociale. Elles comprennent tout d'abord, les facteurs individuels — quoique Quételet suppose, comme il est déjà dit, que l'individu concret en sa qualité d'unité morale et intellectuelle est soumis en général à cette régularité.

Toutefois, les forces perturbatrices ne peuvent pas empêcher l'effet des « causes naturelles » et normales.

Car, de même que pour les perturbations des planètes, il se produit aussi dans ces anomalies une certaine régularité.

Elles sont soumises aux « lois des causes accidentelles ».

En réunissant les « lois des causes naturelles » aux « lois des causes accidentelles » on parvient à une « loi de vitalité », qui sera donc la constante de la vie humaine.

Dans son chef-d'œuvre « Sur l'homme », il pose son unité statistique célèbre, « l'homme moyen », qu'il conçoit non seulement comme une unité de calcul statistique, mais comme une réalité.

Au moyen de cette unité, les hommes sont désormais capables d'observer d'une manière scientifique la modification que subit la société.

Si l'on établit par exemple la taille actuelle d'une classe déterminée et si l'on fait dans 30 ans une recherche analogue, on pourra constater, sans être obligé de descendre directement à l'individu, le changement qui s'est produit, dans cet intervalle, dans le groupe social en question.

A l'aide de « l'homme moyen » il est ensuite possible de faire, sur une base exacte, des recherches comparatives sur les différentes classes sociales. Et en réunissant finalement ces deux méthodes on parvient à connaître l'humanité en tant qu'espèce.

Cela, Quételet l'exprime de la manière suivante: « Après avoir considéré l'homme à différentes époques et chez les différents peuples, après avoir déterminé successivement les divers éléments de son état physique et moral, et avoir reconnu en même temps les variations subies dans la quantité de choses qu'il produit et qu'il consomme, dans l'augmentation ou la diminution de ses richesses, dans ses relations avec les autres nations, on saura déterminer les lois auxquelles l'homme a été assujéti chez les différents peuples depuis leur naissance, c'est-à-dire, suivre la marche des centres de gravité de chaque partie du système, comme nous avons établi les lois relatives à l'homme chez chaque peuple par l'ensemble des observations faites sur les individus.

Sous ce point de vue, les peuples seraient, par rapport au système social, ce que les individus sont par rapport aux peuples: les uns comme les autres auraient leurs lois de croissance et de dépérissement, et auraient une part plus ou moins grande dans les perturbations du système ».

Comme Newton, Quételet se détourne d'une manière formelle du matérialisme. Il a exprimé dans le « Système social » son opinion sur le problème du libre arbitre: La volonté est libre, mais sa liberté est limitée et elle ne joue, comparée aux causes sociales, que le rôle de cause accidentelle. La statistique, pour cette raison, peut en faire abstraction, si le nombre des individus que l'on observe est grand.

Sur ce point, les élèves de Quételet en Angleterre, en France et en Allemagne devaient plus tard désavouer leur maître.

La « criminalogie » de Quételet est l'application de ses idées fondamentales et générales à un domaine concret de l'activité humaine.

Le crime est un phénomène social. Mais les hommes ne se trouvent pas seulement sous l'influence sociale. Les causes individuelles jouent aussi un rôle. Quételet suppose cependant que celles-ci sont, elles aussi, régulières, étant soumises à la « loi des causes accidentelles » qui établit leur valeur moyenne normale.

La conduite moyenne d'une classe de personnes est également caractéristique de leur conduite future et donc de leur disposition à commettre des crimes aussi à l'avenir.

Cette disposition à commettre des crimes, Quételet l'appelle « penchant au crime » et celui-ci serait donc une unité de calcul analogue à « l'homme moyen » — un symptôme morbide chez cet « homme moyen ».

Quételet s'exprime au sujet du « penchant au crime » de la manière suivante: « En supposant les hommes placés dans des circonstances semblables, je nomme « penchant au crime », la probabilité plus ou moins grande de commettre un crime ».

Dans cette définition Quételet accentue que les « forces naturelles » doivent être supposées égales, mais cette supposition admise, il existe dans tout individu un « penchant » à commettre des crimes.

Il ressort en outre du mot « probabilité » que le « penchant » ne se rapporte pas à des individus concrets, mais à un « homme moyen », c'est-à-dire à un individu abstrait, et la probabilité n'exprime rien au sujet de la conduite d'individus concrets.

Le « penchant au crime » sera donc l'expression technique du quotient d'une fraction dont le dénominateur indique le nombre de tous ceux qui théoriquement pourraient commettre des crimes, et dont le numérateur indique le nombre de ceux qui réellement en commettent, donc les cas favorables divisés par les cas possibles.

De même que « l'homme moyen » n'est pas invariable — puisque différents types moyens correspondent à différentes classes de population — de même le « penchant au crime » n'est pas non plus une notion constante; il n'existe pas au même degré chez tout « homme moyen », mais il existe, d'une manière abstraite, comme une probabilité variant avec l'homme moyen dans les différentes classes de la société.

Les conditions permettant ainsi de conclure de l'effet — le crime — à la cause — la régularité — sont les suivantes:

1. Il faut que l'effet soit mesurable. La condition en est « la loi des proportions constantes entre les criminels arrêtés et non-arrêtés ».
2. Il faut que la cause et l'effet restent proportionnels.
3. Il faut que les effets des diverses causes complexes ne diffèrent pas trop au point de vue de la qualité. Cela, en général, n'est pas le cas si l'on dispose d'un vaste matériel d'observation.

D'après Quételet, il est un budget qu'on paie avec une régularité effrayante, c'est celui des prisons, des bagnes et des échafauds. C'est celui-là surtout, dit-il, qu'il faudrait s'attacher à réduire.

On peut énumérer d'avance, combien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs semblables, combien seront faussaires, combien empoisonneurs, à peu près comme on peut calculer le nombre de décès et de naissances qui doivent avoir lieu.

Les crimes se répètent chaque année dans le même nombre, avec les mêmes punitions et dans la même proportion entre les différentes espèces de crimes.

Le matériel de sa statistique, Quételet le trouva dans la Criminalité de la France pour la période de 1830 à 1850, qu'il divisa en quatre périodes quinquennales.

Voici les résultats spéciaux auxquels il arriva:

1. L'âge: Le penchant au crime augmente rapidement vers l'âge adulte, atteint un maximum et diminue lentement vers la fin de la vie.
2. Le sexe: Les hommes sont quatre fois plus criminels que les femmes.
3. La saison: C'est pendant l'été que se commettent le plus de crimes contre les personnes et le moins de crimes contre les propriétés; le contraire a lieu pendant l'hiver.
4. La profession: Les individus de profession libre se livrent plutôt aux crimes contre les personnes, la classe ouvrière et les domestiques plutôt aux crimes contre les propriétés.
5. L'éducation: L'élévation du niveau de l'éducation n'a pas d'influence essentielle sur la criminalité.
6. Quételet signale, comme Adam Smith, la différence entre la criminalité dans les villes et dans les campagnes, et il explique cette différence, défavorable aux premières, par le fait que le contraste social est plus grand dans les villes.
7. L'abus de l'alcool: Ce que dit Quételet à ce sujet s'accorde parfaitement avec le point de vue de l'école moderne de Kraepelin, dont il sera rendu compte dans le troisième tome du présent ouvrage.
8. L'indigence: L'homme n'est point poussé au crime parce qu'il possède peu, mais plus généralement parce qu'il passe d'une manière brusque de l'état d'aisance à la misère.

Buckle.

En proposant les notions abstraites « homme moyen » et « penchant au crime », et toutes les conditions de la validité de la statistique, Quételet se révèle mathématicien habile, tirant des conclusions analogiques de la mécanique céleste de Newton.

Ses successeurs, qui ne possédaient pas ces qualités, avaient une conception plus simple de la nature de la statistique.

Ce déclin, que devaient ainsi subir les recherches et les connaissances statistiques, commence notamment avec Buckle dans son ouvrage: « History of Civilisation in England »:

« Nous faisons fausse route. Il faut s'efforcer de rechercher pour l'histoire des lois générales comme dans le domaine des sciences naturelles. Repoussant donc le dogme métaphysique du libre arbitre comme le dogme théologique de la prédestination de tous les événements, nous nous voyons

astreints à conclure que les actions des hommes, déterminées exclusivement par leurs antécédents, ont par conséquent un caractère d'uniformité, c'est-à-dire doivent toujours, toutes choses pareilles, aboutir à des résultats exactement les mêmes.

Et comme tous les antécédents sont des processus ou intérieurs ou extérieurs, il est évident que toutes les variations dans les résultats, en d'autres termes tous les changements dont l'histoire est pleine — toutes les vicissitudes de l'humanité, ses progrès et ses déclin, le bonheur et la misère des hommes — doivent être les produits d'une double action; l'action de phénomènes extérieurs sur notre esprit (causes naturelles dans le sens de Quételet) et l'action de notre esprit sur les phénomènes extérieurs (causes individuelles).

Les résultats de la statistique criminelle sont d'une importance décisive pour la régularité de la vie sociale. Même s'il s'agit, dans ce domaine, des actions en apparence les plus arbitraires de l'homme, on peut toutefois, quand on constate une régularité, en tirer la conséquence presque certaine qu'une telle régularité existe aussi dans tout l'organisme de la société.

Si l'on pouvait démontrer que les mauvaises actions des hommes varient sous l'obéissance des changements dans la société environnante, on devrait en conclure que leurs bonnes actions varient de la même manière; et l'on est en outre forcé à conclure que de telles variations sont les résultats de causes générales étendues qui, par leur influence sur la société toute entière produisent certains effets, sans égard à la volonté de chacun des individus en particulier dont se compose la société.

La distinction entre l'étude du monde intérieur et celui du monde extérieur — entre les sciences naturelles et les sciences morales — est donc artificielle. Buckle s'appuie sur Kant en ce qui concerne sa conception de la régularité de la nature.

Engel.

La doctrine de Quételet fut introduite en Allemagne par Engel dans son ouvrage: « Les mouvements de la population dans le Royaume de Saxe en 1882 ».

La méthode scientifique la plus simple est celle des sciences naturelles: Connaître d'abord chaque phénomène particulier sous tous ses côtés, examiner ensuite ses rapports à d'autres phénomènes et constater finalement cette connexion ou cette dépendance.

Pour faire l'analyse de ce pêle-mêle bigarré des phénomènes, on peut se servir d'une méthode analogue à celle de la chimie: réunir la série de phénomènes de la vie publique en certains groupes, et considérer ceux-ci comme des réactifs servant à l'examen d'une série déterminée d'autres phénomènes, puis constater une réaction et finalement la quantité et la qualité de celle-ci.

Wagner.

Wagner poursuit le même ordre d'idées. Dans son ouvrage: « La régularité dans les actions en apparence arbitraires », il se déclare partisan de Buckle qui d'une manière supérieure a essayé de faire reconnaître généralement la régularité aussi dans le domaine de l'esprit humain.

En fait, dit-il, ce serait étonnant si le développement des sciences naturelles observatrices et les grands résultats de celles-ci ne devait pas conduire à priori à la supposition de la régularité dans la sphère de l'activité morale et intellectuelle de l'humanité.

La régularité domine partout. Seul l'homme pourrait-il en être soustrait? Cela pouvait se supposer avant que ne fût reconnue la situation relativement subordonnée de l'homme dans la construction mondiale — mais non après.

Aujourd'hui on ne peut douter de la régularité des actions humaines. Celle-ci est établie non seulement par la voie de la spéculation, mais aussi par des observations exactes.

Figurons-nous, dit-il, qu'il y eût dans le bon vieux temps où l'on aimait plus qu'aujourd'hui les récits de voyage fantastiques tels que l'histoire de Gulliver, de Swift — figurons-nous qu'il y eût alors un écrivain qui, pour offrir au public quelque chose de nouveau fit la description suivante d'une nation étrangère:

Dans ce pays on fixait d'avance, chaque année, par une loi d'Etat, le nombre et les classes d'âge de ceux et de celles qui devaient se marier, le nombre des jeunes filles qui devaient épouser de vieux hommes et le nombre des jeunes hommes à marier à de vieilles femmes, le nombre de couples devant avoir telle ou telle différence d'âge, et les cas où la différence devait être une autre, le nombre de veuves et de veufs qui devaient se remarier et le nombre de mariages à dissoudre légalement.

Puis, on laissait au sort de décider, entre les différents sexes, classes d'âge et professions, quelles seraient les personnes qui, en nombre légal, devaient se marier.

Une autre loi réglait d'avance le nombre des personnes qui devraient au cours de l'année suivante se suicider, elle répartissait ce nombre, dans des proportions déterminées d'avance, entre les sexes, les âges et les professions et fixait en outre le nombre des personnes devant comme moyen se servir de l'eau, de la corde, du pistolet, du couteau et du poison.

Une troisième loi établissait de la même façon le nombre et l'espèce de crimes qui se commettraient dans le courant de l'année, et les classes de la population qui auraient à les commettre, le nombre de condamnations et d'acquittements qui seraient prononcés et les peines qui devraient être infligées.

D'autres lois encore déterminaient d'avance les bonnes et les mauvaises actions et le sort désignait les personnes qui devraient les exécuter.

Bref: Dans cet état, toutes les actions que nous appellons libres et que nous sommes habitués à faire à notre propre gré sont fixées, ainsi que leurs relations totales, par des ordonnances et des décrets.

Et le peuple, dans cet état, s'y soumettait complètement et se conformait chaque année à toutes ces lois.

Mais tout ce qui ne pourra jamais se réaliser ainsi par la puissance humaine, s'accomplit d'une manière étrange, de soi-même, en conséquence de l'organisation naturelle de la société humaine.

Car cette image extraordinaire de ce peuple fantastique, n'est-ce pas précisément celle que présente nos peuples et nos états, avec la seule différence que, dans ceux-ci, c'est la simple et impassible loi de la nature qui se trouve appliquée.

Mais ce qu'il y a ici de remarquable, c'est que nous servons, de cette façon, de pièces d'un grand mécanisme, mais que nous devons pourtant avoir notre liberté de mouvement illimitée, quoiqu'elle ne dérange pas cette machine dans son fonctionnement.

b) Réaction contre la statistique classique.

La première doctrine de Quételet d'après laquelle l'homme, en tant que type moyen abstrait — « homme moyen » —, est déterminé par son milieu, tandis que, en même temps, il est pourvu néanmoins, comme individu concret, du libre arbitre, et d'après laquelle ensuite la notion normale du « penchant au crime » ne se rapporte qu'à « l'homme moyen » et non pas à l'individu concret — cette doctrine fut par la suite modifiée par ses élèves, moins versés dans les mathématiques et dans la philosophie, dans ce sens que cette détermination se rapportait également à l'individu concret, dont les actes concrets pouvaient ainsi être compris comme réguliers et calculables d'avance.

Sous cette nouvelle forme, la doctrine entra comme un élément important dans la conception scientifique de la vie au siècle dernier et devint la base de la biologie et de la sociologie.

Mais aussi dans les domaines de la vie pratique, la conception se basa sur la même idée fondamentale.

Les notions fondamentales statistiques, telles que par exemple celles de race et de société et les nombres statistiques qui, pour être comprises et appliquées, exigent des connaissances mathématiques considérables, furent popularisées d'une manière fatale, sous une forme complètement fautive, étant conçues comme ayant trait à des conditions concrètes de la vie.

Chacun pouvait maintenant se mêler à la conversation au sujet des défauts de la société et du mal qu'exerçaient ceux-ci sur les divers individus et les différents groupes d'individus. Chacun pouvait également en indiquer les remèdes.

De même que les biologistes parlaient de la notion de race sans connaître la teneur de cette notion, et de même qu'ils se proposaient comme but de perfectionner la race, les sociologistes parlaient de la notion de société et de la réformation de la société, sans se rendre compte de ce qu'était, au fond, une société.

Mais comme dans le domaine statistique-biologique, la réaction devait se produire également dans le domaine statistique-sociologique.

Knies.

Parmi les premiers représentants de cette réaction se trouve l'économiste Karl Knies.

Knies distingue entre les trois groupes: les sciences naturelles, les sciences morales dites de l'esprit, et les sciences historiques.

Les sciences naturelles ont pour objet le monde extérieur sensible, tandis que c'est le monde intérieur raisonné des idées humaines qui forme l'objet des sciences morales. Enfin le domaine des sciences historiques est séparé de celui des sciences naturelles, étant composé de phénomènes qui, sans doute, sont perceptibles, mais qui en même temps, dépendent d'une « innenweltliche Verursachung ».

La régularité domine le monde extérieur, mais l'action de l'homme est libre, irrationnelle et individuelle. Ainsi Knies arrive à nier énergiquement que la loi de la nature qu'il suppose régnant dans la nature, puisse aussi s'appliquer à l'économie sociale.

Partout où il s'agit d'observer et d'apprécier la vie humaine, paraissent le contraste ou la coopération entre les motifs qui se présentent comme résultat de la liberté et ceux qui résultent de la nécessité.

« Il est complètement contradictoire de parler, dans l'économie sociale, d'une véritable loi de la nature dans le sens d'une force toujours et partout constante.

C'est par conséquent jouer avec les mots que d'exiger la présence, dans l'économie sociale, d'une loi de la nature et d'admettre en même temps que cette loi ne soit pas une vraie loi de la nature au sens strict du mot.

L'économie sociale a pour objet des phénomènes qui ne sont pas exclusivement des effets des lois de la nature, mais qui peuvent être comparés aux fonctions mathématiques.

De même que la notion de vitesse est une fonction du mouvement et du temps, les faits et les lois de l'économie sociale sont le résultat d'une combinaison de deux facteurs dont l'un, le facteur réel, appartient au domaine empirique du monde extérieur soit mathématique, soit social, tandis que l'autre, le facteur personnel, provient de la vie intellectuelle à l'intérieur de l'homme ».

Vorländer.

Vorländer (« Die moralische Statistik und die Willenfreiheit ») soutient que la statistique criminelle ne prouve pas la nécessité de la volonté humaine.

La statistique n'est qu'une manière d'établir des faits — elle ne peut établir que des « lois empiriques ».

Ces « lois empiriques » ne sont pas des lois pour l'individu; elles ne concernent que « l'homme moyen » — un être appartenant au monde des abstractions.

Quand on voit la statistique s'efforcer de déduire de causes totales des effets totaux dont la connexité intérieure et universelle reste indéterminée, on doit éprouver le soupçon que ses résultats ne sont pas obtenus sans bonds dans la logique.

Et cela est précisément le cas. Tandis que la statistique, d'une similitude dans l'effet, le « budget », ne devait conclure qu'à une similitude dans les causes, individuelles et sociales, la statistique criminelle substitue à cette conclusion une autre toute différente, à savoir que les causes sociales sont les seules déterminantes, et que les actes de l'homme concret particulier ne sont qu'un effet de ces dernières.

Parce que les facteurs individuels restent constants et parce que le résultat numérique, par conséquent, ne varie pas, ces facteurs ne sont plus présents pour les criminalistes statisticiens.

La notion du libre arbitre ne se trouve pas en discordance avec la nécessité intérieure et avec les bornes naturelles des décisions de la volonté. Ces bornes ne suppriment pas la liberté et la responsabilité morales.

La liberté n'est pas en contradiction logique avec la nécessité. L'opposé de la nécessité est la fortuité.

L'affirmation de l'existence du libre arbitre ne signifie pas, par conséquent, une lutte pour l'arbitraire et contre toute nécessité, mais seulement une lutte contre la nécessité mécanique et en faveur d'une nécessité intérieure librement déterminée par la pensée et par la volonté — ce qui n'exclut pas une dépendance relative de conditions naturelles données.

Le déterminisme basé sur les sciences naturelles — surtout le matérialisme — est inapplicable aux actions de l'homme.

La théorie empirique (p. ex. Herbart) ne peut pas plus que la théorie matérialiste d'un mécanisme physique des sentiments et des idées (Lövenhardt) mener au but.

De même qu'on ne peut pas déduire, de l'analyse des éléments dans l'organisme corporel, des lois pour les formations supérieures et plus compliquées dans celui-ci, de même la psychologie ne peut pas, elle non plus, expliquer, même par l'analyse la plus minutieuse des éléments de la vie morale, les formations supérieures et plus compliquées dans la nature humaine, consciente d'elle-même.

Les conditions extérieures ont des effets très différents sur les hommes et n'influencent la volonté que par l'intermédiaire de notre naturel.

C'est par conséquent dans le développement et le naturel de chaque individu particulier qu'il faut avant tout rechercher les causes ou les motifs des décisions criminelles de la volonté.

La régularité des décisions de la volonté humaine est généralement basée sur la raison, dont l'activité libre, raisonnable et autonome dépend naturellement et nécessairement de l'état déterminé de la nature et des conditions données de la nature humaine de l'individu.

De cette régularité ressort celle des actions humaines, conformément à la maxime incontestable que les natures humaines sont déterminées de la même manière, selon leur similitude et la similitude des conditions auxquelles elles sont soumises dans le monde extérieur.

Drobisch.

Drobisch (dans le *Leipziger Repertorium* VIII, 1843 — critique de l'ouvrage publié en 1843 par Quételet: « Sur la statistique morale et les principes qui doivent en former la base » et dans « Die moralische Statistik und die menschliche Willenfreiheit ») traite la question suivante:

Doit-on attribuer aux régularités qui forment l'objet des observations de la statistique, l'importance réelle de lois et, dans ce cas, quel est le genre de ces lois?

Comme Stuart Mill l'avait fait auparavant, Drobisch distingue entre des lois réelles et des lois empiriques.

Les lois empiriques sont des régularités dont l'existence a été démontrée par des observations et des expériences. Elles sont, par conséquent, des lois dérivées, des abstractions, dont la dérivation est encore inconnue. Même si elles ne présentent aucune exception, le caractère de nécessité leur manque. Car elles n'auraient ce caractère que si l'on parvenait à démontrer que la connexité représentée en elles est la conséquence nécessaire d'une combinaison de causes coopératrices. Cette nécessité n'est cependant que subjective et relative et ne s'applique qu'à nous, les observateurs, et non pas au phénomène qui se trouve soumis à la loi.

Pour bien comprendre un phénomène, nous sommes obligés de supposer qu'il existe des forces dont l'activité dépend de lois. Mais d'où viennent ces forces et pourquoi sont-elles régies par ces lois et non pas par d'autres? Nous ne le savons pas.

Les soi-disant lois de la nature sont par conséquent des hypothèses qui rendent possible une explication nécessaire et sans exception de l'enchaînement causal de phénomènes déterminés.

L'hypothèse manque aussi aux lois empiriques.

Dans les deux cas — tant pour les lois de la nature que pour les lois empiriques — le législateur n'est pas Dieu, ainsi qu'on le supposait

au XVIII^e siècle, il n'est pas non plus la nature comme on se le figurait au XVIII^e siècle, mais il est le savant qui, le premier, établit la loi dont il s'agit.

On peut reconnaître les lois empiriques, elles aussi, quoiqu'elles ne soient pas applicables à chaque cas particulier.

On parvient à ces lois, en réussissant à séparer les conditions variables des conditions constantes de tous les cas régis par la loi, et en caractérisant ainsi ce que tous les cas ont de commun.

La méthode ici employée est la statistique.

Il s'agit avant tout de se rendre bien compte, sans hésitation, que la régularité constante dans certaines actions arbitraires ne dépend pas d'une loi qui existe avant l'action et qui en exige absolument l'accomplissement. Mais on doit reconnaître que bien au contraire toute régularité, comme le démontre la statistique morale, est le produit de conditions relativement constantes, mais en conséquence nullement invariables non plus, et de causes coopératrices, à côté desquelles il existe en effet d'innombrables causes variables qui se déroberont à toute subsomption sous une règle.

Windelband.

Windelband adhère à Drobisch.

Argumenter du crime à ses causes, au moyen de la statistique, c'est faire a priori un calcul des probabilités de la même manière que le calcul d'un coup de dés.

Si le dé a trois cotés blancs et trois cotés noirs nous supposons que le blanc a trois fois les chances d'un côté noir déterminé.

Le résultat des coups joués un nombre de fois suffisamment grand en donnera la preuve.

Plus on permettra aux conditions constantes d'entrer en jeu, plus on donnera à toutes les possibilités y comprises l'occasion de se réaliser. Le terme « cas également possibles » implique que, par un nombre de cas suffisamment grand, il est donné à chaque possibilité un même nombre de cas de se réaliser.

Mais — bien entendu — l'influence des conditions variables n'est pas, pour cela, supprimée. Seulement, elle ne paraît pas dans le résultat et, même si elle ne peut pas être calculée, on ne peut pas l'évincer.

En faisant le calcul des probabilités a priori, les conditions constantes d'un groupe de phénomènes sont supposées être connues, et l'on calcule ainsi la proportion numérique, qui sera le nombre proportionnel moyen entre les faits établis d'avance.

En opérant le calcul des probabilités a posteriori la proportion numérique des faits (p. ex. des crimes) est au contraire supposée connue et on en déduit le nombre proportionnel des conditions constantes (p. ex. du milieu).

Le calcul a posteriori n'a pas le caractère coercitif. Ce caractère lui manque à un degré encore plus élevé qu'au calcul a priori. Car, dans celui-ci, l'expérience même indique chaque fois le degré de conformité entre son nombre moyen et les nombres proportionnels connus a priori, et elle fait ainsi voir si le nombre de cas expérimentés a été suffisamment grand et à quel degré il l'a été.

Il manque au contraire à la méthode inverse de déduction (a posteriori) tout criterium permettant de juger si le nombre de cas observés a été suffisamment grand.

La théorie budgétaire de Quételet est donc un principe de réunion des éléments métaphysiques.

Entre les hommes il n'existe de solidarité que par rapport à la *possibilité* du crime, mais pas de culpabilité solidaire vis-à-vis de sa réalisation.

Si les régularités de la statistique ont démontré que, dans des espaces de temps égaux, des individus, en nombre approximativement égal, sont dominés par les influences conduisant au crime, on a là un fait qui porte à croire plutôt à la stabilité de la nature humaine qu'à l'activité d'une loi supprimant la liberté de l'individu.

Rehnisch.

Rehnisch soumit le matériel de faits constatés par Quételet à un nouvel examen.

Il présume qu'il y a deux facteurs essentiels qui forment la base de la doctrine de Quételet: d'un côté tous les faits et d'autre côté un ensemble d'idées et de conclusions rattachées à ces faits.

En ce qui concerne ces dernières, le scepticisme s'était déjà déclaré, vu qu'il était démontré que les régularités cachaient souvent des faits de nature très différente, régularités auxquelles l'enthousiasme puissant de l'époque de la découverte avait donné le nom de lois.

Cependant l'ensemble des faits constatés par Quételet resta encore inébranlable.

Le dogme de l'étrange constance dans les actions humaines était resté toujours le même.

Rehnisch démontra que ce matériel était insuffisant et que Quételet avait exagéré la régularité avec laquelle se commettent les crimes.

La doctrine de Quételet relative au « budget de crime » avait pour base trois années de la statistique criminelle de la France (1825—27). En examinant les choses de plus près, la régularité ne paraissait pas si extraordinairement grande. Voici comment se présentaient en réalité les faits:

	1825	1826	1827
Le nombre des accusés de crimes	7 774	7 591	7 816
- - - de délits	171 146	159 740	141 783
- - - condamnés à mort	151	197	176

Si la différence est calculée en nombres pourcent, on obtient les chiffres suivants :

Différence, pendant deux années, relative aux accusés de crimes	225 = 3 %
» » » » » » » » délits	29 413 = 21 %
» » » » » » » » condamnés à mort	46 = 30 %

L'assertion la plus sensationnelle de Quételet était celle du budget de l'échafaud.

Mais, selon le compte général du nombre des assassins pendant deux périodes décennales (1825—44), la situation était, en réalité, la suivante :

1825	1826	1827	1828	1829	1830
111	111	76	75	60	38
1831	1832	1833	1834	1835	1836
25	41	34	15	39	21
1837	1838	1839	1840	1841	1842
25	34	22	45	38	29
1843	1844				
33	41				

Ici, les variations de 50 % ne sont pas rares.

S'appuyant sur ces faits, Rehnisch s'exprime comme suit au sujet de l'assertion de Quételet relative à l'effrayante conformité :

« Car, même avant 1828, on n'avait pas cru que les hommes vivaient un an comme les anges du ciel et que toute la justice criminelle avaient des vacances pendant douze mois, mais que l'année suivante, les uns volaient les autres, et que la moitié des hommes tuait l'autre moitié ».

Øttingen

(Moralstatistik) propose — en parlant de Quételet — « que l'on exige 3 choses de l'homme de sciences honnête » : Il ne doit pas cacher son point de vue, ni violer les faits ni les infléchir au service d'une tendance déterminée, et il doit finalement offrir au lecteur l'occasion de le contrôler.

CHAPITRE II

Faculté de culpabilité comme question de volonté.

NATURE ET LOIS DE LA NATURE

1. La notion de la nature.

La conception déterministe de la vie du siècle dernier était basée sur les deux piliers, la mécanique newtonienne et l'idée de l'évolution sous la forme qu'elle avait obtenue par la doctrine de Darwin et plus tard par celle de Mendel.

Toute la connaissance de la nature, basée sur ces deux doctrines, fut appliquée, ensuite, comme philosophie, au domaine de la conscience humaine. Dans ce domaine aussi, il s'agissait de constater la régularité objective et l'enchaînement réel que l'on supposait devoir exister dans ce domaine comme ailleurs dans la nature.

La notion de la nature est le résultat de l'essai de l'âme de concevoir le monde extérieur à sa propre image.

La première tentative d'une construction et d'une explication de la nature consistait à projeter dans le monde extérieur des qualités de l'âme humaine elle-même.

D'après cette explication, tous les phénomènes constituent des êtres particuliers animés qui sont supposés être en relations soit amicales soit hostiles avec les hommes et qui, par conséquent, sont de leur côté en mesure d'agir, par leur activité, sur la destinée des hommes.

L'homme se regardait dans le miroir de l'univers qui reflétait sous la forme d'une explication mythologique de la nature, une image objective et méconnaissable.

Le développement ultérieur des sciences naturelles consiste en une tentative de dégager successivement, par analyse, les éléments subjectifs de la notion de la nature, afin de parvenir ainsi à connaître la réalité des phénomènes.

Le résultat en est la théorie dualiste de la nature, l'homme se rendant compte de plus en plus de la différence entre le sujet et l'objet.

Ce second degré dans la connaissance de la nature atteint son point culminant dans la doctrine de Descartes et de Newton.

Tous les deux croyaient avoir résolu ce problème de connaître le monde objectif séparé de l'âme de celui qui connaît.

Descartes, en excluant toutes les qualités physiques avait dégagé la quantité pure comme détermination de tous les phénomènes, et Newton

avait établi la notion de la force qu'il supposait, sans doute, d'origine surnaturelle, mais à laquelle il attribuait tout de même une réalité objective et qu'il considérait comme étant, de même que la nature, indépendante du facteur subjectif de la connaissance.

Ces explications dualistes de la nature furent ensuite renversées par Kant, dont la doctrine représente un retour à la conception monistique. Mais par opposition nette à la doctrine monistique primitive qui avait un caractère objectif et réaliste, cette nouvelle doctrine monistique fut subjective et idéaliste.

Après Kant, toute tentative de concevoir la nature indépendamment des éléments subjectifs de l'expérience est devenue impossible.

L'expérience n'est possible que grâce à l'activité de l'âme qui va à la rencontre des impressions extérieures.

Cette activité n'est donc pas elle-même créée par l'expérience. C'est en conséquence de à sa construction en catégories que l'âme est capable de mettre une impression venant du dehors en relations déterminées avec la conscience et c'est seulement la partie de cette impression extérieure entrant dans ces relations, qui sera l'objet de l'expérience et qui, par conséquent, devient un phénomène.

De cette manière, la doctrine de Kant devient l'opposé diamétral de celle de Newton. Pour celui-ci, le but de la science était précisément de connaître un monde extérieur réel, entièrement indépendant du savant observateur. Pour Kant tout ce monde extérieur n'était qu'un phénomène subjectif — une image n'existant que dans la propre conscience du naturaliste. Ce qu'il y a de réalité objective cachée derrière cette image de l'esprit — nous ne le savons pas et ne le saurons jamais.

Comme il est mentionné plus haut, la doctrine de Kant remporta, à son début, une victoire temporaire sur celle de Newton. Mais plus tard la conception newtonienne de la nature prit de nouveau le dessus, en trouvant un appui dans deux idées ou mouvements d'idées nouveaux qui furent tous les deux des transformations de la mécanique céleste de Newton, et ainsi une continuation et un développement de sa doctrine.

La première continuation de l'explication mécanique — sa continuation directe — fut la statistique, au moyen de laquelle on prétendit pouvoir constater que des forces célestes seraient en activité même sur la terre.

La seconde continuation de la doctrine de Newton — la continuation indirecte — eut pour forme la biologie. Celle-ci se basait, comme doctrine de l'évolution, sur une idée en elle-même étrangère au système de Newton et par conséquent indépendante, mais elle se développa successivement comme statistique et ainsi incorporée dans le dit système.

La mécanique de Newton, avec sa ramification, la statistique, reçut ainsi dans la biologie darwinienne et mendélienne, d'un côté, et dans la sociologie, de l'autre, une nouvelle forme et un nouveau domaine d'application, et devint ainsi de nouveau l'idée dominante et la base des sciences

naturelles et de la philosophie du 19^e siècle, comme elle l'avait été auparavant au 18^e.

On fit cependant, au siècle dernier, encore un retour à un point de vue antérieur à celui de Newton et en réalité conforme à celui de l'antiquité pré-classique.

Il est vrai que la partie mécanique de la doctrine de la nature du 19^e siècle était basée sur la théorie de Newton, mais seulement sur l'un de ses éléments.

Les forces actives de la nature, dont l'existence, comme il est montré plus haut, avait été présumée par Newton, disparurent dans le système du 19^e siècle. C'est de là que proviennent les notions de race et de société.

L'un des deux piliers fondamentaux de la doctrine de la nature du 19^e siècle, la biologie — en tout cas sous sa forme darwinienne — s'écroula déjà au même siècle.

Par les attaques contre la statistique et plus particulièrement contre ses ramifications, la biologie et la sociologie, les contregardes de la forteresse de Newton furent battues en brèche.

Mais sa doctrine du monde réel, construite sur les lois éternelles de la nature, se dressait encore glorieuse et incontestée.

Il fut réservé au nouveau siècle de prendre la forteresse elle-même et d'en amener le drapeau.

2. La notion de loi de la nature.

La notion de loi de la nature a eu, au cours des temps, différentes significations et, comme la notion de la nature, elle a émigré du domaine purement humain dans la nature.

Au début de l'Antiquité l'expression loi de la nature s'appliquait non pas au monde extérieur, mais au propre domaine de l'homme, où elle désignait la loi non écrite, *agrafos nomos*, par opposition à la loi écrite.

Mais déjà chez les stoïciens la notion de loi de la nature était employée pour désigner le monde extérieur et elle reçut en même temps, un contenu religieux par le fait qu'on supposait que ces lois avaient pour base une loi divine, parce que pour eux, la divinité, en qualité de « logos », ne signifiait pas seulement la puissance transcendante, mais aussi la raison immanente au monde.

Dans ce sens la notion fut adoptée par les romains, p. ex. par LUCRÈCE, qui se sert des expressions « foedera » et « leges naturae ».

Les Pères de l'Église adoptèrent cette expression et augmentèrent sa valeur religieuse. AUGUSTIN regardait les lois de la nature comme expression des habitudes de Dieu — habitudes qui pouvaient cependant parfois être mises de côté en faveur des desseins particuliers du moment.

Ainsi le miracle et les lois de la nature ne se trouvaient pas en contradiction réciproque.

Au *Moyen Age* l'expression « *lex naturae* » signifiait la loi morale intérieure et non pas un principe du monde extérieur.

La conception de la loi de la nature comme principe de ce qui arrive dans la nature et non point de ce qui arrivera ou doit arriver, ne date que de *l'époque qui commence par* NEWTON, et cette conception fut facilement bien accueillie, parce qu'elle rendait possible l'explication de la réalité par elle-même, sans devoir en temps recourir à des causes surnaturelles.

La nouvelle science, dans ses aspirations à une conception exacte de la nature, divisa la nature en différents éléments et, en prenant ceux-ci comme points de départ, elle essaya de construire une notion et ainsi une explication de la nature.

A cet effet on choisit, à l'exclusion de tous les autres, les éléments qui pouvaient être mis en rapport constant l'un à l'autre et ce rapport constant entre les divers éléments de la nature fut nommé loi de la nature.

Ces lois de la nature furent considérées, à partir de l'époque de Newton et de Kepler et jusqu'à la fin du 19^e siècle, comme des puissances réelles régissant les destinées du monde.

Mais cette conception a complètement changé pendant les dernières périodes décennales.

POINCARÉ (La valeur de la science) demande: De quelle manière les anciens comprenaient-ils la loi? La loi était pour eux une harmonie intérieure qui restait toujours égale et invariable. Elle leur semblait comme un idéal, que la nature essayait d'imiter.

Il ne nous reste plus rien de cette notion de la loi de la nature. Celle-ci est, pour nous, une proportion constante entre le phénomène d'aujourd'hui et le phénomène de demain. En d'autres termes, elle est une équation différentielle.

La loi de la nature qui fut considérée comme la plus grande découverte scientifique du 19^e siècle, fut la loi de la conservation de l'énergie.

PLANK (Prinzip der Erhaltung der Energie) déclare au sujet de cette loi de la nature: « Si, par énergie appliquée à un système matériel, on entend une fonction dont la valeur dépend, d'une manière déterminée, des quantités variables qui déterminent l'état du système — donc de la position, de la vitesse et de la température etc. des éléments matériels du système — cela suppose déjà la notion de conservation de l'énergie.

Car pour connaître, en somme, l'existence d'une telle fonction et sa composition des diverses valeurs particulières mentionnées, il faut déjà connaître et appliquer la loi.

Ainsi, les notions d'énergie et de loi de conservation de l'énergie se sous-entendent l'une l'autre mutuellement.

Quand on parle d'énergie, on y comprend la loi de conservation de l'énergie et quand on parle de la loi de conservation de l'énergie la notion d'énergie se trouve expliquée par elle.

La notion de loi de conservation de l'énergie n'est donc, en somme, qu'une définition de la notion d'énergie.

DUHEM (Traité d'énergétique ou de thermodynamique générale) déclare au sujet de cette même loi: Il ne faut pas oublier le caractère purement logique des lois énergétiques. Ces lois sont de purs postulats: nous pouvons les exprimer de la manière qu'il nous convient, à condition qu'elles ne soient pas formulées d'une façon contradictoire et que la conception des différentes lois ne se contredisent pas entre elles non plus.

Et LE ROY (La science positive) déclare: Sans nous laisser retenir par le fait assez connu que l'on définit très souvent l'énergie comme étant constante, nous remarquons que le principe, examiné de plus près, ne vise que des systèmes définis. Mais de quelle manière peut-on constater un système défini? Le seul moyen en est de montrer que l'énergie y reste invariable.

POINCARÉ (Sur les principes de la mécanique) arrive exactement au même résultat:

En résumé, la loi de la conservation de l'énergie ne peut désigner qu'une chose et c'est qu'il y a une qualité commune à tout ce qui est possible. Mais dans l'hypothèse déterministe, il n'y a qu'une chose qui soit possible et la loi est donc réduite à une tautologie, ou si l'on veut, à une définition.

Il en est de même des lois de la chute et de la gravitation.

LE ROY (La science positive) s'exprime de la même manière: Tous les corps pesants tombent, dans le vide, toujours en conformité avec la loi de Galilée, cette loi étant la définition de la chute libre.

D'après la loi de l'inertie, un corps qui se trouve en repos et qui n'est pas exposé à des influences externes, reste dans cet état.

Mais on ne saurait pas, sans l'aide d'une telle « loi », qu'un corps ne soit pas soumis à une influence externe.

On n'établit, par la loi de l'inertie que la qualité d'un corps livré à lui-même, à savoir la qualité de rester en repos.

Si, au contraire, un corps est mis en mouvement par des influences externes et s'il est livré à lui-même, le mouvement du corps est déterminé, selon la loi de l'inertie, par sa position de départ et par sa vitesse de mouvement et cela de sorte que ce mouvement reste uniforme et rectiligne.

La loi de l'inertie est une définition du mouvement du corps libre, de son genre et de sa direction.

Par cette nouvelle doctrine les lois de la nature ont complètement perdu leur ancienne splendeur.

Elles n'ont aucune valeur réelle, n'étant plus que des définitions.

En outre, elles ne sont, tout d'abord, que des définitions de relations constantes entre des phénomènes, et non pas de ces phénomènes eux-mêmes. Ensuite, leur validité, en tant que définitions, est limitée à un système déterminé de coordonnées — elles sont valables que pour l'observateur immobile par rapport à ce système.

Les lois de la nature ne sont pas des puissances objectives et réelles, mais des abstractions logiques et subjectives, dont la validité est limitée.

La décadence de la mécanique classique — point d'appui principal de la conception de la nature du siècle dernier — a marqué dans notre siècle un changement d'idées dans les sciences naturelles.

Retourner à Kant, ou plutôt avancer de Newton à Kant — voilà le nouveau programme.

3. La loi causale.

La loi causale est, en dernier ressort, la base de toute connaissance scientifique de la nature, et l'on peut dire que la conception de la nature du siècle dernier était basée sur l'idée de la mécanique classique d'après laquelle tous les phénomènes de la nature se trouvent en rapports de causalité objectifs et réels.

Suivant cette conception fondamentale tous les phénomènes forment les chaînons d'un enchaînement continu. Les différents chaînons sont réellement liés de sorte que chaque phénomène constitue, d'un côté, l'effet de tous les chaînons précédents et, de l'autre, la cause de tous les chaînons suivants.

Ainsi, chaque phénomène est en même temps cause et effet.

La cause se manifeste en ce qu'elle a un effet et l'effet en ce qu'il a une cause.

Mais si tout est cause, rien n'est cause. Car à aucun phénomène spécial ne se rattache causalement un autre phénomène spécial de telle façon spéciale qu'il puisse être considéré comme la cause spéciale de ce dernier phénomène.

Si tout s'abaisse, rien ne s'abaisse, dit MONTAIGNE.

Si un homme est aujourd'hui atteint de tuberculose, l'une des causes de la maladie est le fait que Socrate a vidé la coupe de poison, et cette cause est toute aussi importante que toute autre cause.

Comme le faisaient KEPLER, GALILÉE et NEWTON, il faut considérer le créateur du monde comme le point de départ de l'enchaînement causal — la cause universelle — ou bien il faut contester, comme LAPLACE, que le ténia causal ait une tête et nier, en somme, l'existence de toute cause primitive.

Ce fut le chef-d'œuvre de HUME de transformer le lien causal objectif en un lien subjectif et de réduire ainsi le ténia causal à une série d'idées en faisant de la causalité une association d'idées.

En réalité, la causalité n'est pas objective et empirique, mais subjective et non-empirique.

Car, d'après Hume, les phénomènes extérieurs ne sont pas, eux, accouplés comme causes et effets. Mais ce sont les représentations des phénomènes qui se rattachent l'une à l'autre dans notre esprit, lorsque ceux-ci se succèdent et se repètent.

La doctrine de Hume trouva son développement définitif chez Kant.

Le grand résultat de la « Kritik der reinen Vernunft » fut la doctrine d'après laquelle la connaissance humaine n'est que subjective et restreinte au monde des phénomènes subjectifs.

L'expérience relative à tout le monde extérieur consiste en un groupement des phénomènes particuliers en conformité de la régularité existant dans l'intelligence elle-même. Tout groupement subjectif et arbitraire de phénomènes est par conséquent une expérience objectivement valable, à condition que ce groupement n'excède pas les limites de la régularité de l'intelligence elle-même, c'est-à-dire de sa construction catégorique.

Les catégories de l'intelligence dans le système desquelles la causalité paraît comme la plus importante, deviennent ainsi, à côté des notions d'espace et de temps, les formes sous lesquelles toute expérience se moule et dont elle reçoit son empreinte.

Cet idéalisme transcendantal contient donc la doctrine d'après laquelle la connaissance que nous possédons concernant le monde de l'expérience à l'aide des formes d'espace, de temps et des catégories, ne peut être considérée que comme valable objectivement, le monde d'expériences étant seulement un monde de phénomènes, un monde de nos propres représentations qui est justement ainsi déterminé et dominé par les formes données par cette activité de représentation.

Le monde des phénomènes indique un monde « intelligible » de « Ding an sich ». Mais celles-ci ne sont pas accessibles à la connaissance théorique, ni en ce qui concerne le contenu ni la forme.

Par conséquent, la vérité ne saurait être recherchée que dans le sujet lui-même et point dans les rapports de celui-ci à l'objet.

L'espoir de Newton et de Descartes de comprendre les « Ding an sich » indépendamment des éléments psychiques, fut anéanti à jamais par Kant.

A toute idée empirique répond quelque chose d'intelligible, d'une réalité absolue, mais inconnaissable.

Basée sur la distinction entre le phénomène et la « Ding an sich », la doctrine de Kant contient la grande découverte que la pensée et la réalité, le monde des phénomènes et le monde réel forment des contrastes.

Le rapport entre le phénomène et la « Ding an sich » est conçue de la manière suivante: Le phénomène, en quelque sorte inconnaissable, est

déterminé par la « Ding an sich ». Celle-ci se présente donc à notre intelligence comme phénomène, mais est en même temps la cause réelle du phénomène. La cause intelligible a un effet empirique.

Ainsi naît un nouveau principe de causalité.

Le principe de causalité empirique d'après lequel tous les phénomènes ad infinitum ont nécessairement une cause, ne s'applique qu'au monde des phénomènes, c'est-à-dire à notre connaissance.

Mais Kant imagine entre le phénomène et la « Ding an sich » intelligible un rapport tel que cette dernière forme la cause non causale du phénomène.

Par opposition à la causalité conditionnelle et empirique du monde des phénomènes, cette nouvelle causalité est absolue et intelligible — une causalité par liberté — la liberté transcendante.

La causalité intelligible, le rapport causal réel, consiste exclusivement en le rapport entre la « Ding an sich » et le phénomène.

Entre les « Dinge an sich » réciproquement, c'est-à-dire dans la réalité absolue il n'existe aucun rapport.

Le sujet qui connaît ne se trouve qu'indirectement en rapport avec l'ambiance, à savoir au moyen de l'appareil objectif psychique.

Hume et Kant ont démontré pour toujours et d'une manière irréfutable que la nécessité dans l'enchaînement causal ne réside pas dans les rapports réels des choses entre elles (en somme, de tels rapports n'existent pas), mais dans l'âme de celui qui connaît.

La nature elle-même, comme « Ding an sich » et aussi les rapports entre la « Ding an sich » et le phénomène se trouvent en dehors de l'enchaînement causal empirique.

Par conséquent, les lois de la nature de la mécanique classique ne sont pas des lois pour la nature, mais des lois pour la connaissance — elles sont, suivant les termes de SCHOPENHAUER, des lois intellectuelles pour le monde comme idée.

Dans le monde réel il n'existe ni cause ni lois. L'univers est chaos et le cosmos n'est qu'une image de l'univers.

La question de savoir si cette image universelle doit être construite d'après Ptolémée ou d'après Copernic, est, au point de vue de la connaissance, indifférente.

La conception héliocentrique ne contient pas une conception plus parfaite de la nature que la conception géocentrique. La différence n'est que formelle — elle n'est qu'une question de point d'observation, et consiste en une transformation de coordonnées.

Copernic transporta le zéro du système de coordonnées de la terre au soleil et obtint ainsi une image universelle qui se laisse exprimer par des formules mathématiques assez simples.

De cette manière Copernic a, pour des raisons pratiques, gagné — pour ce qui est de la conception de l'image universelle; mais en même temps, Ptolémée n'est nullement évincé, ni au point de vue théorique, ni au point de vue pratique. Dans certaines applications, le calcul se simplifie par l'emploi de son système, et dans l'astronomie pratique, p. ex. dans l'astronomie nautique, on se sert, dans ce cas, encore aujourd'hui du système de Ptolémée.

On aurait une image universelle encore plus compliquée en faisant de la lune de la terre le centre de l'univers et en faisant tourner la terre autour de la lune, et le soleil autour des deux. Mais à un point de vue théorique, cette image universelle pourrait aussi très bien se mesurer avec les deux autres.

La causalité est cependant une forme de connaissance non seulement subjective, mais aussi relative.

C'est au philosophe écossais HAMILTON que revient l'honneur d'avoir fait ressortir nettement ce côté de la causalité.

Il enseigne que « to think is to condition ». Penser c'est établir des conditions. La connaissance causale n'est possible que dans des relations déterminées et limitées. Un tout absolu ne saurait en somme être connaissable.

Si l'on veut se servir de la causalité comme méthode scientifique, il faut fixer, par choix arbitraire, un point initial.

La causalité, appliquée comme méthode n'exclut pas, mais suppose au contraire un libre arbitre chez celui qui cherche la connaissance avec son aide.

Quelle est la cause de ce qu'un homme déterminé est aujourd'hui atteint de tuberculose?

Après la découverte du bacille tuberculeux, nous savons qu'il n'existe pas de tuberculose sans bacilles tuberculeux. Le bacille tuberculeux et la tuberculose se trouvent en rapports constants. Au point de vue de la bactériologie méthodique, la contagion tuberculeuse est donc la cause pour laquelle l'homme en question est tombé malade.

Mais le rapport entre les bacilles tuberculeux et l'homme sain est également constant. Car tous les hommes sont contaminés par les bacilles tuberculeux. Il n'est probablement donné à personne d'éviter les bacilles tuberculeux omniprésents.

Si seulement peu de contagionnés tombent réellement malades, la cause en est, sans doute, la prédisposition et la constitution spéciale de certains individus.

La cause de la maladie de l'homme en question serait, de ce point de vue, une combinaison de bacilles et de dispositions. Et si tous les hommes

sont contaminés, (la proportion entre les bacilles tuberculeux et les hommes étant constante), la disposition, et non pas les bacilles, reste donc réellement le seul facteur causal particulier aux tuberculeux, et par conséquent le plus important.

Mais, de son côté, cette constitution prédisposée à la tuberculose peut-être ou innée ou bien acquise.

Qui étudierait la famille du malade constaterait peut-être dans celle-ci de nombreux cas de tuberculose et indiquerait par conséquent comme cause l'hérédité. Ce que l'on doit entendre par cette disposition héréditaire fera l'objet d'explications plus précises dans le prochain volume.

Un autre cependant qui aura étudié la vie antérieure du malade trouvera que la constitution est affaiblie par une vie dans une habitation malsaine ou par une nourriture insuffisante.

Questionné au sujet de la cause, le bactériologiste indiquera les bacilles tuberculeux, le généalogiste la constitution héritée, et le sociologiste la constitution affaiblie. Et chacun de ces trois messieurs prétendra peut-être que précisément sa cause, à lui, est la plus importante, la cause décisive.

Mais en cherchant une explication à la cause, le bactériologiste devra s'arrêter à la constatation du bacille tuberculeux.

Il doit faire abstraction de l'introduction de ces bacilles ou de leurs ancêtres dans le corps du malade, p. ex. avec du lait tuberculeux. Car, si ceci doit être pris en considération il sera également obligé de tenir compte de la cause pour laquelle la vache tuberculeuse fut achetée par le propriétaire de l'étable et de la cause de la vente du lait par l'entremise de telle ou telle laiterie.

D'autre part, cette étable ou cette laiterie forme peut-être le phénomène initial dans l'enchaînement causal de l'hygiéniste.

De la même manière, le généalogiste, afin que son explication ne reste pas sans résultat devra s'arrêter à la famille la plus proche; et le sociologiste sera forcé de s'en tenir à la crise du logement et à l'insuffisance de la nourriture.

Le sociologiste, à l'opposé du politicien, devra faire abstraction totale de la possibilité que la crise du logement ait été provoquée, peut-être, par des tarifs de travail élevés ou par la réglementation du loyer ou par d'autres obstacles à l'initiative libre des hommes en ce qui concerne la construction des bâtiments, et il est obligé également de faire abstraction de ce fait que l'insuffisance de la nourriture peut-être causée par une maladie de la digestion ou par des conditions qui ont réduit la faculté de travail, p. ex. l'invalidité ou l'alcoolisme.

En réalité, il est donc absurde de demander quelle est la cause pour laquelle un certain homme est atteint, à un moment donné, de tuberculose.

C'est que la réponse dépend de la méthode qu'on choisit pour étudier la causalité, c'est-à-dire du choix arbitraire du phénomène déterminé, indiqué d'avance comme cause.

Sans doute il est conforme à la logique d'établir comme cause la mort de Socrate, et, si on ne le fait pas, la raison en est qu'une telle causalité ne saurait probablement éclairer l'image de la maladie, vu qu'il serait impossible de construire sur elle une méthode scientifique féconde.

Pasteur découvrit les bactéries; mais il inventa qu'elles étaient la cause des maladies contagieuses et cette explication de la causalité n'a qu'une validité relative — une validité qui varie selon les différentes maladies. Elle est plus grande pour la petite variole, le choléra et la peste que pour la pneumonie et la tuberculose.

Par conséquent, pour le savant déterministe qui considère la causalité comme réelle et absolue, ce rapport causal sera en apparence de plus en plus trouble et obscur, plus il sera étudié c'est-à-dire plus on établira de méthodes de connaissance pour la détermination scientifique du phénomène.

Le savant est donc parfaitement libre dans le choix de causes concrètes d'un phénomène concret. Ce qui n'est pas conforme à la logique cependant, c'est de mettre, comme le faisaient les statisticiens (les biologistes et les sociologistes) du siècle dernier un phénomène abstrait et un phénomène concret en rapport de causalité, de telle manière que la cause abstraite produit un effet concret.

Il sera traité de ceci dans le premier chapitre du 2^e volume.

Le déterminisme enseigne que le contraste de la causalité n'est pas la liberté, mais le hasard.

Si l'on suppose les phénomènes libres de toute union causale et réelle, on les rend accidentels.

Mais la notion de hasard est relative. Un phénomène n'est fortuit — « acausal » — que par rapport à un enchaînement causal déterminé.

Pour le rapport causal entre le bacille et la maladie tuberculeuse, la constitution affaiblie n'est qu'un hasard, quoique, après tout, elle soit peut-être de tous les facteurs causaux le plus important.

Ainsi, la tuberculose n'est qu'une idée ou, plus précisément, une complexité d'idées qui sert d'échelle au jugement du cas concret de tuberculose.

Par conséquent, l'on ne saurait être médecin de la tuberculose, mais seulement médecin des hommes et des animaux tuberculeux et l'on ne saurait lutter que contre les cas concrets de la maladie.

Seule la prophylaxie concrète de la tuberculose est une lutte concrète et seule cette lutte est de nature scientifique naturelle.

La tuberculose en tant qu'idée abstraite, en tant que phénomène social et politique, ne saurait être l'objet d'une évaluation scientifique naturelle et concrète, mais seulement d'une estimation sociale et politique et la prophylaxie politique et abstraite, qui est le résultat de cette évaluation, n'est donc pas une lutte concrète, mais une lutte abstraite.

LA CONNAISSANCE

1. La connaissance comparative concrète des sciences naturelles.

Comme résultat de la méthode causale scientifique on a établi les lois appelées lois de co-existence.

A un point de vue scientifique, un phénomène n'est jamais déterminé par sa constitution dans une parfaite isolation. Un phénomène absolument isolé ne peut-être observé scientifiquement.

La détermination scientifique naturelle et concrète d'un phénomène consiste en ce qu'il est divisé dans la pensée en ses différentes parties et que chacune de ces parties est ensuite comparée avec une mesure ajustée. De cette manière on constate le poids, la quantité, la forme, la couleur et la consistance etc. des différentes parties ou du phénomène entier.

Le phénomène considéré comme un tout défini, est ainsi déterminé d'une manière concrète.

Le phénomène A tout entier ou une partie du phénomène encore indéterminée au point de vue de qualité, est comparé avec la mesure ajustée B. De ce rapport entre A dans sa totalité ou sa partie et la mesure B, il résulte une marque distinctive « a », qui est la manifestation de A, et cette marque « a » fait partie de la définition de A. Elle est devenue une propriété de A.

Cette définition de A est complétée par la somme de qualités de ce genre, constatées uniquement par la comparaison du phénomène dans sa totalité ou de ses différentes parties avec des mesures ajustées.

Seuls les éléments ou les qualités du phénomène qui sont susceptibles d'une comparaison avec des mesures ajustées données, peuvent former l'objet d'une connaissance scientifique concrète.

Plus on réussira à ajuster finement la mesure, plus la comparaison sera exacte et plus la connaissance qui en est le résultat sera subtile.

On a essayé, par conséquent, de rendre toujours plus fines les échelles générales comme poids et mesures, afin de pouvoir déterminer plus exactement les propriétés du phénomène comparé avec l'échelle.

La définition d'un phénomène naturel ne contient donc que la description relative du phénomène, c.-à-d. la comparaison de celui-ci avec des mesures ajustées, mais jamais l'explication du phénomène en tant qu'objet indépendant. Aussi les sciences naturelles ne sauraient en somme s'élever au-dessus de cette description relative par comparaison concrète. Ainsi, si le phénomène A est p. ex. un homme, la définition scientifique de celui-ci consisterait à lui prêter des propriétés relatives concrètes toujours plus nombreuses et plus exactes. Le total de ces propriétés concrètes formerait enfin l'anatomie et la psychologie descriptives de l'homme. Et la conception scientifique concrète ni de l'homme ni d'autres phénomènes naturels ne dépasse pas cette limite.

2. La connaissance comparative abstraite des mathématiques.

Toutefois, pour faire un pas en avant sur le chemin de la connaissance, l'on peut suppléer la détermination *concrète* comparative par la détermination *abstraite* comparative (c.-à-d. mathématique).

Il ne s'agit plus, alors, de déterminer ce qu'est le phénomène, par la constatation de ses différentes propriétés concrètes, ni de constater le degré de ressemblance du phénomène dans sa totalité ou de chacune de ses parties séparément *avec une mesure donnée*, mais bien d'établir dans quelle mesure ce phénomène ou ses parties ressemblent à *un autre phénomène* concret ou aux parties concrètes d'un autre phénomène.

La conception sera ainsi abstraite.

Le phénomène naturel concret déterminé d'une manière descriptive dans chacune de ses parties, est mis en relation avec un ou plusieurs autres phénomènes de telle façon qu'on cherche à constater les propriétés qui leur sont communes à tous.

Une méthode mathématique abstraite est appliquée aux phénomènes naturels originellement déterminés d'une manière descriptive et concrète.

Un homme concret devient un homme *abstrait* par comparaison *dans sa totalité* avec d'autres hommes. Avec les propriétés communes à tous on construit un homme abstrait, un « homme moyen », qui ne représente les hommes particuliers concrets que pour une partie (plus ou moins grande) à savoir celle où ils sont tous semblables.

Contrairement à l'homme concret, l'homme moyen abstrait n'a donc, en tant que notion, aucun contenu constant.

On pourrait faire d'un homme concret un nombre illimité d'hommes abstraits différents.

La méthode mathématique n'ajoute pas aux autres propriétés déterminées par description, cette propriété que le phénomène ressemble à un autre phénomène. Celle-ci n'est pas une propriété concrète.

Au contraire, une partie plus ou moins grande des qualités concrètes, constatées par description, disparaîtra chez l'homme moyen abstrait dont les qualités abstraites sont, par conséquent, moins nombreuses que les qualités concrètes de chaque homme concret.

Chaque homme concret devient un nombre, une quantité moyenne abstraite, donc toute autre chose que l'homme concret, qui, seulement après cette métamorphose, peut devenir l'objet de la méthode mathématique.

Cette méthode vise à disposer dans la pensée, en groupes abstraits comparatifs, des phénomènes particuliers originellement concrets et déterminés d'une manière descriptive — par addition de ces unités abstraites.

Plus les phénomènes concrets ont de qualités pareilles, plus chaque phénomène particulier avec ses qualités concrètes se reflétera dans l'unité du groupe abstrait.

La faculté que possède la méthode mathématique de donner une image abstraite des phénomènes concrets dans leur totalité, variera donc en proportion du degré de ressemblance de ces phénomènes entre eux.

Par conséquent, la valeur pratique de la méthode mathématique n'est pas la même dans tous les domaines de la vie.

Dans une forme mathématique une étoile peut s'exprimer plus nettement qu'un homme.

Ce n'est pas le fait du hasard que la mathématique et l'astronomie ont été intimement liées l'une à l'autre dans l'histoire et qu'elles ont exercé l'une sur l'autre une influence féconde.

Il nous est tout naturel de compter les étoiles du firmament, parce que la ressemblance entre les différentes étoiles est si grande et si apparente que la somme des points de ressemblance communs représente essentiellement l'image de chaque étoile concrète.

Les astres présentent, surtout dans leurs mouvements, une si grande régularité que ce sont seulement les mesurages très exacts de ces derniers temps qui ont démontré qu'elle n'est pas absolue, vu que l'on peut également ici démontrer l'existence de certains signes de dissemblance.

La situation sera toute autre, moins il sera possible d'établir de points de ressemblance communs entre les phénomènes concrets auxquels la méthode mathématique comparative est appliquée.

On ne saurait additionner un homme et une étoile qu'en leur trouvant des points de ressemblance communs, en les comprenant, p. ex., tous deux dans la somme abstraite: deux objets de la nature.

Comme la dissemblance, dans ce cas, est beaucoup plus grande que la ressemblance — les propriétés différentes beaucoup plus nombreuses que les propriétés semblables — la détermination comparative abstraite exprimée par le terme objet naturel, ne représentera qu'une image très vague et confuse de chaque phénomène concret, étant donné que l'image ne reproduit qu'une très petite partie de leurs propriétés.

Par conséquent, on ne saurait additionner des phénomènes concrets comme tels, ni les grouper. Leurs ressemblances comparatives abstraites peuvent seules être additionnées et groupées et l'unité abstraite de la somme ou du groupe ne pourra refléter les phénomènes qu'au même degré que ceux-ci se ressemblent.

Ainsi, comme il va en être question dans ce qui suit, MENDEL croyait compter ses célèbres fèves comme objets naturels concrets et il présumait que la somme constituerait la totalité des propriétés des plantes concrètes.

Il ignorait qu'il ne comptait, en réalité que la ressemblance abstraite de ses plantes et qu'une fève et une fève moyenne sont deux choses essentiellement différentes, appartenant chacune à son ordre de connaissance, et il ignorait en outre qu'une fève est un phénomène concret, tandis qu'une fève moyenne est un terme abstrait de mathématique et de politique sociale et que cette dernière, exprimée comme unité mathématique ne donne qu'une image imparfaite de la fève concrète avec ses qualités concrètes.

Si de la même manière, au lieu de compter des fèves, on compte des hommes et si l'on trouve que la somme est p. ex. vingt, ce nombre vingt sera un symbole mathématique abstrait étant loin de comprendre les qualités de tous les membres du groupe.

C'est que chaque homme concret n'entre dans le groupe comme unité abstraite qu'avec les qualités qu'il a de commun avec tous les hommes concrets qui sont les objets de la connaissance mathématique.

La ressemblance réciproque entre les phénomènes concrets ne saurait être exigée que par approximation. Car, en réalité il n'existe pas de propriétés absolument pareilles chez différents phénomènes concrets et, en somme, ceux-ci ne peuvent pas être comptés — dans toute la rigueur de l'expression.

Combien peu l'homme moyen est capable de représenter l'homme individuel — on s'en rendra compte dès qu'on remarquera qu'un homme moyen ne saurait avoir ni sexe, ni âge, ni poids, ni taille, ni couleur de peau, de cheveux ou d'yeux.

Il ne peut être ni sain ni malade, ni bon ni mauvais, ni génie ni idiot, ni roi ni mendiant.

Toutes ces qualités disparaissent chez l'homme moyen, parce qu'elles ne sont pas communes à toute l'humanité.

Si l'on exigeait une conformité absolue, il serait tout à fait impossible de construire l'homme moyen. Il ne pourrait pas non plus avoir alors ni deux bras et deux jambes, ni dix doigts à la main et au pied, ni organes des sens etc.

En d'autres termes il n'existe, en somme, rien d'absolument commun à l'humanité.

En tant que roi, un roi ne saurait être compté qu'avec des rois, et le roi concret n'entre dans série des rois que dans la mesure où il ressemble à tous les autres rois, c'est-à-dire dans une très petite mesure.

D'autre part, ce qui est commun aux rois n'est pas une mesure ajustée — pas une notion constante. Son domaine et son contenu diminueront toujours, plus augmentera le nombre des rois.

Chaque roi nouveau entrera, par conséquent dans la série des rois avec une partie toujours plus petite de sa personne concrète et il rendra d'autre part la notion de ce qui est commun aux rois toujours plus étroite.

Le fond de la célèbre plaisanterie socratique est précisément la constatation de cette dissemblance que présentent tous les phénomènes concrets et qui est souvent beaucoup plus grande que leur ressemblance.

Socrate remercia le Destin de quatre choses à savoir: d'abord de ce qu'il était un être humain et pas un animal, en second lieu de ce qu'il était homme et pas femme, troisièmement de ce qu'il était Grec et pas barbare et enfin quatrièmement de ce qu'il était Athénien et contemporain de Socrate.

Socrate expose, sous une forme plaisante, la doctrine sérieuse qu'une individualité humaine *dans sa totalité* ne saurait être comparée qu'à elle-même, c.-à-d. qu'elle ne saurait point être comparée.

La différence individuelle est toujours grande dans le domaine physique. Mais elle est encore beaucoup plus grande dans toutes les manifestations de l'esprit (la physionomie, la voix, l'écriture, l'allure etc.).

C'est dans toutes ces manifestations que chaque homme diffère le plus de tous les autres et ces manifestations sont par conséquent les meilleurs moyens pour caractériser l'individu.

La somme mathématique est une abstraction qui ne renferme aucune connaissance concrète nouvelle ou élargie, mais seulement une constatation de la ressemblance des unités de groupes; en d'autres termes, elle est une équation.

La somme elle-même symbolise le groupe et la valeur pratique, de ce symbole est qu'il facilite la connaissance du monde extérieur, en rendant possible d'opérer avec des groupes de phénomènes et plus seulement avec un nombre illimité de phénomènes particuliers.

Les groupes sont des unités de calcul qui rendent l'exposé sommaire plus facile.

Toutefois, il faut se rappeler que le groupe et les unités de groupe sont abstraits et que les phénomènes qui en forment la base, sont des objets concrets et il faut se souvenir, en outre, ce qui est encore plus important, que le phénomène concret, en tant qu'unité de groupe, n'entre qu'en partie abstraite dans le groupe, ce qui a pour conséquence que la valeur pratique du groupe dépend de la dimension de cette partie.

Dire qu'un homme plus un homme font deux hommes, c'est dire dans une expression brève qui sert à raconter ce qu'on a fait en réalité, savoir qu'en examinant les deux hommes, on a trouvé que leurs propriétés sont partiellement semblables.

L'expression est en outre incorrecte. A la rigueur il faudrait dire: Un humain plus un humain font deux humains.

Tant que la connaissance mathématique consistera en l'addition, elle ne s'occupera des phénomènes concrets que dans la mesure où ils sont pareils.

Sous cette forme la méthode mathématique sera donc, en général, très imparfaite, parce qu'elle ne tient absolument pas compte de la dissemblance qui, en effet, est souvent très grande.

Eut par conséquent lieu une extension très importante de la connaissance mathématique, lorsque l'humanité apprit, par le calcul des probabilités de LAPLACE, une méthode d'après laquelle aussi la dissemblance — en tout cas dans de certaines limites — pouvait être comprise dans le calcul.

Cette méthode consiste en l'application, de nouveau, de la méthode mathématique comparative à la somme ou au groupe mathématique abstrait,

les mêmes phénomènes concrets dont les qualités communes se reflètent dans le premier groupe, — parce que les phénomènes concrets sont en partie pareils, étant maintenant groupés dans deux nouveaux groupes. Le premier groupe est divisé en deux.

Comme nouveau point de ressemblance commun, on choisit une ou plusieurs des propriétés des phénomènes concrets qui se trouvent parmi ceux-ci, mais qui n'ont pas reçu leur expression dans le groupe no. 1 parce qu'elles n'existent pas dans tous les phénomènes concrets.

Les phénomènes concrets faisant partie de l'un des deux nouveaux groupes y rentrent avec *au moins* une (et si la méthode, c.-à-d. la statistique est parfaite, *seulement* une) propriété en plus de celle ou celles avec lesquelles ils rentrent dans le groupe no. 1.

La propriété qui constitue le nouveau point de ressemblance manque aux phénomènes placés d'une manière abstraite dans le second nouveau groupe et ces phénomènes sont ainsi compris dans le groupe no. 2 ou avec le même nombre de propriétés que dans le groupe no. 1 ou bien avec une de plus, s'ils en possèdent tous une autre en compensation de la propriété qui manque.

Chaque unité mathématique abstraite du premier nouveau groupe et parfois aussi celles du second groupe présentent une image plus claire des phénomènes concrets qu'elles représentent, que les unités mathématiques du groupe no. 1 n'étaient capables de le faire, renfermant un plus grand nombre de propriétés concrètes de phénomène.

Par une détermination numérique, c.-à-d. sous la forme d'une fraction dont le numérateur représente le premier nouveau groupe et dont le dénominateur indique la différence entre le groupe no. 1 et le premier des nouveaux groupes (différence qui parfois, en même temps, peut-être égale à la somme des phénomènes ayant un autre point commun de ressemblance) — par une telle détermination on obtient une expression comprenant plus que la similitude des phénomènes.

En fournissant une expression aussi de la dissemblance, on parvient à déterminer non seulement la ressemblance des phénomènes, mais aussi leur degré de ressemblance — le degré auquel le nouveau point de ressemblance rentre dans le groupe no. 1 sans y apparaître d'une manière numérique.

En d'autres termes les phénomènes concrets reflétés dans le groupe no. 1 obtiennent de cette manière aussi la détermination numérique de la dissemblance dans leur ressemblance non complète.

La nouvelle ressemblance, plus étroite, comprend des phénomènes toujours moins nombreux et la proportion entre l'ancienne ressemblance et la nouvelle reste donc toujours inférieure à un, vu que la propriété de phénomène donnée qui rentre d'une manière abstraite dans le premier nouveau groupe n'existe que chez une partie plus ou moins grande des phénomènes concrets dont les propriétés se reflètent dans le groupe no. 1.

Par conséquent, si p. ex. la somme des phénomènes concrets dont les qualités, en partie, se reflètent d'une manière abstraite dans le groupe no. 1, est de quatre et si la somme de ceux des mêmes phénomènes dont toutes les propriétés (plus une) se reflètent dans l'un des nouveaux groupes, est de trois, alors le proportion numérique 3 : 1 sera l'expression numérique du degré de différence existant toutefois (quant à la nouvelle propriété donnée dans les nouveaux groupes) entre les quatre phénomènes concrets qui, à tout autre point de vue, sont égaux et dont les propriétés comme égales, par conséquent, sont représentées dans le groupe no. 1.

MENDEL, en cultivant ses plantes dans son petit jardin, maintenant célèbre, était naturaliste.

Il l'était tant qu'il les regardait chacune poindre, pousser, fleurir, s'affruiter et se faner.

En regardant tout cela, il se faisait une idée des propriétés et de la vie de chaque plante en particulier.

Mais, non satisfait de la connaissance concrète fit un pas de plus que pouvait lui fournir l'observation de chaque plante, Mendel avança d'un pas et franchit les limites des sciences naturelles. C'est qu'il fit la comparaison de ses plantes entre elles.

Et il constata d'abord qu'elles étaient en grande partie essentiellement pareilles, présentant toutes exactement les mêmes propriétés — toutefois avec une seule exception.

Toutes celles des plantes du jardin qui présentaient ainsi ces propriétés pareilles, Mendel essaya de les concevoir comme une unité supérieure, une unité qui n'était pas, comme chaque plante particulière, de nature réelle, mais qui n'existait que dans l'esprit même de Mendel.

Cette unité supérieure, Mendel ne pouvait l'établir qu'en choisissant celles des propriétés des plantes concrètes qui étaient communes à toutes les plantes pareilles.

Avec ces propriétés communes pareilles, Mendel construisit dans l'esprit une plante abstraite qu'il appela fève et cette image idéale — la fève — reflétait donc les propriétés des plantes concrètes pareilles, sans ressembler, pourtant, complètement à aucune des plantes concrètes, parce qu'elle n'en reproduisait pas la propriété qui les rendait différentes, malgré leur ressemblance d'ailleurs.

En additionnant les unités abstraites semblables des plantes concrètes, Mendel rangea, dans l'esprit, les plantes essentiellement semblables dans un groupe abstrait — le groupe des fèves.

Les plantes du jardin que Mendel avait étudiées auparavant chacune séparément, avec ses propriétés à elle sans égard à l'aspect des autres plantes, lui apparurent maintenant, après avoir opéré ce raisonnement sous un autre jour.

Il considéra chaque plante non plus comme une plante, mais comme une plante moyenne, et il parvint à ranger ses plantes, selon leur ressemblance réciproque, en deux groupes abstraits — des fèves et des non-fèves.

Mendel lui-même pensait faire toute autre chose que ce qu'il fit, en réalité. Il croyait additionner les plantes concrètes, tandis qu'il n'additionnait en réalité que leur ressemblance abstraite. Il pensait que ce groupement et cette division étaient vraiment un morcellement, un partage réel.

Pour Mendel, l'image abstraite de la plante — fève — ne pouvait pas, cependant, refléter les plantes concrètes dans leur totalité, celles-ci n'entrant pas, d'une manière abstraite, dans le groupe des fèves, avec, toutes leurs propriétés concrètes.

Une seule propriété concrète restait hors du groupe abstrait, parce que précisément cette propriété n'était pas la même chez toutes les plantes concrètes placées d'une manière abstraite dans le groupe.

Si cette propriété avait été, elle aussi, commune à toutes les plantes semblables, aucune différence n'aurait existé entre celles-ci. Elles auraient été, alors, non seulement pareilles, mais *complètement* pareilles et les unités abstraites de la somme auraient reproduit les plantes concrètes dans tout leur ensemble.

Cette seule propriété concrète différente était la couleur des fleurs. Chaque unité abstraite dans le groupe abstrait de fèves fournit à Mendel une image très claire de chaque plante concrète. Ce unité ne pouvait toutefois rien lui dire au sujet de la couleur des fleurs. C'est que, toutes les fèves n'ayant pas des fleurs de même couleur, la notion abstraite de fleur de fève est incolore — à l'opposé de la fleur de fève concrète.

Mais toujours non satisfait de sa connaissance — parce que la notion numérique de fleur de fève, étant incolore, ne reproduisait pas l'image de toute la plante concrète — Mendel fit encore un pas en avant et s'éleva à un degré plus élevé dans la connaissance mathématique.

Il opéra avec les mêmes plantes, qu'il avait placées, selon leur ressemblance réciproque, dans le groupe abstrait de fèves, un autre groupement.

En groupant les plantes pareilles selon leur dissemblance, il divisa son groupe en deux.

Et ce groupement de plantes pareilles selon leur dissemblance — chose qui, de prime abord, pourrait sembler contradictoire — Mendel pouvait le faire parce que les plantes concrètes, dont les propriétés se reflétaient dans le premier groupe abstrait, se ressemblaient certainement beaucoup, mais n'étaient pourtant pas complètement semblables.

De cette manière, Mendel pouvait comprendre les plantes d'abord groupées selon leur ressemblance, non plus comme pareilles, mais comme différentes.

Tandis qu'il avait, d'abord, fait abstraction de la différence des plantes, en les nommant toutes fèves, il fit maintenant abstraction de la ressemblance des mêmes plantes en les appelant fèves aux fleurs violettes et blanches.

Les mêmes plantes concrètes qui avaient été, d'abord, additionnées, d'une manière abstraite en un groupe de fèves, furent groupées maintenant en deux groupes nouveaux selon qu'elles possédaient ou non la seule propriété dont le groupe no. 1 ne pouvait pas reproduire l'image, parce que la propriété n'était pas commune à toutes les plantes concrètes placées dans le groupe abstrait.

Les fèves furent groupées suivant qu'elles avaient ou non des fleurs violettes ou bien, en d'autres termes, selon qu'elles avaient des fleurs violettes ou blanches — cette dernière couleur étant celle de toutes les non-violettes.

Mendel essaya de déterminer plus exactement, au point de vue mathématique, les plantes pareilles, par la couleur différente des fleurs.

Les plantes concrètes qui furent placées dans les nouveaux groupes abstraits, Mendel les appella fèves aux fleurs violettes et blanches — désignation propre à égarer l'esprit.

Car, comme toutes les fèves n'ont pas des fleurs de même couleur, la notion abstraite de fleur de fève est, comme il est dit plus haut, incolore.

Pour pouvoir parler, en somme, d'une manière abstraite, de fèves aux fleurs violettes et blanches, il faut que les limites de la notion de fève s'efface en quelque sorte, ou bien, en d'autres termes, il faut que cette notion soit transformée d'une notion mathématique rigoureuse en une notion plus élastique de sciences naturelles.

Il faut appeler fèves toutes les plantes qui se ressemblent dans l'essentiel, même si la ressemblance est incomplète. La notion de fève est ainsi exprimée avec une exactitude approximative.

Les fèves sont bien des plantes pareilles, mais elles ne sont, pourtant, pas complètement pareilles.

La couleur des fleurs sera, pour la notion de fève, une « quantité négligeable ».

Les unités mathématiques de chacun des deux groupes nouveaux pouvaient fournir à Mendel une image abstraite des plantes concrètes plus claire que n'avaient pu le faire les unités du premier groupe, ces unités représentant une image abstraite reproduisant les mêmes plantes concrètes avec une propriété de plus. Ensuite, cette seule propriété en plus était la seule que Mendel avait vue, tout d'abord, différer chez les plantes concrètes et qui, par conséquent, se reflétait d'une manière abstraite, comme la seule différence entre les unités mathématiques du premier groupe et ceux de chacun des deux nouveaux groupes. Toutefois, Mendel trouva, plus tard, encore d'autres propriétés différentes.

Comme un nouveau Descartes, Mendel avait réussi à exprimer en quantité pure, en nombre, tous les phénomènes de son jardin, appelés fèves, leur ressemblance et leur dissemblance; et la somme de la quantité de ses deux nouveaux groupes était égale à la somme du premier.

Mais le besoin de connaissance mathématique qu'éprouvait Mendel, n'était pas encore satisfait.

Tandis que la somme numérique exprime la ressemblance abstraite des phénomènes concrets, le quotient exprime le degré de ressemblance des phénomènes concrets.

Il fallait, par conséquent, exprimer le degré de ressemblance comme une fraction.

En comparant les deux nouveaux groupes, il obtint sa célèbre proportion numérique 3 : 1 — qui devient le nombre proportionnel exprimant le degré de ressemblance de ses plantes (3 : fèves) pareilles ou, en d'autres termes, la dissemblance dans leur ressemblance.

Cette proportion numérique n'exprime pas, ainsi que le pensait Mendel, quelque chose de réel chez les plantes concrètes; elle ne pouvait lui fournir aucune nouvelle connaissance de celles-ci.

Ce nombre est, par contre, la dernière formule mathématique du degré de ressemblance réciproque entre les propriétés de ses plantes concrètes; il est l'expression et de leur ressemblance et de leur dissemblance, exprimant combien les plantes concrètes, malgré leur ressemblance, sont différentes.

Mendel qui, en opérant ses calculs mathématiques, avait longtemps dépassé le domaine des sciences naturelles, y rentra ensuite de nouveau.

Il redevint naturaliste.

Il commença à s'occuper de la culture de croisement de ses fèves de race pure et examina la progéniture au point de vue scientifique, c.-à-d. examina chaque plante nouvelle d'une manière concrète et établit ainsi également les qualités de ces plantes nouvelles.

Mais, pour la dernière fois, il redevint mathématicien. Il opéra avec chaque génération nouvelle le même calcul mathématique que la première fois, et constata que chacune d'elles pouvaient s'exprimer mathématiquement par la proportion numérique 3 : 1, comme formule mathématique.

Or, comme il se trouve que la formule était la même dans toutes les générations, il arriva à son résultat final mathématique, d'après lequel la formule 3 : 1 était aussi une constante, vu qu'un degré constant de ressemblance ou, si l'on veut, une dissemblance pareille constante, se maintenait à travers toutes les générations des plantes de race pure.

Ce degré constant de ressemblance — il l'appella hérédité.

Les plantes de Mendel étaient et pareilles et différentes. Mais la proportion entre leur ressemblance et leur dissemblance était égale.

Cette ressemblance au point de vue de l'hérédité, cette hérédité ou cette égalité entre le degré de ressemblance des différentes générations, Mendel lui-même la croyait complète. Il croyait, en d'autres termes, avoir épuisé, par la constance de son degré de ressemblance, toute dissemblance dans l'hérédité.

Il était réservé aux partisans de la théorie de la mutation de démontrer qu'il pouvait exister une dissemblance aussi dans ce domaine.

Enfin, les nombres de Mendel, que pouvaient-ils bien lui apprendre ?

La racine des plantes, leurs tiges élancées, leurs vrilles, leurs feuilles vertes, leurs fleurs aux formes fines et aux belles couleurs, en somme tout ce qu'il avait connu comme naturaliste — de tout cela les nombres ne lui disaient rien.

Ils ne pouvaient non plus rien apprendre au sujet de leur croissance et de leur génération et encore moins de ce qui en est la cause.

Les nombres exacts ne pouvaient rien lui apprendre outre le maximum du peu que peuvent en général raconter des nombres exacts, à savoir que parmi les différentes plantes du jardin de Mendel un certain degré de ressemblance avait été constaté.

Et cette ressemblance n'existait pas dans le jardin, mais seulement comme une idée dans le cerveau de Mendel.

Les nombres constataient sous une forme mathématique exacte que dans le cerveau de Mendel (contrairement à un grand nombre d'autres biologistes) une idée en tout cas partiellement juste avait surgi.

L'histoire de la statistique nous montre qu'on se laissait prendre à l'improvisiste par la régularité des nombres statistiques, qui, comme une loi secrète de la nature, se révélait partout dans le monde.

Avec Darwin et Mendel on croyait pouvoir déterminer au moyen de la statistique, la régularité dans les propriétés de race des hommes et l'on était égaré par cette idée.

Mais ce qui égarait d'une manière beaucoup plus dangereuse la science et la vie pratique, c'était l'application de la statistique comme moyen d'étudier l'homme au point de vue social et d'établir sa situation régulière dans le « milieu » social.

En faisant cela on croyait avec Quételet parvenir à une détermination exacte et régulière de l'homme moyen, le nombre social.

Les élèves de Quételet commirent ensuite l'erreur de confondre cet « homme moyen » abstrait, construit numériquement par Quételet, avec un homme de chair et de sang.

Des théologiens savants croyaient même voir en ceci une preuve, établie d'une manière empirique, de l'existence du péché originel. Tout d'abord on tira la fausse conclusion que ces proportions numériques constantes étaient l'expression d'une loi réelle de la nature.

Ensuite on mit cette loi réelle en rapport causal non seulement avec l'homme moyen abstrait, mais aussi avec l'individu concret vivant, dont les actes concrets furent regardés comme déterminés par la loi naturelle réelle qu'on avait découverte.

Comme il ressort de ce qui est dit plus haut au sujet de la nature de la connaissance mathématique, la première des conclusions sus-mention-

nées, comme d'ailleurs toute la notion de loi réelle de la nature, repose sur une fausse théorie numérique, une conception erronée de la nature même de la méthode mathématique.

L'erreur logique de la seconde conclusion consiste en ce fait que les nombres de la statistique sont, en réalité, une équation abstraite des probabilités qui ne dit rien au sujet des rapports concrets. Pour ce qui est de la statistique criminelle ou de toute autre statistique sociale elle n'exprime donc qu'une appréciation de l'homme moyen qui n'a rien à faire avec un homme concret.

Un homme concret meurt d'une maladie concrète et non à cause d'une loi abstraite de la mortalité, qui ne concerne que l'homme moyen.

En effet un homme concret ne saurait être mis en rapport causal qu'avec un autre phénomène concret.

De même le nombre de la criminalité, le « penchant au crime » est un nombre qui n'a trait qu'à l'homme moyen, mais n'est pas la cause du crime concret d'un homme concret. En somme, l'objet de la statistique n'est jamais formé par des phénomènes concrets, mais par des groupes abstraits de phénomènes et par des unités de groupes, c'est-à-dire par des phénomènes concrets assemblés d'une manière abstraite, selon un ou plusieurs points communs de ressemblance, qui deviennent ainsi des unités de groupes.

Un groupe de phénomènes devient, de cette façon, une unité de calcul abstraite — qui indique la somme des unités de groupe abstraites.

Le reste dissemblable de chaque phénomène concret n'entre pas dans la somme abstraite qui ne comprend les phénomènes que dans la mesure où ils sont semblables.

Pour obtenir aussi une expression de ce reste, les phénomènes groupés selon leur ressemblance sont alors groupés de nouveau, et cette-fois-ci non pas dans un, mais dans deux nouveaux groupes suivant qu'on peut constater ou non chez eux, le reste dissemblable.

Ce groupement suivant une nouvelle ressemblance plus forte — suivant une ressemblance de seconde puissance — entre les phénomènes groupés d'avance d'une manière abstraite suivant une ressemblance plus étendue, mais aussi plus faible — c'est ce qu'on appelle la statistique.

En d'autres termes, les phénomènes groupés selon un certain degré de ressemblance, sont maintenant groupés selon leur dissemblance, parce que la ressemblance entre eux n'est pas complète.

A cause, précisément, de ce que la ressemblance entre les phénomènes déjà groupés n'est pas absolue, mais seulement approximative, il est encore possible de constater entre eux une certaine dissemblance, c.-à-d. différents degrés de ressemblance, et le but de la statistique est alors de constater d'une manière numérique la proportion dans laquelle est représentée cette dissemblance dans les phénomènes du reste pareils — ou si l'on veut l'exprimer dans l'ordre inverse, la proportion dans laquelle la nouvelle res-

semblance, plus forte, mais en même temps de moindre contenance est représentée dans les phénomènes groupés suivant une ressemblance moins forte, mais plus étendue.

Faire de la statistique, c'est réunir d'abord tout ce qui est pareil, constater ensuite la différence entre les unités d'abord considérées comme pareilles, la ressemblance entre elles étant incomplète, et établir enfin la proportion entre la ressemblance et la dissemblance, c.-à-d. le degré de ressemblance.

Le nombre proportionnel, c.-à-d. le quotient d'une fraction dont le dénominateur est la somme des phénomènes ayant la nouvelle ressemblance plus forte, et dont le numérateur est la différence entre la somme numérique de la première ressemblance plus faible et celle de la nouvelle ressemblance plus forte — le nombre proportionnel sera donc la proportion numérique du degré de ressemblance des phénomènes concrets — c.-à-d. le degré et de leur ressemblance et de leur dissemblance.

Ce nombre proportionnel, la statistique l'établira d'autant plus exactement, si le degré de ressemblance entre les phénomènes est d'avance réellement très grand et assez grand pour que leur dissemblance entre eux ne tienne qu'à la seule autre marque de ressemblance suivant laquelle ils sont placés dans les nouveaux groupes.

Dans ce cas, le nombre proportionnel sus-mentionné sera la dernière expression mathématique du degré de ressemblance des phénomènes concrets. La ressemblance et la dissemblance comprendront d'une manière abstraite toutes les propriétés concrètes.

La valeur pratique de la statistique est donc relative, vu que cette valeur dépendra tout, d'abord, de la ressemblance existant d'avance dans ses objets concrets, et ensuite de la mesure dans laquelle le nouveau point de ressemblance comblera tout le reste dissemblable, ou, en d'autres termes, elle dépendra de la possibilité de la statistique d'établir d'abord le maximum de ressemblance et ensuite le maximum de dissemblance.

Ces conditions idéales d'une statistique peuvent être présentes comme p. ex. dans les matériaux de Mendel, où le degré de ressemblance non seulement était très grand, mais restait même invariable dans le temps (dans les différentes générations) et où, par conséquent il devait être considéré comme une constante, laquelle fut appelée la loi mendélienne.

Mais de telles conditions à la méthode statistique n'existent que dans des cas exceptionnels.

En général la ressemblance n'est pas assez prédominante pour que l'on ne puisse indiquer qu'un seul point de dissemblance.

Et, il sera encore plus rare que la proportion entre la ressemblance et la dissemblance ne subisse aucune modification aux différents époques.

Ainsi, si l'on place un nombre de personnes avec un point de ressemblance commun, dans un groupe et si l'on constate ensuite qu'un certain pourcent d'entre elles sont des criminels — une telle statistique n'aura que

peu de valeur, parce que ni la ressemblance, ni la dissemblance entre les personnes ne se trouve, même approximativement, épuisée par elle.

La soi-disant statistique sociale n'a donc, souvent, qu'une valeur très limitée.

Il ressort de ce qui précède qu'il y a, dans toute statistique, une double abstraction, ou, si l'on veut, une abstraction de l'abstraction — une abstraction à la deuxième puissance.

La première abstraction consiste en l'addition des phénomènes concrets, c.-à-d. en leur groupement abstrait selon des propriétés pareilles. La somme de ces qualités concrètes semblables dans chaque phénomène, sera l'unité du groupe abstrait, lequel se compose ainsi de nombres abstraits des quantités moyennes abstraites qui reproduisent, d'une manière plus ou moins complète l'image des phénomènes concrets dans leur totalité.

La seconde abstraction consiste en un nouveau groupement abstrait des phénomènes concrets groupés, suivant une ressemblance plus forte. Et la proportion entre la nouvelle ressemblance et l'ancienne — la nouvelle s'appelle statistique.

L'objet de la statistique n'est donc pas des phénomènes concrets, mais la ressemblance abstraite de ces phénomènes. Elle ne parle que du degré de ressemblance des phénomènes et non pas des phénomènes eux-mêmes.

La plupart des phénomènes étaient très différents, il arrivera rarement à la statistique de les comprendre d'une manière positive et complète, en déterminant leur ressemblance et leur dissemblance.

Cela peut cependant se produire comme dans le cas de la statistique de Mendel.

Cependant, le principal but pratique de la statistique est tout autre — à savoir de constater que le degré de ressemblance entre les phénomènes a changé au cours du temps.

Un changement brusque des nombres de la statistique criminelle ou de celle de la mortalité sera un signe que ce qui est égal ne reste pas toujours égal, étant donné que les facteurs variables de la vie non seulement tiennent tête aux facteurs constants, mais l'emportent sur eux.

La statistique devient donc une constatation historique du fait que le degré de similitude entre les phénomènes a changé. Mais elle n'indique pas un phénomène concret comme cause d'un autre phénomène concret.

Elle ne constate pas non plus la régularité abstraite, c. à d. la conformité à différentes époques, mais au contraire la rupture de cette régularité.

C'est précisément cette dernière constatation que faisaient ressortir les matériaux de faits de Quételet, d'où il ressort par conséquent que, contrairement à l'affirmation de celui-ci et à ce à quoi l'on devait s'attendre, l'objet d'observation abstrait, « l'homme moyen », n'était pas, lui non plus, absolument invariable dans les temps, mais que bien au contraire on pouvait constater dans cette quantité moyenne des variations mêmes considérables.

L'homme, comme quantité moyenne abstraite, ne saurait non plus être considéré comme déterminé dans son milieu — les facteurs variables jouant, pour qu'il en fût ainsi, un trop grand rôle.

L'homme moyen n'est pas un astre, et ses actes ne sont pas un mouvement régulier avec des perturbations régulières.

Et ce qui ne s'applique pas à l'homme moyen s'applique, si possible, encore moins à l'homme concret. Car celui-ci se trouve entièrement placé hors de la méthode de connaissance statistique.

L'activité des statisticiens se restreint exclusivement au monde des abstractions. Et s'ils essayent de faire, au moyen de leurs nombres statistiques, une démonstration qui concerne la réalité concrète, tout ce qu'ils parviennent à démontrer, c'est leur propre manque d'intelligence de la nature et de la méthode de la statistique.

3. La nouvelle notion de loi de la nature.

Par suite d'une fausse théorie des nombres, Newton interpréta d'une manière erronée son résultat mathématique correct, et il fut ainsi amené comme plus tard Mendel, à considérer ses nombres comme l'expression d'une loi réelle régissant les phénomènes de la nature comme des objets réels de la nature.

Sur cette croyance que les nombres newtoniens représentaient une loi réelle de la nature fut ultérieurement construite la statistique.

Et enfin la civilisation intellectuelle erronée du siècle dernier eut pour base la croyance que les nombres statistiques étaient l'expression de nouvelles lois naturelles pour la terre et pour les hommes de la terre, comme ceux de Newton l'étaient pour le ciel et pour les astres qui s'y meuvent.

De même que Newton, par ses nombres constata le degré de similitude des phénomènes du ciel, Mendel fit les mêmes recherches de ressemblance sur les phénomènes de son jardin.

Et parceque tous deux se servaient dans leurs travaux, de phénomènes très semblables qui, par conséquent, pouvaient être exprimés par des unités mathématiques abstraites, lesquels représentaient presque toutes les propriétés concrètes des phénomènes concrets et reproduisaient d'une manière abstraite les phénomènes concrets à peu près dans leur totalité, ils pouvaient donc grâce à leur méthode mathématique constater, avec le plus haut degré d'exactitude mathématique, cette ressemblance et ce degré de ressemblance.

Comme en outre cette ressemblance et ce degré de ressemblance ne variaient pas dans le temps, le degré de ressemblance devenait une constante, et la constante constatée par l'un et l'autre fut honorée par les contemporains et par la postérité du nom solennel de loi.

L'un et l'autre procédaient d'une manière génialement correcte à leurs recherches. Mais l'un et l'autre interprétaient le résultat, exact, d'une manière erronée, croyant tous les deux avoir constaté de nouveaux faits réels et de nouvelles propriétés concrètes dans leurs objets naturels.

Ils croyaient avoir précisé plus exactement, la nature de ces objets tandis qu'en réalité ils n'avaient constaté que le degré auquel les objets naturels examinés par eux se ressemblaient ou non au point de vue de leurs propriétés concrètes.

La cause de cette fausse interprétation d'un résultat correct, est que l'un et l'autre croyaient faire l'addition de faits et de phénomènes concrets, tandis qu'en réalité, ils n'additionnaient que leur ressemblance abstraite.

Ils avaient pris, tous les deux, comme point de départ, la même fausse théorie des nombres et s'ils ne s'étaient pas servi d'objets naturels tellement pareils entre eux, ils l'avaient peut-être compris eux-mêmes. Tout ce que nous disent les lois de l'un et de l'autre, c'est que ce qui est pareil est pareil. Comme toutes les lois, elles sont des nombres, et, comme tous les nombres, elles contiennent une tautologie.

Poser les justes nombres dans les justes équations, ce n'est qu'un travail préparatoire mathématique, proprement dit de la connaissance mathématique — qui consiste en une appréciation subjective du degré auquel les nombres et l'équation reproduisent la réalité.

La mathématique devient ainsi un art mathématique. Une âme mathématique est inspirée dans le travail mathématique.

La mathématique classique et sa ramification, la statistique, ne se rendaient et ne se rendent pas compte qu'un phénomène naturel et ce phénomène considéré comme phénomène moyen sont, comme notions, deux objets essentiellement différents pour la connaissance et que ce dernier, à titre d'idée abstraite, n'a rien à faire avec la réalité extérieure. Il est si loin d'être un objet réel, qu'il n'est même pas un phénomène subjectif concret, mais uniquement une pensée abstraite mathématique.

Le nombre abstrait peut, en outre, reproduire, d'une manière abstraite et avec une exactitude presque absolue, les phénomènes concrets du monde des astres, qui fut l'origine de ces mathématiques. Dans d'autres domaines de la vie, il ne peut reproduire la réalité que plus ou moins vaguement.

Ce fut le mérite de Mendel d'indiquer dans la matière héréditaire, la seule matière organique connue qui à ce point de vue pouvait être rapprochée aux astres brillants.

Les lois de la mathématique classique ne sont pas, comme le croyaient les fondateurs, des lois pour la nature.

Il en est encore moins ainsi des nombres statistiques.

Elles sont des équations mathématiques constatant simplement une ressemblance abstraite entre les phénomènes naturels d'avance déterminés d'une manière scientifique et concrète.

Les lois de la nature et les nombres statistiques sont, par conséquent d'une nature entièrement formelle, ne contenant aucune réalité concrète mais, comme le dit DUHEM, seulement « un jugement abstrait et symbolique » (« La théorie physique »).

Elles sont des formules donnant la dernière expression du degré de ressemblance abstrait et comparatif des phénomènes concrets; elles sont des notions de notions de phénomènes. L'on peut dire que l'importance des plus grands naturalistes consiste en ce qu'ils ont été, tout en étant des naturalistes, aussi des mathématiciens, ce qui leur a permis de renfermer, non pas les phénomènes concrets, mais la ressemblance abstraite de ceux-ci, dans un symbole abstrait, une formule mathématique claire.

Les lois de Kepler et de Newton, les équations de Maxwell, les lois chimiques de Gay-Lussac etc. n'expriment pas des faits concrets des sciences naturelles, mais un rapport mathématique entre de tels faits; elles sont des nombres abstraits qui n'exercent aucun pouvoir magique sur les faits concrets, mais qui réunissent ceux-ci sous un même chapeau et ce chapeau, c'est leur ressemblance réciproque.

Cela apparaît aussi clairement dans l'image universelle d'Einstein, où le temps est institué comme la quatrième dimension de la nature — image qui a été précisée plus exactement par Minkowski dans des transformations mathématiques et à laquelle Plank a donné une expression mathématique simple.

On a essayé, au moyen de la théorie de la relativité, non seulement d'évincer la conception mécanique de la nature comme postulat qui exclut tous les autres. Mais le bien-fondé de cette conception se trouve par là même entièrement nié.

La nouvelle conception du caractère de la loi de la nature a donné un coup mortel à des idées dont le berceau fut l'Orient, et qui ont soit dominé soit seulement influencé, pendant des milliers d'années, la connaissance de la nature, et qui ont ainsi déterminé plus ou moins la manière des hommes de comprendre la vie.

En abandonnant la foi en la loi de la nature comme puissance réelle, l'Occident a enfin secoué le jong de l'Orient.

Déjà dans l'Antiquité classique, l'art astronomique de l'Orient avait été accepté par la science de l'Occident.

En Orient, la doctrine relative aux astres était devenue une foi dans les astres et dans les puissances éternelles et invariables qui les maintiennent en mouvement.

Les étoiles devinrent des étoiles conductrices et la doctrine des étoiles devint la foi dans les étoiles.

Rien n'est plus propre à éveiller et à nourrir des idées sur l'impuissance humaine que l'étude du mouvement imperturbable des corps célestes.

La doctrine des étoiles de l'Orient devint donc aussi la base de sa conception de la vie.

Transplantée dans le monde occidental, cette foi dans les astres devint, dans l'Antiquité une mystique numérique et la doctrine du destin contre lequel même les dieux luttent en vain.

Au Moyen-Age la doctrine des étoiles de l'Orient gagna encore du terrain par l'invasion des Arabes en Europe.

Les chiffres astraux des Arabes l'emportèrent sur les chiffres digitaux des romains et suppléèrent le système numérique européen par le terme zéro.

La foi dans les astres prit la forme d'astrologie mystique et devint la doctrine de l'influence des constellations sur toute la vie terrestre.

Au moyen de la mystique astrale des Orientaux, leur conception passive de la vie l'emporta sur la conception active de l'Occident.

Mais ce qui représente le point culminant de cette connaissance orientale de la nature, vieille de milliers d'années, et de la conception passive de la vie basée sur elle, c'est tout d'abord la mécanique céleste de Newton et l'explication mécanique de la vie organique de la terre de Mendel.

La loi de la gravitation et la loi de l'hérédité, voilà les pierres terminales de l'art astral de l'Orient.

Newton ôta à la foi dans les astres ses draperies sentimentales et la plupart de ses draperies mystiques. Il tua l'astrologie.

Mais comme agent de la mécanique céleste il conserva de la mystique la notion de force qu'il comprit et devait comprendre en conséquence de son point de départ réaliste, comme surnaturelle et inconnaissable, parce qu'elle ne pouvait être expliquée par des méthodes mécaniques, quoiqu'elle fût le point de départ même de ces méthodes.

Les forces célestes de Newton étaient éternelles et invariables et se présentaient sous forme de loi de la nature.

Ce fut l'affaire de ses successeurs de démontrer que les forces célestes de la nature avaient des parents sur la terre.

Ces successeurs ignoraient cependant ce qu'avait compris clairement Newton, savoir que la notion de force n'était pas susceptible d'une explication mécanique.

De cette façon, on fit des lois naturelles construites sur les forces naturelles, des phénomènes mécaniques de la vie terrestre.

L'ancienne astrologie, chassée du ciel par Newton, ressuscita ainsi sur la terre, sous le nom de biologie et de sociologie, sous une forme méconnaissable.

Sans le savoir, les newtoniens avaient créé sur la terre un asile à une doctrine expulsée du ciel par Newton.

Les nombres sous forme de lois de la nature et de statistique ne représentent aujourd'hui aucune puissance mystique.

Ils ne signifient plus de nos jours le destin aveugle dominant tout et tous.

Etablies par l'esprit humain, les lois et de la nature et de la statistique se révèlent comme des idées.

Mais si la loi, comme idée est le but des sciences naturelles et morales alors la pensée s'élève avec elle et au-dessus d'elle et après être restées mortes pendant plus d'un siècle les paroles célèbres de KANT se raniment :

« L'esprit ne crée pas ses lois en les prenant à la nature, mais il prescrit ses lois à la nature » (Prolegomena).

4. La nouvelle notion de la nature.

Avec le terme loi de la nature la notion de nature a aussi complètement changée.

La nature en tant que terme scientifique et concret est composée de phénomènes concrets particuliers. Mais ces phénomènes particuliers ne se trouvent pas isolés.

Pour pouvoir rendre un phénomène profitable à l'expérience scientifique, c. à d. l'ajuster à la nature il faut mettre le phénomène concret en relation dans l'esprit avec d'autres phénomènes concrets, il faut le faire rentrer comme notion dans une association logique.

Et la forme fondamentale de l'association logique est le système. Chaque phénomène est placé comme terme en dedans d'un tout, dans un ordre déterminé et avec des buts déterminés et posés d'avance.

« Dans la vie psychique » dit Eucken, « l'arrangement dans des buts déterminés des représentations, comme notions, a une réalité et une puissance non seulement individuellement et en ce qui concerne la conception de la nature, mais aussi généralement dans la science, l'art, le droit et la morale ».

On n'accorde la réalité qu'aux seuls phénomènes qui peuvent, comme notions, être ajustés de cette manière dans le cadre du système posé d'avance.

Ce qui est contraire à la raison, c. à d. ce à quoi l'on ne peut donner, de cette manière, la forme de notion, ou sera considéré comme irréel ou sera la cause d'un travail ultérieur tendant à introduire aussi ce phénomène dans l'ancien système ou dans un nouveau système plus vaste.

Le système de pensée obtenu de cette manière par le fait que la conscience recueille les impressions venant du dehors et les dispose ensuite comme notions dans un système logique s'appelle la nature.

La notion de nature vise donc, il est vrai, un monde extérieur, mais elle est elle-même un système de pensée.

La nature est un objet imaginé, un complexe d'idées — auquel seulement l'activité spontanée et logique de l'âme a donné une forme de notion adaptée à la connaissance.

L'âme ne connaît pas le système lui-même — l'unité — mais elle est placée par celui-ci dans la nature comme élément subjectif de cette notion.

La doctrine de l'âme et de la volonté d'un point de vue psychologique.

La conception de la nature du 20^e siècle marque essentiellement une résurrection du « kantisme » — et cela sur les ruines de la conception de la vie du siècle dernier.

Et comme cela a toujours été le cas quand une nouvelle conception du monde a prévalu, la nouvelle doctrine, aussi cette-fois-ci, a déjà marqué de son empreinte la vie psychique.

Le problème de l'âme, la base et la condition de la nouvelle connaissance de la nature, s'est ainsi de nouveau mis au premier plan devant l'humanité.

Tandis que la mécanique classique croyait pouvoir construire une image universelle indépendante et affranchie d'éléments subjectifs, image pouvant par conséquent représenter le monde réel avec le naturaliste comme observateur passif, le monde ne signifie aujourd'hui pas autre chose qu'un processus actif psychique chez le savant qui connaît.

L'opposition faite par les savants versés dans les sciences morales à l'explication mécanique de la nature et à ses ramifications statistiques la biologie et la sociologie, déjà au siècle dernier, se basait principalement sur ceci que la doctrine concernant l'homme, comme produit de la nature, créé et absolument dépendant de son entourage, ravissait sa base à la religion, à la philosophie, au droit et aux autres sciences morales qui devaient voir en l'homme avant tout le possesseur d'une personnalité, et comprendre cette personnalité non seulement comme la somme ou la résultante des facultés morales de l'homme, mais aussi comme une unité supérieure à celles-ci et les rassemblant en elle, une quantité active, capable de transformer la substance psychique reçue, et d'élever, de cette manière, la vie humaine à un niveau supérieur.

Basée sur le principe évolutionniste, tel qu'il fut interprété du point de vue statistique, particulièrement sous la forme du Darwinisme, la conception mécanique de la vie pénétrait dans tous les domaines — théoriques et pratiques, moraux et matériels.

Tous les phénomènes se laissaient expliquer par la théorie de la matière et du mouvement et par les lois de la nature régissant de toute éternité le mécanisme universel.

Tout était aussi, pendant le mouvement, l'objet d'une évolution continue et successive.

Mais cette évolution ne fut pas considérée comme un progrès réellement nouveau créé par des forces intérieures, mais seulement comme une nouvelle action réciproque, une nouvelle résultante des forces extérieures données.

Cette conception fondamentale donna aussi naissance à la conviction que tous les progrès et toutes les améliorations devaient être produits par

des moyens extérieurs, notamment sous forme de prévoyances sociales et de dispositions publiques, sans que l'auto-activité morale des hommes jouât le moindre rôle.

Les sciences naturelles du 19^e siècle ont le mérite durable d'avoir indiquée d'une manière claire et précise tout ce qui unit la nature et rattache l'homme et à la nature et à ses semblables.

On ne saurait plus reconnaître l'individu, au même degré et de la même manière qu'il y a un peu plus de cent ans, comme un état dans l'état.

D'autre part, il faut préciser tout de suite que cette connexité doit être considérée d'une toute autre manière que ne professait la doctrine du siècle dernier, étant donné qu'elle n'est pas de nature objective, concrète et réelle, mais au contraire de nature subjective, abstraite et psychique.

Dans le premier chapitre du prochain volume il sera montré quelles sont les conséquences qui en résultent soit pour la conception biologique et sociologique soit pour la conception scientifique naturelle et juridique de l'homme.

Grâce aux progrès de la médecine et notamment à la psychiatrie, créée dans le siècle dernier, on a en outre mieux compris l'existence de tous les facteurs créateurs de contrainte dans la vie psychique des hommes.

Mais les sciences naturelles, conscientes de leur propre valeur et en étant fières dépassèrent aussi leurs propres bornes et prétendirent pouvoir se soumettre la réalité toute entière.

Les sciences naturelles sous la forme mécanique de Newton et sous la forme statistique de la biologie et de la sociologie devinrent la philosophie universelle.

1. La construction et la fonction de l'âme.

En un seul point, les sciences naturelles du siècle dernier devaient s'arrêter dans leur pénétration victorieuse dans le domaine des sciences morales.

La conscience — même dans ses manifestations les plus primitives — ne se laissait pas expliquer d'une manière scientifique, comme substance mobile.

Quelque profondément que fut démontrée la dépendance la plus étroite de la conscience de conditions matérielles, le sentiment subjectif lui-même et ses rapports à l'irritation objective restait incompréhensible, et ce problème devenait même plus obscur, plus on étudiait, sous la forme de physiologie moderne des sens, cette irritation objective.

Cette difficulté, la théorie la surmontait cependant, en considérant la conscience comme un phénomène supplémentaire au processus mécanique du cerveau, comme une quantité négligeable qui n'était considérée que comme utile à soutenir l'individu dans la lutte pour l'existence.

Et avec la conscience, son élément le plus important, la conscience de la liberté restait inébranlée par toutes les attaques du déterminisme.

« Même si nous reconnaissons que nous ne sommes pas libres et que nous n'aurions pu agir autrement que nous l'avons fait et que nous sommes, par conséquent, déterminés, la conscience de la liberté et avec elle l'habitude de rendre les autres responsables de leurs actes, ne saurait être supprimées puisque ce mensonge est fondé sur la nature humaine (MEYER: « Die schuldhafte Handlung und ihre Arten im Strafrecht »).

Même les adversaires les plus décidés de la liberté morale reconnaissent donc l'existence d'une conscience de liberté et admettent également que cette conscience ne se laisse pas détruire, mais qu'elle reste inébranlée même si elle est pourvue de l'attribut illusion.

Les hommes n'ont pas le pouvoir de supprimer la conscience de la liberté, telle qu'elle se manifeste dans une aspiration imperturbable et jamais satisfaite, une recherche incessante de sa propre essence, du noyau le plus central et des buts les plus éloignés de la vie morale.

Ils ne sont pas non plus capables de détruire les idées du devoir basées sur la conscience de la liberté.

Comme un « noli me tangere » du déterminisme, le sentiment de la liberté vit comme une âme dans l'âme, et sa voix, après Kant, annonce avec puissance: « Tu peux, car tu dois »:

Du point de vue de la conception fondamentale mécanique suivant laquelle tout fait partie d'un enchaînement causal, solide et ininterrompue il est non seulement inexplicable, mais tout simplement absurde qu'il existe quelque chose de libre et d'indépendant.

Il est contraire au principe fondamental et au dogme principal même de la doctrine mécanique déterministe, qu'il existe quelque chose qui ne soit pas soumis aux liens et à la contrainte de l'enchaînement causal objectif.

Les partisans de cette doctrine dans tous les domaines tenaient donc à démontrer que la notion de liberté est vide, qu'elle est un mot sans teneur dont le seul sens raisonnable est relatif et négatif. Liberté signifie liberté d'une autre chose.

Transférée dans le domaine psychique, cette doctrine conduit à deux thèses importantes:

L'activité psychique est toujours la continuation de l'irritation nerveuse provoquée par des facteurs extérieurs notamment dans les organes des sens.

Et, en second lieu, il n'existe pas d'activité psychique sans irritation extérieure.

D'après cette doctrine l'activité psychique est, en d'autres termes, réactive et jamais active et l'acte humain — tant inconscient que conscient — est un réflexe.

Cependant, l'activité d'association complique un peu les choses. L'irritant venant du dehors peut, après avoir atteint la conscience être reconduit au monde extérieur par des voies différentes.

Par conséquent, les hommes ne réagissent pas d'une manière uniforme sur le même irritant extérieur, les différents hommes ayant des voies d'association différemment développées.

La psychologie déterministe devient ainsi une psychologie d'association, une doctrine enseignant de quelle manière une impression peut être conduite sur différentes voies d'associations et dégager ainsi différentes activités psychiques.

Dans cette psychologie disparaissent donc complètement le sujet moral et la fonction morale libre et encore plus la fonction créatrice.

a. Les éléments subjectivement psychologiques de l'âme, la personnalité, la conscience.

La doctrine relative au sujet moral est ancienne.

Dans la *philosophie grecque* la doctrine relative au sujet, à la personnalité et à la conscience, prend de l'importance notamment chez SOCRATE.

Comme nous l'avons déjà dit, il appelle la conscience une voix intérieure. Pour désigner le sujet moral, il se sert de l'expression de la conscience de soi-même et de la conscience subjective de l'homme.

Cette doctrine fut adoptée, au *Moyen Age*, par les *scolastiques* qui pour cette raison entrèrent en lutte avec l'*Eglise* médiévale et avec *Spinoza* qui soutenaient l'un et l'autre que toute vie intellectuelle, étant inhérente à l'éternité, était impersonnelle.

LEIBNIZ reprit l'ancienne doctrine socratique concernant le sujet et précisa celui-ci comme conscience de soi-même et conscience d'identité pendant le cours de la vie morale dont les éléments variaient dans le temps — donc comme principe conservateur et moyen inaltérable de la vie morale, alors que les idées et les sentiments variaient.

Il fonda aussi sur cette doctrine sa croyance en l'immortalité de cette personnalité.

Dans le THEODICÉE § 89 il exprime cette doctrine de la manière suivante: « L'immortalité, par laquelle on entend dans l'homme, non seulement que l'âme, mais encore que la personnalité subsiste: c'est-à-dire, en disant que l'âme de l'homme est immortelle, ou fait subsister ce qui fait que c'est la même personne, laquelle garde ses qualités morales, en conservant la conscience ou le sentiment réflexif interne de ce qu'elle est: ce qui la rend capable de châtement et de récompense ».

Leibniz distingue donc entre les éléments subjectivement psychologiques et les éléments objectivement psychologiques de l'âme — entre la personnalité et l'appareil psychique, en dégageant la personnalité comme noyau central de l'âme et comme porteur de la conscience de l'identité et de la morale.

Mais la notion moderne de personnalité ne reçut sa forme définitive que chez KANT, dont la philosophie peut être caractérisée, avant tout, comme une doctrine de la personnalité.

Dans la « Kritik der reinen Vernunft » la personnalité est définie comme une réalité intelligible, affranchie de toute dépendance causale empirique et comme l'agent actif de la vie intérieure des hommes.

Dans la « Kritik der praktischen Vernunft », KANT prend comme point de départ l'impératif catégorique et montre que la manière morale d'agir n'existe que si l'on admet que la volonté, sans être soumise à la domination des motifs empiriques, se décide à l'action par respect pour une loi établie d'elle-même.

Cette indépendance autonome de l'influence des motifs empiriques est la définition positive de KANT, de la personnalité libre.

C'est de la personnalité que naissent les actions morales, qui, par conséquent, sont indépendantes des causes empiriques, vu qu'elles ont comme cause absolue le rapport de la personnalité, qui a la volonté, à la loi morale.

Les actions morales sont conséquemment des phénomènes n'ayant pour cause empirique aucun autre phénomène.

Les actions morales se fraient un passage à travers la connexité causale et présente sa nature suprasensible dans le monde sensible.

La personnalité libre n'est toujours que son propre but, ne doit jamais être utilisée comme moyen par les autres, et seule la personnalité a de la valeur.

D'après KANT toute connaissance humaine se rattache à une ambiance inconnaissable.

Le système idéal que les hommes appellent nature, n'a qu'une validité subjective — une validité pour nous-mêmes.

L'image universelle que l'âme humaine est capable de construire ne s'étend pas hors de l'âme elle-même et la connaissance intuitive et la pensée de l'homme forment toujours la partie la plus importante de cette image, qui reste donc toujours anthropomorphe.

Il en est autrement dans le domaine pratique de l'existence où l'action humaine parvient à une entière originalité. Car l'homme peut ici se former de soi-même son monde à-lui.

Ici où les normes de la loi morale gardent leur validité, la vérité est non seulement de nature anthropomorphe, mais aussi de nature absolue.

On touche ici immédiatement au principe de l'existence.

Comme être moral, le sujet moral s'élève et devient citoyen du royaume indépendant de la morale, qui est la quintessence de la vie.

De cette manière le travail de la connaissance de la nature est placé dans la périphérie et reçoit essentiellement pour tâche de protéger le monde moral contre les attaques.

Le monde moral est la dernière profondeur de la réalité.

Détenteur d'une personnalité et conscient de sa personnalité, l'homme doit, avant tout, être considéré et apprécié non pas comme objet, mais comme sujet.

La personnalité est l'élément subjectif de l'âme et n'est, par conséquent, pas accessible à une analyse objective psychologique. Le sujet ne saurait être conçu que par lui-même.

Bien que fait psychique, la personnalité est donc inaccessible à toute explication théorique, puisqu'elle forme les éléments actifs et représentatifs et non pas les éléments passifs et représentés de l'âme, et on ne peut, non plus, la déduire d'une manière génétique des autres éléments de l'âme.

Nul élément objectif psychologique ne s'y rattache d'une manière durable, parceque, étant elle-même la fonction aperceptive, elle se trouve séparée de l'élément objectif aperçu et de l'appareil psychique objectif.

Le sujet moral ne saurait être comparé à d'autres sujets moraux, parce qu'il manque, comme la vie elle-même, de critères objectifs.

Le sujet n'est rien d'objectif, il n'est pas une qualité de l'existence mais une qualité de l'action — de l'action comme dépendante et émanante de sa propre essence.

Aussi KANT considère-t-il donc la manifestation de l'idée du « Moi » comme la circonstance essentielle de la création de l'homme.

Ce fut seulement ainsi que se créa la conscience de l'unité de la personnalité. Le « moi » seul est unité et capable de voir une unité.

Mendel considérant une partie de ses plantes comme une unité, comme un groupe de fèves, ne comprit pas que cette unité n'était une unité que pour lui-même.

L'unité n'existe en effet que pour une conscience celle-ci étant, d'une part, elle-même une unité absolue — *unitas essentiae* — comme l'enseignait Descartes, tandis que, d'autre part, un phénomène objectif ou même l'élément objectivement psychologique de l'âme n'est unité que pour le sujet connaissant, qui peut aussi concevoir le phénomène et l'élément objectivement psychologique comme pluralité ou bien, selon Descartes, comme *unitas compositionis*, précisément comme Mendel considérait une partie de ses plantes d'abord, comme unité — comme un groupe de fèves — et ensuite comme pluralité — comme plantes aux fleurs violettes et blanches.

Mais le sujet ne peut être compris et ne peut agir que comme unité, comme centre de fonction.

« Le moi, dit Joël, c'est la vie elle-même conçue comme unité au sommet de la vie dans l'acte libre de la conscience de soi-même ».

Personne n'a guère présenté une description complète de la personnalité humaine sous une forme plus accomplie que SÖREN KIERKEGAARD, le plus grand esprit philosophique du Nord, dans « Enten—Eller » (« Ou — ou ») :

« Si le philosophe n'est que philosophe s'absorbant dans sa philosophie, sans connaître la vie heureuse de la liberté — c'est qu'il lui manque un point très important. Il gagne le monde entier; mais il se perd lui-même.

Cela ne peut jamais arriver à celui qui vit pour la liberté, même s'il doit y perdre pas mal.

C'est pourquoi je lutte pour la liberté, pour l'avenir et pour le « Ou — ou ».

C'est là le trésor que je compte laisser à ceux que j'aime dans ce monde.

Oui, si mon petit fils était en ce moment arrivé à l'âge de pouvoir bien me comprendre et si ma dernière heure était arrivée, je lui dirais : « Je ne te laisse pas de fortune, aucun titre et aucune dignité; mais je sais où se trouve enterré un trésor qui peut te rendre plus riche que tout le monde, et ce trésor t'appartient et tu ne dois pas m'en remercier afin que tu ne compromettes pas ton salut en devant tout à un autre.

Ce trésor est déposé dans ton for intérieur. C'est un « Ou — ou » qui rend les hommes plus grands que les anges.

Ce qui ressort de mon « Ou — ou », c'est donc l'éthique. Il ne s'agit donc pas encore du choix de quelque chose, il n'est pas question de la réalité de ce qui est choisi, mais de la réalité du fait de choisir.

C'est, cependant, ce qu'il y a de décisif, et c'est ce que je veux m'efforcer d'éveiller en toi.

Un homme peut aider un autre à atteindre à ce point; mais lorsqu'il en est arrivé là, l'importance que peut avoir un homme dans la vie d'un autre est plutôt de nature secondaire.

Le fait d'avoir aimé donne à la nature d'un homme, comme je l'ai fait observer dans la lettre précédente, une harmonie qui ne se perd jamais entièrement; je veux te dire maintenant que, le fait de choisir donne à la nature d'un homme une solennité qui ne se perd jamais entièrement.

Il y a beaucoup de personnes qui font grand cas de s'être trouvées face à face avec une grande personnalité historique. Cette impression, elles ne l'oublient jamais. Cela donne à leur âme une image idéale qui ennoblit leur caractère, et pourtant ce moment même, si important qu'il soit, n'est rien comparé au moment où se fait le choix.

Lorsque tout autour de l'homme est devenu tranquille et solennel comme une nuit éclairée par les étoiles, lorsque l'âme est seule dans le monde entier, alors se dresse devant elle non pas un homme excellent, mais la puissance éternelle, elle-même.

On dirait alors que le ciel s'ouvre, le moi se choisit lui-même ou plutôt il s'accueille lui-même.

L'âme a vu ce qui est suprême, ce qu'aucun regard mortel ne peut apercevoir et qui ne peut jamais être oublié, c'est alors que la personnalité reçoit l'accolade qui l'ennoblit à tout jamais.

Il ne devient pas un autre qu'il n'était auparavant, mais il devient lui-même; la conscience s'assemble et il est lui-même.

De même qu'un héritier, même s'il était l'héritier de tous les trésors du monde, ne les possède pas avant d'être majeur, de même la person-

nalité la plus riche n'est rien, avant de s'être choisie elle-même, et d'autre part, même ce qu'on pourrait appeler la personnalité la plus pauvre est tout, lorsqu'elle s'est choisie lui-même; car ce qui est grand ce n'est point d'être ceci ou cela, mais d'être soi-même, et cela, tout homme le peut s'il le veut.»

« Mais qu'est donc ce que je choisis — est-ce ceci ou cela? Non, je choisis d'une manière absolue, et c'est absolument que je choisis précisément en choisissant de ne pas choisir ceci ou cela.

Je choisis l'absolu — et qu'est ce que l'absolu? C'est moi-même dans ma validité éternelle.

Je ne saurais jamais choisir comme absolu autre chose que moi-même; car si je choisis autre chose, je le choisis comme quelque chose de limité et je ne le choisis donc pas d'une manière absolue.

Mais ce moi-même qu'est-ce donc? Si je devais parler d'un premier moment, d'une première impression de ce que c'est, ma réponse est: c'est le plus abstrait de tout, c'est la liberté.

Permettez-moi de faire ici une petite observation psychologique. On entend bien souvent des gens se laisser aller à leur mécontentement et se plaindre de la vie, on les entend assez souvent émettre un désir.

Imagine-toi maintenant un pareil imbécile. Il se dit: Ah! si j'avais l'esprit ou le talent de tel homme: et en poussant les choses à l'extrême, ah! si j'avais la fermeté de telle personne!

On entend bien souvent exprimer de tels désirs; mais as-tu jamais entendu un homme désirer sérieusement en devenir un autre? Et précisément ce qui est la caractéristique de ce qu'on appelle individualités malheureuses, c'est qu'elles cramponnent le plus à elles-mêmes, qu'elles désirent à tout prix, malgré toutes leurs souffrances ne pas être une autre, ce qui est dû à ce que de telles individualités sont très proches de la vérité et qu'elles ont le sentiment de la validité éternelle de la personnalité, non dans sa liberté, mais dans sa souffrance, à ce que, malgré qu'elles aient conservé cette expression absolument abstraite de la joie qui s'y trouve, elles préfèrent cependant rester elles-mêmes.

Mais maintenant, celui qui a tous les nombreux désirs, il pense cependant rester toujours lui-même, quoique tout ait été changé.

Il y a donc en lui-même quelque chose d'absolu par rapport à autre chose, quelque chose qui fait de lui celui qu'il est — même si le changement obtenu par son désir, était le plus grand possible.

Je montrerai plus loin qu'il commet une méprise, mais je veux seulement ici trouver l'expression la plus abstraite de ce « soi-même » qui fait de lui celui qu'il est. Et ceci n'est autre chose que la liberté.

De cette façon il était en effet possible de démontrer d'une manière plausible la validité éternelle de la personnalité; même un homme qui se suicide ne désire pas précisément se débarrasser de sa personnalité et l'on peut donc bien trouver un homme qui se suicide étant au plus haut

degré convaincu de l'immortalité de l'âme, mais dont la nature toute entière soit si enchevêtrée qu'il croit, en commettant cet acte, trouver la forme absolue de son esprit.

S'il semble à un individu qu'il peut continuer à changer tout en restant, pourtant, le même, s'il lui semble comme si le fond de son âme était une quantité algébrique capable d'indiquer n'importe quoi, c'est qu'il est mal ajusté, qu'il ne s'est pas choisi lui-même, qu'il ne se le représente pas — et pourtant son imprudence même contient une reconnaissance de la validité éternelle de la personnalité.

Par contre il en est autrement de celui qui est ajusté à point. Il se choisit lui-même non pas au sens limité, car alors ce « lui-même » serait une « nature limitée » parmi d'autres « natures limitées » — mais au sens absolu. Et pourtant, il se choisit lui-même et pas un autre.

Ce lui-même qu'il choisit, est infiniment concret; car c'est en effet lui-même, et pourtant, est absolument différent de son « lui-même » antérieur, car il l'a choisi d'une manière absolue.

Ce lui-même n'a pas existé auparavant, car il a été créé par le choix; et pourtant il a existé, car c'était « lui-même ».

Le choix fait ici, en même temps, deux mouvements dialectiques: ce qui est choisi n'existe pas, car il est créé par le choix; ce qui est choisi existe, sinon ce ne serait pas un choix.

En effet, si ce que je choisissais n'existait pas, mais était créé, d'une manière absolue, par le choix — alors je ne choiserais pas, je créerais; mais je ne me crée pas moi-même, je me choisis moi-même.

Tandis que la nature n'est donc créée de rien, tandis que moi-même, je ne suis créée en tant que personnalité immédiate, de rien, je suis né, en ma qualité d'esprit libre, du principe de la contradiction; en d'autres termes je suis né en me créant moi-même.

Il faut du courage pour se choisir soi-même; car au moment même où il nous semble qu'on s'isole le plus, on s'absorbe, en même temps, dans la racine qui vous réunit à toute la nature.

Cela vous inquiète, et pourtant il faut que cela soit ainsi. Car une fois la passion de la liberté éveillée en vous — et elle est éveillée au moment du choix — on se choisit soi-même et on lutte pour cette possession comme pour son salut éternel, ce qu'elle est en effet.

En te choisissant toi-même, d'une manière absolue, tu t'apercevras facilement que ce « soi-même » n'est ni une abstraction ni une tautologie; cela peut paraître ainsi, tout au plus, au moment de l'orientation, où l'on se sépare, jusqu'au moment où l'on trouve l'expression la plus abstraite de ce « soi-même » et même alors c'est une illusion que c'est complètement abstrait et manque de substance.

Car ce n'est pas la conscience de la liberté en général, ceci est une détermination de la pensée; mais cela est le résultat d'un choix et c'est la conscience de cet être libre qui est lui-même et aucun autre.»

Toute la philosophie de Kierkegaard est basée sur sa conception de la personnalité.

Il fait une distinction rigoureuse entre celle-ci, comme élément subjectif de l'âme, et les éléments objectivement psychologiques de l'âme, sous forme d'idées et de sentiments.

Il est vrai que la personnalité se trouve en relation extérieure avec d'autres personnalités. Mais elle vit essentiellement en elle-même. C'est seulement de cette vie solitaire en soi-même que naissent les conditions du choix — le choix créateur par reprises — l'idée géniale de Kierkegaard.

Le choix libre est la fonction suprême de la personnalité. L'hypothèse que se fait Kierkegaard de ce processus est très intéressante.

Contrairement à la doctrine de l'évolution biologique comme étant continue et progressive — doctrine qui prédominait à l'époque de Kierkegaard — l'activité de la personnalité était selon lui discontinuë.

Il n'existe aucune transition, aucune succession entre la délibération et la résolution, entre deux états fondamentaux objectivement psychologiques. Dans cette substance objectivement psychologique de l'âme, il se produit tout à coup par l'élément subjectif et actif de l'âme une explosion donnant naissance à une nouvelle substance de l'âme. La décision de la volonté n'est donc pas susceptible d'une explication psychologique. Celle-ci ne saurait s'occuper que du résultat.

Par cette doctrine de la discontinuité du processus psychique de la conscience, Kierkegaard a établi un principe évolutionniste qui, seulement un demi siècle plus tard, devait être reconnu comme s'appliquant en général à toute évolution et tout en se servant, dans son exposé de tours de phrase un peu voilés, à la manière de Hegel, il aborde l'idée qu'il se produit, comme résultat de l'évolution psychique, une nouvelle substance de l'âme. Sur ce point aussi, les idées de Kierkegaard sur l'évolution devaient être adoptées et confirmées, sous une forme plus générale, par une science naturelle postérieure.

Précisément, en expliquant l'âme par elle-même, et non pas par ce à quoi elle ressemble, et en expliquant l'activité de l'âme avant tout comme une auto-activité et non pas comme une activité avec et dans le milieu, et encore moins comme créée par ce milieu — la psychologie de Kierkegaard devient anti-régulière, anti-mécanique, anti-statistique, anti-sociologique et par conséquent, anti-déterministe.

Elle devient la psychologie de la liberté et non pas de l'asservissement. Du point de vue fondamental psychologique de Kierkegaard l'activité sociale et politique de l'homme se trouve reléguée à l'arrière-plan.

De même que Kant, Kierkegaard aussi s'en tient pourtant essentiellement au côté moral et sentimental de la personnalité.

Au point de vue intellectuel il faut attribuer à celle-ci deux fonctions — la fonction régulatrice et la fonction créatrice.

Le facteur subjectif de l'âme agit comme régulateur, en provoquant et en dirigeant les idées et les sentiments objectifs ou bien en tenant de telles idées et de tels sentiments hors du domaine de la conscience.

Cette activité se manifeste à l'extérieur par la maîtrise de soi-même et par la modération.

C'est comme facteur créateur de l'âme que le sujet obtient sa fonction suprême et la plus souveraine. Celle-ci peut exister à tous les degrés et dans toutes qualités. Elle se manifeste à l'extérieur déjà dans toute initiative, toute aptitude à se tirer soi-même d'affaires dans des cas difficiles de l'activité quotidienne, et elle peut passer de ce degré à tous les degrés jusqu'aux prestations techniques, artistiques et scientifiques les plus élevées.

b. Les éléments objectivement psychologiques de l'âme, le caractère.

Différente de la notion de personnalité est la notion de caractère.

Les Grecs comprenaient par ce terme et l'outil qui met l'empreinte et l'empreinte elle-même, la marque distinctive.

Appliqué à la vie morale, le mot grec caractera comprenait donc les deux notions modernes de la personnalité et du caractère.

Son premier façonnement fut donné à cette notion par les stoïciens et par Aristote; ils entendaient par celle-ci le type moral de l'homme mûr sous forme de sentiments, de direction de la volonté et de naturel moral.

Le caractère se manifestait à l'extérieur dans la manière d'agir de l'homme, chaque acte particulier ayant une empreinte ferme et typique — résultat de l'habitude et de l'éducation.

Ce fut seulement KANT qui donna à la notion de caractère un nouveau contenu, en faisant une distinction entre la personnalité intelligible et le caractère empirique, comme deux différents éléments moraux.

Le caractère est donc l'élément objectif de l'âme, empreint de la personnalité.

Le rapport d'échange intérieur entre les éléments actifs et les éléments passifs de l'âme, entre la personnalité et la substance objective de l'âme, donne à celle-ci l'empreinte caractéristique de la personnalité subjective. Et ce développement du caractère s'affermi successivement par l'activité continue de la personnalité laborieuse et régulatrice et devient plus indépendante de toutes les impressions venant de l'extérieur, devient l'instrument toujours plus parfait de la personnalité et son image adéquate.

Le caractère se présente à l'extérieur comme habitudes et coutumes morales, et celles-ci deviennent ainsi indirectement une image du sujet moral.

2. La psychologie indéterministe opposée à la psychologie déterministe.

Toute la doctrine de la vie psychique comme entité concrète ci-devant traitée disparut entièrement au siècle dernier.

La conception de la vie était basée sur la comparaison — non pas la comparaison concrète, mais la comparaison abstraite, le nombre.

Mais si le nombre ne peut représenter qu'incomplètement les phénomènes extérieures de la nature ou l'homme comme totalité il ne saurait que bien moins encore représenter l'homme comme être moral.

Le psychologue déterministe, en prenant ses outils, les chiffres, les lois et la statistique et en essayant de faire, au moyen de ceux-ci une image de l'âme, ne tend en réalité qu'à une constante numérique abstraite et non point une âme.

Il aspire à constater dans le domaine de la vie psychique aussi une « régularité » c'est à dire une ressemblance abstraite, qui premièrement n'existe pas et qui, en outre, même si elle existait, n'aurait rien à faire avec la psychologie concrète.

Les facteurs variables troublant toute recherche numérique prévalent dans le domaine purement morale plus que dans tout autre domaine, la personnalité devant être considérée, ici dans le calcul, comme une véritable variable.

Sans compter que les nombres menaient à une psychologie abstraite comparative et mathématique, et non à une psychologie scientifique concrète, la méthode numérique abstraite elle-même — l'outil déterministe est absolument inapplicable.

Lorsque le psychologue déterministe veut expliquer, au moyen de sa loi et de sa statistique, la vie morale par ce à quoi elle ressemble et la fonction de l'âme par son rapport au milieu, il se trouve, en réalité dans une situation tout à fait déplorable.

Car, en agissant ainsi, il montre que le fondement élémentaire, lui-même, de la compréhension des processus psychiques lui manque.

Il se montre dans la situation regrettable de n'avoir jamais eu une idée correcte et cela dans son propre domaine.

En réalité il n'est pas psychologue du tout et moins encore un bon psychologue, mais il est un mathématicien qui continuera à rester à zéro, pour la très bonne raison qu'il n'est pas capable de compter jusqu'à un.

Il ne comprend pas que seul ce qui est pareil peut être comparé.

La conception sociale de la vie, regardant celle-ci comme régulière, lui est entrée dans le sang à tel point que non seulement il ne lui vient pas à l'idée qu'il peut exister quelque chose en dehors de ces domaines. Mais comme une telle supposition atteindrait le fondement même de sa conception de la vie il se refuse entièrement à admettre la libre activité de l'âme non seulement parce qu'il ne saurait expliquer une telle supposition au

moyen de ses propres méthodes scientifiques, mais encore plus parce qu'une telle supposition porterait un coup mortel à la conception fondamentale même sur laquelle se base sa conception toute entière de la vie.

Qui comprend la vie morale comme régie par des lois et veut même donner à ces lois une application concrète, commet deux énormes erreurs psychologiques.

Il ne comprend tout d'abord pas que la comparaison même entre le nombre et la loi, ne peut s'appliquer à rien moins qu'à la vie morale.

En outre, il ne comprend pas que les comparaisons boiteuses qu'il appelle lois sont des comparaisons *abstraites* qui ne peuvent pas être mises en rapport de causalité avec la vie morale de l'homme *concret*.

C'est seulement après que la psychologie concrète a établi le cours des processus concrets de l'âme qu'on peut répondre à la question suivante moins essentielle, à savoir quels sont les points abstraits de ressemblance de ces processus concrets — entre eux ou chez différents individus.

« Au siècle dernier », dit EUCKEN, « eut lieu un changement de la conception du but de l'humanité, but qui avait été auparavant la culture intérieure et qui devint plutôt la domination du monde sensible au moyen des sciences naturelles, de la technique et de l'activité politique et sociale. Par cette conception les hommes sont poussés à chercher d'établir un contact toujours plus intime avec le monde qui les entoure, à lui consacrer tout son travail en y cherchant toute vérité et toute réalité.

La vie morale intérieure devient ainsi de plus en plus un royaume des ombres, une vaine imagination.

Le travail avec et pour le monde ambiant devient l'essentiel et prend successivement un caractère indépendant et supra-individuel qui finit par faire de l'homme un outil.

Plus les efforts tendent à des travaux communs et à des résultats visibles, moins on attache d'importance à ce qui se passe dans l'âme de l'individu en particulier, plus on devient indifférent au sort de chacun, plus l'individu s'uniformise et disparaît dans la foule et moins il est laissé de place au développement du caractère indépendant ».

Le contraste entre les explications déterministe et indéterministe de la fonction de l'âme s'accroît dans la conception du rapport entre la personnalité voulante et le caractère comme substratum objectivement psychologique de celle-ci.

Le déterminisme partant de sa conception fondamentale de la nature comme organisation normale de tous les phénomènes, enseigne que l'activité morale aussi peut être ramenée à un cours normal d'associations et expliquée comme tel et il considère la volonté comme la résultante de ce processus normal d'associations, comme une expression de l'âme, nécessairement déterminée par les idées motivantes. Un individu ne saurait donc agir, dans des conditions données que d'une manière déterminée. L'impression peut toutefois parvenir de l'extérieur à la conscience et de celle-ci par

différentes voies d'associations chez les différents individus, chaque individu ayant, des voies d'associations différemment développées, par l'habitude ou par l'exercice.

Mais, de même que tous les essais faits pour expliquer la nature comme régulière, de même la conception de l'activité de la volonté comme régie par des lois, non plus, ne pourra se soutenir devant une analyse exacte.

Le déterminisme explique l'acte arbitraire comme un résultat normal des motifs de l'action, ou plutôt du motif le plus puissant.

Mais il n'y a qu'une manière de constater lequel d'entre deux motifs est le plus fort, c'est de constater lequel des motifs détermine la décision.

La différence d'intensité entre les motifs ne peut pas être mesurée directement. Elle ne peut être déterminée que par la prépondérance qu'exerce l'un des motifs sur l'autre, en cas de conflit; elle ne peut donc être constatée qu'à posteriori et non pas par un raisonnement à priori.

Cela s'applique aussi à l'homme qui s'observe lui-même. Il sait qu'à un moment donné, deux motifs puissants et contraires luttent dans son âme. Mais lequel de ceux-ci est le plus fort — il ne pourra le savoir que par l'issue de la lutte des motifs, qui montrera lequel des deux motifs a déterminé la décision motivée.

La thèse selon laquelle l'action voulue est déterminée par le motif le plus fort est donc un postulat qui contient une tautologie.

Pour donner à cette doctrine déterministe un sens raisonnable et positif, il faut entendre par l'expression « détermination par motifs » que la volonté est dépendante de représentations, c'est à dire que l'homme ne veut qu'en conséquence d'idées coercitives.

La représentation de la punition doit déterminer à éviter celle-ci en omettant de commettre des actes illégaux.

Mais l'idée d'un mal ne détermine pas par elle-même, à éviter ce mal. Elle ne le fait pas, p. ex. chez un malade qui doit subir une opération.

L'idée ne produira d'effet déterminant que lorsque un facteur subjectif déduit de la personnalité voulante elle-même vient s'ajouter à l'élément d'âme acquis par l'observation des sens et que, de cette manière, l'idée, devient motif. Ce motif a donc toujours et un élément objectivement psychologique et un élément subjectivement psychologique.

Par conséquent, si l'on dit que la volonté est déterminée par des motifs, c'est en réalité l'élément de volonté du motif qui est déterminant, ce qui veut dire que la volonté se détermine elle-même.

Eucken aussi, arrive au même résultat: « L'empirisme voit dans l'impression d'expérience, la détermination de la connaissance. Mais il ne voit pas que cette détermination se produit par la propre activité de l'âme.

De même que la personnalité disparaît sous l'analyse objective du psychologue déterministe, parce qu'elle ne peut être saisie par aucun de ses instruments — ni par la loi, ni par la statistique, de même sa mani-

festation, la volonté disparaît également aussitôt qu'on veut essayer de la déterminer en établissant que ses éléments consistent en un certain nombre de motifs.

Cela est une analyse de l'outil objectif de la volonté, et non pas de la volonté elle-même, la volonté étant le sujet voulant, la personnalité dans sa liberté et son propre épanouissement.

L'indéterminisme parle d'une volonté non libre dans le sens d'une force paralysée. Mais alors ce n'est pas la volonté, mais le contenu de l'âme, l'instrument de la volonté qui produit la dépendance.

L'indéterminisme reconnaît le pouvoir sur la volonté exercé par les éléments qui, en somme, constituent la nature humaine. Ces éléments sont les dispositions innées de l'homme, ses instincts et ses penchants, en somme tout son état physique et psychique.

Il reconnaît, en outre, comme un facteur puissant, le milieu avec ses conditions économiques et sociales.

Tous ces facteurs peuvent devenir les chaînes du libre arbitre. La volonté n'est plus alors capable de dominer les éléments de l'âme.

Le moral consiste en la lutte de la volonté avec ces facteurs, lutte entre la liberté et la dépendance.

Le déterminisme fait des dits facteurs les maîtres absolus de la volonté et nie par conséquent la liberté.

L'indéterminisme absolu nie que la volonté puisse être dominée par eux. Il nie la non-liberté.

L'un et l'autre nient le moral.

La volonté, dans ses efforts pour triompher de ces facteurs, lutte continuellement pour la liberté, sous la menace de la dépendance.

Il s'agit comme EUCKEN le dit, de transformer le don du Destin en la propre œuvre des hommes.

Dans cette lutte morale il faut à la volonté la nécessité de même qu'il faut à la cause un effet. Et plus la nécessité est puissante, plus est grande la liberté acquise par la lutte.

Les conditions extérieures et intérieures de la vie deviennent pour les hommes une contrainte, à moins qu'elles ne soient surmontées par la personnalité voulante, principe actif régulateur et créateur.

Or, l'histoire de l'évolution de l'humanité est un témoignage puissant que la personnalité en est capable. Car, pour s'en tenir de nouveau à Eucken, ce qu'il y a de grand dans cette évolution a été moins un effet de la nature qu'une réaction contre celle-ci.

Le déterminisme a raison pour ce qui est de la statique de la vie, mais non pas en ce qui concerne sa dynamique. Il a raison de dire que la dépendance existe. Mais seulement parce que la liberté existe.

La liberté est la victoire sur la dépendance. Car la liberté n'est pas un état, n'est pas liberté de quelque chose. La liberté est une fonction, le contraire de la dépendance, qui est un état.

Il existe entre la liberté et la dépendance toutes sortes de transitions, de même qu'il en existe toutes sortes de transitions entre le mouvement et l'état de repos.

C'est de ce rapport réciproque entre la liberté et la dépendance que dépend la responsabilité de l'homme. L'homme est responsable à différents degrés, selon le degré de sa liberté de volonté.

L'homme porte dans la conscience, inexplicable pour tout déterminisme, une image de la manière dont elle vit et doit vivre et c'est la présence de cette image qui délivre l'homme de la dictature des influences des sens.

De cette manière se forme en effet dans l'âme la conscience de la liberté de la volonté et de la responsabilité personnelle, conscience qui triomphe toujours à nouveau de toutes les attaques déterministes.

Dans la plupart peut-être des circonstances de la vie, l'activité intellectuelle et, ainsi les actions de l'homme portent l'empreinte des conditions extérieures et intérieures de la vie.

Mais, comme KIERKEGAARD l'a décrit avec une sagacité psychologique de maître et sous une forme également supérieure, il existe aussi des moments solennels de faire un choix où la personnalité, avec un calme sublime, regarde d'une manière tout à fait objective tous les motifs du monde, en les apercevant d'un coup d'œil, pour ainsi dire jeté d'en haut et en attribuant à chacun d'eux sa propre valeur.

En de tels moments, l'homme se sent à la hauteur de soi-même et à la hauteur de la vie, parcequ'il entend la voix même de la vie, et qu'il sent le souffle de l'éternité.

En de tels moments il est aussi assuré d'être toute autre chose et beaucoup plus qu'un automate pour son organisation physique et les conditions extérieures de sa vie.

La doctrine de l'âme et de la volonté du point de vue des sciences naturelles.

1. Ressemblance et dissemblance.

NEWTON basait son système mondial sur le nombre, et sur la ressemblance des phénomènes naturels — ressemblance à laquelle il attribuait une existence réelle et dont la constatation était, à son avis, le but exclusif des sciences naturelles.

KANT changea et élargit ce but des sciences naturelles. Il soutenait, premièrement, que la ressemblance Newtonienne n'était pas de nature réelle, objective, mais de nature subjective, et en second lieu il posait comme tâche aux sciences naturelles de connaître non seulement la ressemblance, mais aussi la dissemblance.

D'après lui, les sciences naturelles n'ont pas un but unique, mais deux buts — qu'il a formulés comme consistant à déterminer l'homogénéité et la spécificité de la nature, en d'autres termes, et sa ressemblance et sa dissemblance.

Les sciences naturelles du siècle dernier suivirent Newton et non pas Kant. Le but des sciences naturelles fut de rechercher ce qui est homogène et d'établir des « lois » — il devint « nomothétique ».

Newton avait construite sur le nombre sa loi de la gravitation; Laplace et Quételet basèrent, ensuite, leur statistique sur cette loi, et enfin en se fondant sur la statistique, on construisit verticalement la biologie scientifique, et horizontalement la sociologie, science morale.

Sans compter que les représentants de toutes ces sciences considéraient incorrectement, avec Newton, comme réelle et non pas subjective la ressemblance qu'ils constataient par leur méthode numérique — et sans compter en outre, qu'ils croyaient tous pouvoir grouper, par cette méthode les phénomènes concrets comme tels, — ils obtinrent pourtant une connaissance plus claire de la nature — en ce sens que la perspective de cette manière fut facilitée, cette connaissance pouvant maintenant être tournée vers les groupes disposés selon leur ressemblance, et non plus sur l'embroglio des innombrables phénomènes particuliers.

C'est ce qui formait le bien-fondé, mais aussi le caractère exclusif de cette méthode, parce qu'elle négligeait complètement l'autre but principal proposé par KANT: la spécification.

Car, si la méthode régulière ne vise que la constatation du degré de ressemblance d'un phénomène à d'autres phénomènes, il n'est plus question d'une examen du phénomène tel qu'il est, en réalité, en lui-même.

Le phénomène concret particulier disparaissait dans la ressemblance commune abstraite. Et, ce qui était encore pire, cette ressemblance ne pouvait souvent donner que dans une mesure restreinte, une image complète des phénomènes, ceux-ci n'étant pas seulement pareils, mais souvent encore plus différents.

Car, ressemblance et dissemblance ne sont pas des contrastes réels, qui s'excluent réciproquement, mais des appréciations subjectives qui se suppléent.

La science supplémentaire, basée sur une méthode diamétralement opposée à la méthode régulière serait celle dont le but est de constater la particularité des phénomènes et non pas la ressemblance, mais la dissemblance par rapport, à d'autres phénomènes.

La particularité des phénomènes est constatée en les comparant partiellement et dans leur totalité, avec des mesures ajustées, par la méthode descriptive.

On peut se figurer aussi une méthode basée en principe sur la connaissance de la dissemblance des phénomènes par rapport à d'autres phénomènes.

Même la ressemblance des mouvements des corps célestes que Newton avait démontrée, et la ressemblance entre les différentes générations du monde organique constatée par Mendel — les deux cas les plus parfaits de ressemblance de la nature, et les deux seuls qui méritent le nom de loi — même cette ressemblance n'est pas absolue.

Et si ceci s'applique aux phénomènes soumis aux lois Newtoniennes et Mendéliennes, cela concerne encore bien plus et à un degré extrêmement différent tous les autres phénomènes.

La méthode mathématique qui ne tient compte des phénomènes que dans la mesure où ils se ressemblent — méthode qui est par conséquent tout à fait abstraite dépend, en outre, d'une détermination précédente concrète et individuelle. Car, pour pouvoir constater, en somme, en quoi et à quel point un phénomène ressemble à un autre, il faut établir d'abord ce que sont les deux phénomènes en eux-mêmes.

Comme il ressort nettement de ce qui est dit dans le premier chapitre et comme il ressortira encore plus clairement de ce dont il sera traité dans le premier chapitre du volume II, les sciences naturelles et morales du siècle dernier étaient au fond un colosse aux pieds d'argile, basées comme elles l'étaient toutes deux, en premier lieu, sur la conception qu'un phénomène était déterminé par son degré de ressemblance avec d'autres phénomènes. Ainsi on ne remarquait absolument pas que le phénomène concret avec ses propriétés souvent ne pouvait être représenté d'une manière abstraite que pour une petite partie par ce degré de ressemblance. L'autre pied d'argile du colosse dont il sera également traité dans le premier chapitre du prochain volume, était que cette image abstraite de ressemblance d'un phénomène concret était mise en rapport causal non pas avec une autre image abstraite de ressemblance d'un autre phénomène concret, mais avec cet autre phénomène concret lui-même.

On mit la race et la société en rapport causal avec l'individu concret, et non pas avec les unités qui constituent ces notions mathématiques — avec « l'homme moyen ».

Un exemple qui illustre bien la différence entre les méthodes de connaissance nomothétique et idiographique dans les sciences naturelles, est la différence entre l'anthropologie criminelle et la dactyloscopie de Bertillon.

Il sera expliqué avec plus de détails dans le prochain volume que l'anthropologie criminelle sous sa forme statistique, établit les propriétés abstraites d'un homme moyen abstrait, la dégénération et les tares héréditaires, ce par quoi on entend quelques-uns des facteurs héréditaires constants d'un homme concret, c. à d. des facteurs qui, dans des générations, sont abstraitement égaux.

La dactyloscopie de Bertillon, au contraire, est une doctrine relative à une des propriétés qui, chez l'homme concret, ne se trouve jamais être constante.

Tandis que les qualités criminelles-anthropologiques abstraites et constantes telles que la dégénération et les tares héréditaires sont des équations statistiques qui n'ont trait qu'à un « homme moyen » et qui, par conséquent, ne concernent le droit pénal concret qu'indirectement, la dactyloscopie est pour cette science d'une importance très directe et concrète.

En d'autres termes, la dactyloscopie n'est pas un élément de l'anthropologie, mais au contraire l'opposé de cette doctrine. Elle est, en principe une science relative à certaines dissemblances humaines concrètes tandis que l'anthropologie est une science relative à certaines ressemblances humaines abstraites.

Cette dissemblance concrète se trouve également en opposition à la dissemblance abstraite dont il sera traité dans le chapitre suivant.

Aussi, comme il est déjà dit, toute la psychologie humaine constitue-t-elle en réalité, avant tout, une science concrète relative aux dissemblances humaines, au point de vue moral.

La ressemblance abstraite qu'on peut constater, dans ce domaine est beaucoup moins important.

De même qu'il y a dans le domaine théorique deux voies de connaissance qui se suppléent réciproquement et dont tantôt l'une tantôt l'autre se trouve être la mieux justifiée, de même il s'agit aussi, dans la vie pratique de puiser à l'une et à l'autre source.

La loi fait l'Etat — comme il est dit dans l'ancien droit norvégien. Et c'est la vérité. Mais ce n'est pas la vérité toute entière.

On ne peut pas fonder un Etat seulement sur ce qui est régulier (légitime), sur ce qu'on peut exprimer sous forme de lois, c. à d. ce qui est semblable, constant, général. Il faut le fonder, au même degré, sur ce qui est irrégulier (illégitime), dissemblable, individuel et variable — sur l'initiative et la propre activité des citoyens.

La loi et la vie ne sont pas des quantités adéquates. La loi n'est que la ressemblance de la vie. Et le législateur qui ne tient pas compte de cette vérité, et qui franchit avec sa loi le domaine des lois, ne fonde pas son Etat, il le détruit.

2. Théorie de la mutation.

En considérant le monde exclusivement comme constance quantitative, comme un processus unique et rectiligne, la conception mécanique reçut son expression parfaite dans l'éthique de *Spinoza*, dans la loi de gravitation de *Newton*, dans la formule universelle de *Laplace* et dans la doctrine mendélienne de l'hérédité.

L'essentiel dans la conception mécanique, c'est, en réalité, de considérer l'avenir et le passé comme une fonction du présent et ainsi de proclamer tout comme donné d'avance. (BERGSON: L'évolution créatrice).

Mais le monde n'est pas seulement une constance quantitative. Il présente, au contraire une variation et une individualisation qualitative infinie.

Pour se rendre compte que le fond se trouve dans l'âme, il suffit, dit EUCKEN d'examiner, par la méthode réductive comment ce qui se passe dans la nature, se produit dans la conscience.

En accentuant la réalité de la personnalité, l'opposition à une civilisation de préférence naturaliste doit augmenter et, si l'on reconnaît que de grands bouleversements sont à l'ordre du jour dans la réalité humaine, et qu'on n'arrivera à une véritable connaissance de l'univers, que par un changement fondamental de direction — alors il faudra aussi reconnaître que c'est une erreur formidable que de considérer l'existence humaine uniquement comme un processus continu de la nature — comme y aspirent les représentants de ladite civilisation. (« Geistige Strömungen der Gegenwart »).

Il y a pour le déterminisme, ne pouvant l'expliquer directement ou l'admettre dans son système, trois manières d'écarter l'individuel, c'est à dire ce qui est différent, variable, qualitatif, donc incommensurable.

Il peut faire abstraction totale de la dissemblance en la considérant comme quantité négligeable.

Il peut ensuite l'exprimer sous forme de statistique comme une fraction, comme un nombre proportionnel entre la ressemblance et la dissemblance.

Enfin il peut, comme MENDEL, faire absorber cette proportion entre la ressemblance et la dissemblance dans une ressemblance supérieure, de sorte que les phénomènes concrets, quoiqu'ayant à côté de qualités pareilles des qualités différentes, peuvent être déterminés collectivement, c'est à dire d'une manière abstraite, et numérique par la ressemblance.

Or, si cette dernière ressemblance ne se modifie pas avec le temps, la grandeur de ressemblance doit être comprise comme une constante et, comme telle, doit être appelée loi.

Mais il lui est, en principe, impossible de comprendre la dissemblance d'une manière concrète, comme ce qu'elle est, à savoir une dissemblance concrète — étant donné que la ressemblance ne se laisse pas exprimer par les nombres qui ne peuvent constater que le semblable.

Il est impossible également de constater la dissemblance d'une manière abstraite et comme une régularité, à moins qu'elle ne puisse être rapportée à une ressemblance supérieure.

Les hommes, en étudiant la nature exclusivement au point de vue de la ressemblance des phénomènes, s'habituerent successivement à faire

entièrement abstraction de la dissemblance — de la dissemblance concrète ainsi que de la dissemblance abstraite — ou à la considérer, tout au moins, comme la partie non essentielle.

Sur cette conception furent fondées les lois physiques et chimiques de la nature inorganique du siècle dernier, et sur la même conception furent créées la biologie et la sociologie, comme une doctrine basée sur des lois et relative à la nature organique.

Or, même les déterministes commencent à se rendre compte que la notion de nature ne peut pas être exprimée par la ressemblance seule.

Ils commencent à comprendre que la constance absolue est contredite par la variation des événements. Car ce qui est général et homogène ne peut pas créer la variation individuelle.

L'univers — tel qu'il est représenté dans la doctrine déterministe — ne serait absolument homogène que si cette variation n'existait pas.

Mais il faudrait alors que l'individuel fût entièrement absorbé par la notion de race.

Or, pour les sciences naturelles du siècle dernier, cela était en effet le cas. Cela apparut très clairement dans tout le monde inorganique et pour ce qui est du monde organique cela fut mis en évidence par les essais de Mendel, d'où il ressortait que la variation darwinienne n'était aucune variation, aucun changement représentant une formation nouvelle, mais seulement une nouvelle action réciproque des anciennes forces de la même constitution génotypique.

Au fond, Mendel s'efforçait, par ses travaux, de démontrer l'impossibilité de définir les fèves individuelles entièrement d'une manière numérique, parceque, quoiqu'essentiellement pareilles, elles présentaient une différence entre elles quant à la couleur des fleurs.

Cependant, cette différence individuelle disparaissait lorsqu'on étudiait les plantes non seulement « horizontalement » — pour ainsi dire comme membres d'une société, mais aussi « verticalement », comme parents.

Examinées horizontalement, les fèves se trouvaient être soit pareilles soit différentes, mais examinées ensuite verticalement, la proportion entre leur ressemblance et leur dissemblance — la fraction statistique — paraissait être constante, c'est à dire égale dans les différentes générations.

Ainsi, Mendel avait donc constaté que, même dans la dissemblance individuelle, il y avait ressemblance, une ressemblance collective — et, à son avis, cette nouvelle ressemblance collective comprenait toute la dissemblance individuelle.

Dans la loi mendélienne qui tua la sélection darwinienne, la dissemblance a entièrement disparu. C'est pourquoi elle est une loi.

Les fèves considérées comme des phénomènes concrets de la nature, étaient au point de vue individuel différentes. Mais réunies, d'une manière abstraite, en groupe, elles pouvaient être regardées, néanmoins,

comme pareilles dans leur ensemble et pouvaient, par conséquent, être exprimées par des nombres.

Il était réservé au nouveau siècle de fournir la preuve expérimentale que dans la ressemblance de race, l'on pouvait encore constater une dissemblance même parmi les fèves groupées verticalement et d'une manière abstraite, que les fèves individuelles étaient différentes, non seulement au point de vue concret mais aussi au point de vue abstrait, donc que la dissemblance des plantes n'était pas encore épuisée par la ressemblance collective mendélienne — preuve en somme de la véritable variation créatrice.

Ce fut donc un événement dont on n'aperçoit guère encore toutes les conséquences lorsque, en 1901, l'hypothèse Vilmorin-Mendélienne de la constance dans le monde organique, eût par HUGO DE VRIES, son supplément nécessaire dans la théorie de la mutation — la doctrine de la véritable variation, brusque et créatrice.

Dans son livre « Die Mutationstheorie » il adopte l'ancien mot « mutation » pour désigner les changements dans la disposition génotypique, et expose la théorie que toutes les nouvelles formes dans les règnes animal et végétal sont les résultats non pas de déplacements continus des types, comme on le supposait auparavant, mais de transformations brusques et de nature explosive de la constitution génotypique.

Cette théorie révolutionnaire se basait sur ses observations d'une plante décorative de l'espèce d'onagre (*œnothera Lamarckiana*).

Cette espèce de plante importée d'Amérique, De Vries la trouva en grand nombre dans un vieux champ de pommes de terre près de Hilversum aux environs d'Amsterdam.

Parmi des milliers de plantes ordinaires il en trouva quelques-unes qui différaient évidemment du type ordinaire de l'espèce.

Par conséquent, il transféra au jardin botanique d'Amsterdam neuf exemplaires normaux de la plante et par la culture de ceux-ci il eût au moyen de l'auto-fécondation artificielle comme résultat 15000 plantes qui appartenaient toutes, excepté 10, à la forme originaire.

Les 10 plantes qui restaient formaient deux groupements de 5 plantes chacun, qui pouvaient être caractérisés tous les deux comme de nouveaux biotypes.

Il est vrai que des objections s'élevèrent, les années suivantes, contre la théorie de De Vries, parce qu'il fut constaté qu'il n'avait pas suivi, dans ses travaux, la méthode « des lignes pures » et que ses résultats se basaient sur des matériaux « impurs » au point de vue génotypique.

Mais si l'on pouvait avoir des doutes sur la méthode suivie par De Vries, l'idée qui formait la base de son essai, n'a en tout cas, pas été ébranlée.

Même par des « lignes pures », des cas indubitables de mutation ont été constatés, ainsi par NILSSON-EHLE chez des espèces d'avoine et encore par W. JOHANNSEN chez ses matériaux de fèves mentionnés plus haut.

Dans ces cas et dans des cas analogues, la mutation a eu lieu spontanément, et sans cause extérieure démontrable.

Les mutations obtenues par des influences extérieures sont d'une autre nature.

Parmi celle-ci, les mutations provoquées chez l'escarbot du Colorado par le biologiste américain TOWER furent particulièrement remarquables.

S'il faisait exposer les chrysalides pendant quelque temps à une température de 35° les escarbots complètement développés avaient souvent une couleur différente qui, cependant, n'était pas transmise à la progéniture. Il fallait donc considérer la variation comme « personnellement acquise ».

Mais si au contraire des escarbots complètement développés étaient exposés à une température plus élevée, ils ne changeaient sans doute pas, eux, mais leur progéniture présentait plus tard, en grand nombre, des variations de couleurs, qui étaient aussi héréditaires.

Le fait que les nouveaux biotypes, croisés avec la forme originaire présentaient des scissions conformément au tableau de Mendel dans des proportions 3 : 1 avec le caractère de la race originaire comme dominante — ce fait était une preuve qu'un changement avait eu lieu dans la constitution génotypique.

Lors de l'expérience des chrysalides, la substance héréditaire restait la même, tandis que les qualités extérieures changeaient.

Lors de l'expérience des escarbots développés, les qualités externes restaient les mêmes tandis que la substance héréditaire changeait.

On a essayé d'expliquer ce changement de la substance héréditaire par influences extérieures (nuisibles), comme étant provoqué par la perte d'un facteur génotypique quelconque, et, quoiqu'étant une véritable mutation, le changement représenterait donc une évolution régressive et non pas progressive.

Si cela est vrai, il faut bien distinguer ce changement des mutations paraissant spontanément dans un groupe d'individus frères et sœurs, vivant dans les mêmes conditions et dans le même « milieu ».

Ces mutations spontanées présentent souvent une nature « adaptive », c'est à dire, l'individu qui est l'objet de la mutation a une puissance augmentée d'utiliser son ambiance.

En tout cas, il faut les regarder comme l'expression d'une énergie spécifique immanente du plasmate germinateur et non pas comme créés par des influences extérieures — ces influences pouvant seulement, tout au plus, les dégager.

La nouvelle théorie de variations est basée sur des faits qui indiquent que le plasmate germinateur est auto-créateur, que tout processus vital est fondé sur des forces actives et variables de la matière vivante — forces qui ne peuvent pas être créées, mais tout au plus développées par des impressions et des influences extérieures.

La théorie de la mutation a donné à la notion d'évolution une portée tout à fait nouvelle.

Ce qui est caractéristique de la nouvelle évolution, par opposition à l'ancienne c'est qu'elle est discontinue, spontanée et par conséquent, plus ou moins indépendante de toutes causes extérieures.

Et dans la même période décennale on devait constater par les recherches scientifiques relatives au radium la variation discontinue et spontanée analogue aussi dans le monde inorganique.

L'ancienne doctrine ayant pour épigraphe: « *natura non facit saltus* », a donc perdu sa validité.

La nouvelle doctrine évolutionniste a ouvert le champ à une connaissance modifiée et plus large aussi dans le domaine des sciences naturelles.

Le nombre a donc perdu son pouvoir arbitraire même dans les sciences naturelles. Car, pourvu de faculté de variation, le processus universel quitte le type mécanique pour rentrer dans le type de la liberté.

La doctrine biblique de la Création, en apparence si absurde, et la théorie du cataclysme de Cuvier — idées qui furent considérées par le darwinisme et par toutes les sciences naturelles, basées sur la théorie des nombres, comme étant enterrées à jamais sont donc ressuscitées sous une nouvelle forme.

Les facteurs spontanés et individuels de Lamarck, regardés par la science des nombres du siècle dernier comme causes accidentelles sont devenus des causes essentielles.

Ce sont les forces dissemblables, variables, discontinues et internes et non pas les forces numériques, semblables, constantes et externes qui déterminent l'évolution.

3. Le libre arbitre.

Le darwinisme se présentait lui-même comme une doctrine évolutionniste.

Mendel a démontré qu'il est, comme science naturelle, la doctrine des facteurs constants de la vie. Par conséquent il pouvait être exprimé, sous la forme corrigée par Mendel, par des nombres et pouvait donc être inséré dans l'image universelle de Newton.

Le darwinisme était, comme philosophie, une mathématique classique et ainsi, la doctrine des méthodes mécaniques servent à déterminer le rapport réciproque des facteurs constants.

Aussi, les progrès des sciences naturelles du siècle dernier ont démontré qu'il est utile et nécessaire, pour la connaissance de la nature et surtout pour la biologie, de rechercher la ressemblance parmi les hommes ainsi que dans la nature toute entière, afin de constater ainsi la portée du mécanisme, construit d'une manière abstraite sur la ressem-

blance — mécanisme que l'homme, avec le reste de la nature n'est pas, mais possède.

Le darwinisme et la mécanique newtonienne, basés sur le nombre, avaient en principe pour but de connaître la ressemblance.

Ils éliminaient, par conséquent, toute dissemblance et aussi tout changement dans le monde.

Et non seulement ils n'éliminaient toute dissemblance. Mais ils confondaient la ressemblance abstraite et la connexion réelle et concrète.

Ils croyaient que ce qui est semblable doit aussi être réellement connexe.

Ils devinrent ainsi les principales armes de l'arsenal du déterminisme. Et sur ces deux erreurs furent fondées leurs ramifications, la biologie et la sociologie du siècle dernier.

Mais tout phénomène est un changement. Toute perception et par conséquent, l'expérience empirique toute entière dépend des changements des phénomènes au point de vue quantitatif ou qualitatif et ceux-ci ne peuvent être expliqués que comme fonction des tendances opposées, la constance et la variation.

En principe, le déterminisme, basé sur le nombre tiré des astres, avait pour but d'expliquer l'homogène et le constant et non pas le dissemblable et le variable.

Mais on ne doit pas considérer la nature uniquement à un point de vue numérique. Elle présente une variation et une individualisation continuelle.

C'est pourquoi il faut qu'à la loi de gravitation et à la loi d'hérédité, aux lois sociales et à toutes autres lois vienne s'ajouter un nouveau facteur, un mobile, capable de triompher de l'invariable et d'aider tout être à avancer per ardua ad astra.

Alors le nombre est reporté aux astres, d'où il est tiré et auxquels il appartient.

La doctrine déterministe, étant une mathématique classique, est basée sur la maxime de l'identité suivant laquelle A ne peut pas être autre chose que A. Si, en général cela était vrai, tout changement serait impossible.

Mais c'est seulement dans le cas où A est considéré d'une manière abstraite et sociale comme un A moyen, comme un nombre — que A est égal à A.

Comme phénomène concret A est une quantité variable et par conséquent différent de A à deux moments donnés.

Les notions de nombres abstraites sont constantes, mais les phénomènes concrets sont variables et les notions identiques ne sont que des échelles abstraites de ce degré de changement concret.

Le déterminisme considère l'homme comme enchaîné à sa propre nature. Des conditions généalogiques, sociales et économiques font de celle-ci le maître absolu de l'homme.

Le déterminisme fait de lui une branche de l'arbre généalogique, un membre de la société, un produit des circonstances. Il l'exprime par la ressemblance et fait de lui un nombre.

Mais l'existence a des racines plus profondes que la science déterministe des nombres.

L'homme est plus qu'un nombre, plus qu'un « homme moyen ». Il est plus que la somme de ses qualités constantes.

Car, personnalité voulante, il est pourvu également de la faculté de développer indépendamment ce qui a été déposé dans son âme par les forces qui l'ont formé.

La force variante qui existe donc en l'homme, la force qui est capable de sortir de la chose donnée, de porter ce qui est encore en formation au delà de ce qui est, la force qui peut triompher de l'invariable en lui et hors de lui — cette force, c'est le libre arbitre de l'homme.

Dans le monde inorganique, c'est la tendance à l'inertie qui l'emporte. Dans le monde organique, la nature se soustrait de plus en plus à la tendance d'inertie jusqu'à ce que le principe variant atteint son apogée dans le libre arbitre de l'homme.

Mais la chimie la plus moderne nous a montré que même la nature jusqu'ici appelée morte, est pourvue d'une force qui s'oppose à la tendance à l'inertie.

Prise dans ce sens général, comme faculté de variation, comprenant la faculté inconsciente, consciente et consciente d'elle-même — dans ce sens toute nature a une volonté et tout atome en est plein.

La volonté devient de cette façon la cause réelle et la nature intérieure de tous les phénomènes.

Elle reste le point autour duquel tous les grands hommes de l'histoire de la civilisation ont évolué dans l'essor de leur pensée; elle reste ce que SOCRATE appelait « daimonion », PLATON « idée », ARISTOTE « hekusion », EMPEDOKLES « filia ka'neikos », LEIBNIZ « monade », KANT « Ding an sich », LAMARCK « les efforts du sentiment intérieur », KIERKEGAARD « le plus abstrait de tout » et IBSEN « ce qui n'est pas et qui est pourtant ».

Elle reste ce par quoi tous les phénomènes du monde inorganique et du monde organique existent, agissent et évoluent.

Le libre arbitre, qui était auparavant une exception aux lois de la nature, parce qu'il ne pouvait moins que tout s'exprimer comme nombre est donc enfin devenu comme principe de variation le point central de la nature et la racine de l'arbre de l'évolution nouvelle.

Le même principe de variation qui, dans la nature inorganique, transforme les éléments et qui produit dans le monde organique de nouvelles espèces et qui provoque des changements individuels, ce même principe s'élève chez l'homme à l'individualisation et s'achève dans la personnalité pour devenir une antonomie développée.

Mais — Du Bois-Reymond a raison. La conscience ne peut pas être expliquée par les sciences naturelles.

Car la conscience, comme telle, reste toujours tout aussi incompréhensible—même si la volonté est définie et conçue comme la faculté de variation consciente.

Tout ce qu'on a obtenu par la théorie de la variation, c'est de concilier les phénomènes de la conscience avec le raisonnement général scientifique. Mais on ne les a pas expliqués, par cette théorie.

C'est pourquoi KANT aussi renvoyait l'étude de l'homme comme être raisonnable et conscient, à une science placée en dehors des sciences naturelles — à une science qu'il appelait pragmatique.

Et cette science est essentiellement différente des sciences naturelles.

Car, tandis que celles-ci considèrent et étudient l'homme comme objet, la science pragmatique cherche à le déterminer comme sujet.

Il s'ensuit que la méthode devra être différente. La méthode des sciences naturelles a pour but la détermination d'autrui par l'observation des autres, tandis que la méthode pragmatique vise l'auto-détermination par l'observation de soi-même.

Son programme est l'ancien programme de Socrate: Connais-toi toi-même.

Dans cette science c'est KANT et KIERKEGAARD qui ont montré le chemin et le but.

Les indéterministes contemporains.

Du point de vue des sciences modernes — sciences naturelles et morales dites de l'esprit — il semble toujours de plus en plus impossible de considérer l'âme comme une résultante mécanique des forces externes agissant sur elle, de pouvoir expliquer l'âme et la nature toute entière exclusivement comme des phénomènes mécaniques.

On est de plus en plus porté à reconnaître que l'âme a une indépendance et une force créatrice et par conséquent, comme d'ailleurs toute la nature, des propriétés qui ne se laissent pas expliquer d'une manière mécanique.

C'est ainsi que BERGSON (*L'évolution créatrice*) voit dans le fait que la nature forme ordinairement une même structure ou une structure semblable dans des organismes très différents et qu'elle semble donc poursuivre le même but par différentes voies, une preuve décisive de l'activité indépendante de l'âme comme force psychique.

Il voit dans l'âme, avant tout une tendance à exercer une action sur la matière et comme il ressort du titre de son livre il est adversaire non seulement de la doctrine de Darwin, mais aussi de la doctrine biologique en général, sous sa forme actuellement reconnue.

OLIVER LODGE (La vie et la matière) s'exprime d'une manière encore plus décisive: « La conception de la vie que j'ai essayé d'exprimer dans ce qui précède, c'est que la vie n'est ni matière, ni énergie, ni non plus une fonction de l'une et de l'autre, mais qu'elle doit être rapportée à une toute autre catégorie scientifique; qu'elle se trouve — d'une manière actuellement incompréhensible — en rapport réciproque avec le monde matériel, mais que même sans égard à celui-ci elle a une réalité originelle quoique celle-ci soit soustraite à l'expérience des sens. Dans sa manifestation sensible dans la nature, et dans tous ses effets terrestres, elle dépend de la matière. Mais au fond elle en est indépendante et sa nature est continue et durable, tandis que son action réciproque avec la nature est discontinue et s'écoule dans le temps. »

BOUTROX (De l'idée de la loi naturelle dans la science) voit le trait caractéristique de l'âme et de la vie dans la faculté de composer un système où certaines parties sont subordonnées à d'autres. D'un côté, un agent et de l'autre, des organes formant une hiérarchie, à laquelle on ne trouve dans le monde inorganique aucune analogie.

WILHELM ROUX (Das Wesen des Lebens) trouve que le principe vital est caractérisé surtout par l'activité indépendante, par l'auto-énergie et il voit en l'âme un agent actif, visant à un certain but et muni d'une faculté d'auto-régularisation.

WUNDT déclare qu'il faut reconnaître l'inexistence d'une preuve décisive de la détermination de la volonté et que cela n'est qu'un postulat métaphysique. Pour ce qui est de la causalité morale il trouve que l'exigence d'une équivalence entre la cause et l'effet est absurde. Il propose par conséquent une causalité psychique d'une nature spéciale, dont le trait caractéristique est que les effets résultant des causes psychiques sont plus considérables que ceux auxquels l'on devrait s'attendre d'après la causalité mécanique. Il appelle cela le principe de l'énergie psychique croissante. (Ethik II, p. 72.)

KOHLRAUSCH proteste contre tous les arguments psychologiques et psychiatriques du déterminisme qu'il considère comme une hypothèse indémontrable. Celui—dit-il—qui donne le déterminisme pour démontré offre à son adversaire une lance dangereuse.

GOLTZ reconnaît une causalité psychique spécifique.

OSTWALD dans sa « Naturphilosophie » réduit tous les phénomènes à de l'énergie et rompt ainsi avec le déterminisme dont la doctrine est basée sur le rapport entre la force et la matière. Il croit que les hommes construisent eux-mêmes la loi causale, par la formation d'idées et il ne veut pas sacrifier le libre arbitre aux lois de la nature. Il propose une théorie énergétique du libre arbitre en reconnaissant que la conception mécanique de l'univers ne suffit pas à expliquer les processus psychiques.

HERTZ déclare que la conception mécanique de l'univers n'est qu'une interprétation par analogie, image et symbole, qu'elle cherche l'unité quoi-

que nous ne sachions pas si la nature suit la voie la plus simple et si les faits ne s'accorderaient pas aussi bien avec tout autre schéma qu'avec le schéma mécanique qui ne nous paraît évident que parce que nous sommes habitués à des états mécaniques. Le domaine de la validité incontestable de la conception mécanique est limité, et son application à des êtres vivants est une hypothèse invraisemblable. Les maximes de la mécanique n'ont pas caractère de nécessité. La thèse de la conservation de l'énergie est sans doute une conséquence de la conception fondamentale mécanique, mais le contraire n'est pas le cas. Il trouve, dans certains phénomènes électro-dynamiques, le principe de l'équivalence de l'action et de la réaction précaire, et il déclare que la loi d'inertie n'est comme loi universelle, qu'une hypothèse, dont la validité pour une seule classe de corps est basée sur l'expérience, et pour une autre classe est probable, tandis que pour une troisième classe, l'organisme vivant, elle est, à son avis, invraisemblable. (Die Prinzipien der Mechanik.)

STALLO: La loi de la conservation de l'énergie serait tout à fait impossible, si les derniers éléments d'un système matériel étaient complètement inertes.

BAUMANN est un partisan décidé du libre arbitre. Il appelle la liberté, la conscience naturelle de tout homme et il voit la liberté non seulement dans le domaine pratique, mais aussi dans le domaine théorique. Si l'on conteste la liberté de la volonté, la conscience de la liberté sera tout à fait incompréhensible. D'ailleurs, la dénégation de la liberté de la volonté se supprime, à son avis, elle-même. Car si rien, conséquemment, n'est libre, alors toute idée, toute assertion est nécessaire et l'assertion que la volonté est libre, est donc tout aussi nécessaire que l'assertion qu'elle ne l'est pas. Le déterminisme conséquent mène à l'impossibilité de toute connaissance. Car ce n'est qu'au moyen de la faculté libre de connaître qu'on arrive à la connaissance de la vérité.

KOHLER allègue, dans son ouvrage « Moderne Rechtsprobleme », l'expérience intérieure comme preuve que la volonté est libre et que l'âme est pourvue de la faculté de choisir.

De la même manière, BINDING, CETKER, BIRKMEYER et NAGLER sont, dans le domaine des sciences juridiques, les avocats énergiques de la liberté de la volonté et soutiennent qu'il est d'une importance fondamentale pour le droit pénal d'admettre qu'elle existe.

Mais c'est EUCKEN qui est le chef de ce mouvement en Allemagne: « Donc, un système naturel et un système mental ne sont pas des réalités équivalentes. Mais ce qu'il y a de connexité dans un système, c'est l'œuvre de la réalité mentale, qui s'est ainsi montrée fondamentale et supérieure. Par conséquent, les systèmes scientifiques qui sont les résultats du naturalisme, telles que l'empirisme et le positivisme ont avorté dans leur fondement. Ils refusent, par principe de s'écarter des données des sciences naturelles, mais en réalité ils adoptent néanmoins constamment des

grandeurs idéales. Ils empruntent à un autre monde précisément ce qui donne à ces données l'unité et la valeur. Car ils ne contiennent pas seulement la nature, mais une nature illuminée et cultivée par l'activité de l'âme, et ils cherchent, pourtant, à supprimer celle-ci comme principe indépendant». (Die Einheit des Geisteslebens.)

« Si notre vie morale était transformée toute entière en une machinerie mécanique de forces élémentaires — alors il n'y aurait d'une manière générale aucune vie morale, aucune idée, aucun sujet pour qui il se passe quelque chose. Alors celui qui juge devrait aussi se faire disparaître lui-même, et s'abstenir de tout travail de l'esprit comme étant une erreur. Tant qu'il ne le fait pas et qu'il ne peut le faire, il contredit le contenu de son assertion par la forme même de celle-ci, et il confirme par la dénégation même — dénégation maintenue comme vérité scientifique et universelle — l'existence d'une vie morale supérieure au processus naturel». (Geistige Strömungen der Gegenwart.)

La nouvelle conception de la vie se fait valoir également dans *les domaines pratiques de la vie* — les domaines religieux, pédagogiques et politiques, et elle y a donné des résultats très visibles — précisément parcequ'elle y est maintenue sous une forme pratique.

ERRATA

page	l.	9	d'en haut:	la quantité,	lire:	quantité
"	25	"	7	"	"	newtoniennes
"	27	"	20	"	"	newtonienne
"	28	"	20	"	"	au 19 ^e siècle
"	"	"	5	"	"	kantisme
"	"	"	6	bas	"	quot
"	31	"	18	haut	"	Il démontra
"	32	"	15	"	"	Charles Lyell
"	34	"	6	"	"	darwinisme
"	35	"	17	bas	"	"
"	"	"	15	"	"	phylogénétique
"	39	"	1	haut	"	l'idée
"	42	"	15	"	"	L'école
"	51	"	10g 2	"	"	darwinisme
"	56	"	19	bas	"	"
"	"	"	17	"	"	Neo-Lamarckisme
"	57	"	3	haut	"	darwinisme
"	"	"	12	"	"	lamarckistes
"	59	"	4	"	"	neo-lamarckisme
"	"	"	18	"	"	"
"	60	"	1, 3, 6, 9	"	"	darwinisme
"	"	"	15	bas	"	"
"	61	"	3	haut	"	"
"	72	"	18	bas	"	"
"	73	"	3	haut	"	"
"	77	"	23	bas	contrase	contraste
"	104	"	16	haut	concrète fit un pas de plus que	cocrète que
"	109	"	22	"	abstraite-qui	abstrait qui
"	111	"	24	"	étaient	étant
"	134	"	6	"	Newtoniennes	newtoniennes
"	"	"	7	"	Mendeliennes	mendeliennes
"	137	"	16-10	bas	Cependant cette différence individuelle disparaissait lorsqu'on étudiait les plantes en groupe.	

Le fives couerètes par rapport l'une à l'autre se trouvaient être soit pareilles soit différentes, mais cette ressemblance et cette différence réunies en groupe il se trouvait que la proportion entre la ressemblance et la dissemblance — la fraction statistique — était constante, c'est à dire égale dans les différentes générations.